

SÉNAT DE BELGIQUE

SESSION DE 1925-1926

XVIII

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

POUR L'EXERCICE 1926.

SENAAT VAN BELGIË

ZITTIJD VAN 1925-1926

XVIII

BEGROOTING

VAN HET

MINISTERIE VAN SPOORWEGEN, ZEEWEZEN, POSTERIJEN EN TELEGRAFEN

VOOR HET DIENSTJAAR 1926.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

ALBERT,

ROI DES BELGES,

A tous, présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres des Chemins de fer, Marine, Postes et Télégraphes et des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres.

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

TITRE PREMIER.

DÉPENSES ET RECETTES D'EXPLOITATION.

Dépenses d'exploitation.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère des Chemins de fer, Marine, Postes et Télégraphes pour l'exercice 1926 est fixé, pour les dépenses d'exploitation, à la somme de fr. 2,344,704,480,19,

conformément au tableau I ci-annexé.

ALBERT,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstigen, Heil.

Op de voordracht van Onze Ministers van Spoorwegen, Zeewezen, Posterijen en Telegrafien en van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUTEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

TITEL ÉÉN.

UITGAVEN EN ONTVANGSTEN VAN EXPLOITATIE

Uitgaven van exploitatie.

ARTIKEL ÉÉN.

De Begroting van het Ministerie van Spoorwegen, Zeewezen, Posterijen en Telegrafien voor het dienstjaar 1926 is vastgesteld, voor de uitgaven van exploitatie, op de som van fr. 2,344,704,480,19,

overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel I.

Ces dépenses se répartissent de la manière suivante : Die uitgaven zijn volgenderwijze verdeeld :

ADMINISTRATIONS.	Dépenses d'exploitation. — Uitgaven van exploitatie.	BEHEEREN.
Chemins de fer	1,837,953,777 19	Spoorwegen.
Marine	57,272,325 »	Zeewezen.
Postes	203,856 451 »	Posterijen.
Télégraphes et Téléphones	162,536,738 »	Telegrafen en Telefonen.
Électricité	47 209,337 »	Electriciteit.
Office Central des Imprimés	27,710,975 »	Centrale Dienst voor Drukwerken.
Aéronautique	8,164,877 »	Luchtvaartwezen.
ENSEMBLE . . . fr.	2,344,704,480 19	TE ZAMEN.

Recettes d'exploitation.

ART. 2.

Les recettes d'exploitation du Ministère des Chemins de fer, Marine, Postes et Télégraphes pour l'exercice 1926, sont évaluées à la somme de 2,328,034,172 francs, conformément au tableau II ci-annexé.

Elles se répartissent de la manière suivante :

Ontvangsten van exploitatie.

ART. 2.

De ontvangsten van exploitatie van het Ministerie van Spoorwegen, Zeewezen, Posterijen en Telegrafen voor het dienstjaar 1926, zijn geraamd op de som van 2,328,034,172 frank, overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel II.

Zij zijn volgenderwijze verdeeld :

ADMINISTRATIONS.	Recettes d'exploitation. — Ontvangsten van exploitatie.	BEHEEREN.
Chemins de fer.	1 839,200,000 »	Spoorwegen.
Marine	42,349,500 »	Zeewezen.
Postes	208,871,760 »	Posterijen.
Télégraphes et Téléphones	162,542,600 »	Telegrafen en Telefonen.
Electricité	47,209,337 »	Electriciteit.
Office Central des Imprimés	27,710,975 »	Centrale Dienst voor Drukwerken.
Aéronautique	450,000 »	Luchtvaartwezen.
ENSEMBLE . . . fr.	2,328,034,172 »	TE ZAMEN.

Tableaux d'imputation.**ART. 3.**

Les dépenses de l'Administration centrale pour l'exercice 1926 seront imputées conformément au tableau III ci annexé. Elles seront couvertes par les recettes prévues au tableau IV ci-annexé.

TITRE II.**DÉPENSES ET RECETTES EXTRAORDINAIRES.****Dépenses extraordinaires.****ART. 4.**

Les dépenses extraordinaires du Ministère des Chemins de fer, Marine, Postes et Télégraphes pour l'exercice 1926 sont évaluées à la somme de 443,104,100 francs, conformément au tableau V ci-annexé.

Elles se répartissent de la manière suivante :

Tabellen van aanrekening.**ART. 3.**

De uitgaven van het Hoofdbeheer voor het dienstjaar 1926 worden uitgetrokken overeenkomstig bijgaande tabel III. Zij worden gedekt door de ontvangsten voorzien bij bijgaande tabel IV.

TITEL II.**BUITENGEWONE UITGAVEN EN ONTVANGSTEN.****Buitengewone uitgaven.****ART. 4.**

De buitengewone uitgaven van het Ministerie van Spoorwegen, Zeewezen, Posterijen en Telegrafien voor het dienstjaar 1926 zijn geraamd op de som van 443,104,100 frank, overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel V.

Zij zijn volgenderwijze verdeeld :

ADMINISTRATIONS.	Dépenses extraordinaires. — Buitengewone uitgaven.	BEHEEREN.
Chemins de fer	291.374,500 »	Spoorwegen.
Marine	2,672,500 »	Zeewezen.
Postes	5,580 000 »	Posterijen.
Télégraphes et Téléphones	124,501,100 »	Telegrafien en Telefonen.
Electricité	15,306,000 »	Electriciteit.
Aéronautique	3,470,000 »	Luchtvaartwezen.
ENSEMBLE . . fr.	443,104,100 »	TE ZAMEN.

Recettes extraordinaires.**ART. 5.**

Les recettes extraordinaires de l'Administration des Télégraphes et Téléphones pour l'exercice 1926 sont évaluées à la somme de 845,000 francs, conformément au tableau VI ci-annexé.

Buitengewone ontvangsten.**ART. 5.**

De buitengewone ontvangsten van het Beheer van Telegrafien en Telefonen voor het dienstjaar 1926 zijn geraamd op de som van 845,000 frank, overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel VI.

TITRE III.

DISPOSITIONS DIVERSES.

ART. 6.

Le Ministre des Chemins de fer, Marine, Postes et Télégraphes est autorisé :

a) A faire payer par avance, sur la caisse des comptables, sous réserve de régularisation ultérieure de la manière indiquée à l'article 23 de la loi du 15 mai 1846, les loyers ainsi que les secours et indemnités de toute nature qui seront alloués sur le Budget du Ministère des Chemins de fer, Marine, Postes et Télégraphes, aux agents en activité de service, aux anciens agents et à leurs familles, ainsi qu'aux victimes d'accidents et à leurs ayants-droit :

b) A accorder des secours exceptionnels dans les conditions qu'il déterminera, à des employés pensionnés ensuite d'accident en service, à l'effet de ne pas les traiter moins favorablement que les ouvriers se trouvant dans les conditions semblables, et ce nonobstant les dispositions de la loi du 21 juillet 1844 sur les pensions civiles.

ART. 7.

Les services rendus par les agents du service de sauvetage de l'Administration de la Marine sont considérés comme actifs dans la liquidation de leur pension.

ART. 8.

Ne sont plus applicables à l'Administration des Chemins de fer et aux services qui s'y rattachent (Office des Services de l'Electricité et Office central

TITEL III.

VERSCHEIDENE BEPALINGEN.

ART. 6.

De Minister van Spoorwegen, Zee-
wezen, Posterijen en Telegrafen wordt
gemachtigd :

a) Om bij voorbaat te doen uitbe-
talen, ten laste der kas van Staats-
rekenplichtigen, onder voorbehoud van
latere regeling volgens de wijze aange-
duid bij artikel 23 der wet van 15 Mei
1846, de huishuren evenals de hulp-
gelden en vergoedingen van allen aard welke,
ter aanrekening van de Begrooting van
het Ministerie van Spoorwegen, Zee-
wezen, Posterijen en Telegrafen ver-
leend zullen worden aan in dienst zijnde,
aan oud bedienden of aan hunne fami-
liën, alsook aan de slachtoffers van onge-
vallen en aan dezer rechthebbenden ;

b) Om uitzonderlijke hulp-
gelden te verleenen, in de voorwaarden die hij
moet vaststellen, aan de ingevolge een
ongeval in dienst gepensioneerde be-
dienden, om deze niet minder gunstig
te behandelen dan de werklieden die
zich in de gelijkaardige voorwaarden
bevinden, en zulks niettegenstaande de
bepalingen van de wet van 21 Juli 1844
op de burgerlijke pensioenen.

ART. 7.

De diensten bewezen door de bedien-
den van den reddingsdienst van het
Beheer van Zee-
wezen worden beschouwd
als werkelijken dienst voor wat betreft
de liquidatie van hun pensioen.

ART. 8.

Zijn niet meer toepasselijk op het
Beheer van Spoorwegen en op de dien-
sten die er van afhangen (Ambt van de
diensten der Electriciteit en Centrale

des Imprimés) les lois du 20 juillet 1921 et du 10 juin 1922 sur la comptabilité des dépenses engagées, ainsi que les arrêtés et règlements pris en exécution de ces lois, sauf en ce qui concerne :

1° L'article 6 de la loi du 20 juillet 1921, en tant qu'il impose le contre-seing du Ministre des Finances pour les actes d'administration portant revision des dispositions organiques relatives aux traitements ou allocations du personnel;

2° L'article 8 de la loi du 20 juillet 1921 modifiant l'article 18 de la loi du 15 mai 1846;

3° L'article 9 de la loi du 20 juillet 1921 qui complète la loi organique de la Cour des comptes du 29 octobre 1846.

ART. 9.

L'article 2 de la loi du 26 avril 1923 autorisant le Gouvernement à participer à la formation de la Société anonyme belge d'exploitation de la Navigation Aérienne est modifié comme il suit :

ART. 2 (nouveau). — Les crédits qui, d'après les statuts ci-annexés devront être mis à la disposition de la Société anonyme belge d'exploitation de la Navigation Aérienne seront inscrits aux Budgets des Ministères des Chemins de fer, Marine, Postes et Télégraphes et des Colonies, chacun pour ce qui le concerne.

Donné à Bruxelles, le 12 novembre 1925.

Dienst voor Drukwerken) de wetten van 20 Juli 1921 en van 10 Juni 1922 op de comptabiliteit der betaalbaar gestelde credieten, alsmede de in uitvoering van die wetten getroffen besluiten en reglementen, behoudens wat betreft :

1° Artikel 6 der wet van 20 Juli 1921 in zooverre het de medeonderteekening van den Minister van Financiën vereischt voor de bestuurshandelingen tot herziening van de organische bepalingen betreffende de jaarwedden en tegemoetkomingen van het personeel;

2° Artikel 8 der wet van 20 Juli 1921 tot wijziging van artikel 18 der wet van 15 Mei 1846;

3° Artikel 9 der wet van 20 Juli 1921 tot aanvulling van de wet tot inrichting van het Rekenhof in dato 29 October 1846.

ART. 9.

Artikel 2 van de wet van 26 April 1923, waarbij de Regeering gemachtigd wordt deel te nemen aan de vorming van de Belgische Naamlooze Vennootschap tot exploitatie van de Luchtvaart, is gewijzigd aldus :

ART. 2 (nieuw). — De credieten, welke volgens bijgaande standregelen ter beschikking van de Belgische Naamlooze Vennootschap ter exploitatie van het Luchtverkeer zullen gesteld worden dienen uitgetrokken op de Begrooting van het Ministerie van Spoorwegen, Zee- wezen, Posterijen en Telegrafen en op deze van het Ministerie van Coloniën, ieder voor hem betreft.

Gegeven te Brussel, den 12 November 1925.

ALBERT.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Chemins de fer,
Marine, Postes et Télégraphes,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Spoorwegen,
Zee- wezen, Posterijen en Telegrafen,*

E. ANSEELE.

Le Ministre des Finances,

De Minister van Financiën,

ALB. JANSSEN.

BUDGET

DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, MARINE, POSTES
ET TÉLÉGRAPHES POUR L'EXERCICE 1926.

TABLEAU I

DÉPENSES D'EXPLOITATION

BEGROOTING

VAN HET MINISTERIE VAN SPOORWEGEN, ZEEWEZEN, POSTERIJEN
EN TELEGRAFEN VOOR HET DIENSTJAAR 1926.

TABEL I

UITGAVEN VAN EXPLOITATIE

TABLEAU I. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.
MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Betrag der kredieten per artikel.
A. — CHEMINS DE FER.		
SECTION 1^{re}. — Service central de la Comptabilité et du Contrôle des dépenses.		
1	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés.	636,950 »
2	Rémunérations des gens de service	28,000 »
3	Mobilier et fournitures de bureau, imprimés, etc.	10,000 »
SECTION 2. — Services communs.		
4	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés	2 468,000 »
5	Rémunérations des gens de service et salaires des ouvriers	501,900 »
6	Mobilier, matériel, etc. des services communs; affranchissement des correspondances; abonnements aux journaux, publications, etc., au réseau téléphonique, etc., bibliothèque, frais d'inscriptions dans le guide téléphonique, etc., frais d'entretien et d'utilisation des automobiles du service d'inspection (y compris une somme de 30,000 francs en charge temporaire)	460,000 »
SECTION 3. — Voies et travaux.		
7	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés .	20,725,578 »
8	Rémunérations des agents de surveillance et de police de la route. Salaires des ouvriers pour l'entretien de la route, etc. (y compris une charge temporaire de 20,000,000 de francs pour renouvellements de voies)	133,421,876 »
9	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	38,300,000 »
10	Outils, ustensiles et objets divers; loyers de locaux; travaux d'amélioration, d'entretien et de renouvellement des bâtiments, ouvrages d'art et dépendances du railway (Est autorisée l'imputation sur l'art. 10 du prix des fournitures de laitier à effectuer pendant l'année 1926, en vertu du marché Limère frères, approuvé le 19 mars 1924.) .	39,414,000 »
SECTION 4. — Traction et matériel.		
11	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés	30,057,738 »
12	Rémunérations des ouvriers	221,956,735 »
13	Primes d'économie et de régularité	45,139,400 »
14	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	216,165,000 »
15	Entretien, réparation et renouvellement du matériel (Y compris une somme de 4,870 000 francs destinée au paiement du combustible acheté pour compte de l'Office de l'Électricité et des autres départements ministériels)	154,380,000 »
16	Salaires pour l'entretien, la réparation, le renouvellement du matériel et la fabrication des coupons	69,264,333 »

TABEL I. — UITGAVEN VAN EXPLOITATIE.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Art. n ^o .
	A. — SPOORWEGEN.	
	AFDEELING 1. — Middendienst van rekenplichtigheid en van toezicht over de uitgaven.	
	Jaarwedden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten.	1
	Bezoldiging van de dienstheden	2
	Meubelen en kantoorbehoefden, drukwerk, enz.	3
	AFDEELING 2. — Gemeenschappelijke diensten.	
	Jaarwedden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten.	4
	Bezoldiging van de dienstheden en loon van de werklieden	5
	Meubelen, materieel, enz., der gemeenschappelijke diensten; frankeering van briefwisseling; abonnementen op dagbladen, uitgaven, enz., op telefoonnie; bibliotheek, inschrijvingskosten op telefoongids, enz., onderhouds- en gebruikskosten der automobielen van de toezichtdienst (<i>inbegrepen eene som van 40,000 frank als tijdelijke last</i>).	6
	AFDEELING 3. — Weg en werken.	
	Jaarwedden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten.	7
	Bezoldiging van de bedienden voor het toezicht en de politie op de baan. Loon der werklieden voor het onderhoud der baan, enz. (<i>inbegrepen eene som van 20,000,000 frank als tijdelijke last voor hernieuwing van de baan</i>).	8
	Dwarsliggers, spoorstaven en toebehooren, vast baanmaterieel	9
	Werktuigen, gereedschap en verschillende voorwerpen; huur van lokalen; werken van onderhoud, verbetering en vernieuwing van de gebouwen, kunstwerken en aanhoorigheden van den spoorweg. (Is de machtigd de versiening op art. 10 van den prijs van leveringen van metaalschuur uit te voeren gedurende het dienstjaar 1926 op den koop Gebroeders Limère goedgekeurd den 19 ^{en} Maart 1924)	10
	AFDEELING 4. — Trekdienst en materieel.	
	Jaarwedden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten.	11
	Bezoldiging van de werklieden	12
	Rezuinigings- en regelmatigheidspremiën	13
	Brandstof en andere verbruiksvoorwerpen voor den trekdienst der treinen	14
	Onderhoud, herstelling en vernieuwing van het materieel (met inbegrip eene som van 4,870,000 frank bestemd tot betaling van de brandstof aangekocht voor rekening van het Ambt der Electriciteit en van de andere ministerieele departementen).	15
	Loon voor onderhoud, herstelling, vernieuwing van materieel en vervaardigen van plaatsbewijzen.	16

TABLEAU I. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.
MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
	SECTION 5. — Exploitation.	
17	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés	122,004 494 »
18	Rémunérations des gardes temporaires et des ouvriers.	83,362,323 »
19	Camionnage, manœuvres par chevaux, nettoyage des cours aux marchandises, désinfection des wagons, etc.	9,628,500 »
20	Primes de régularité	4,164,033 »
21	Frais d'exploitation.	25,420,000 »
22	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer, sur la ligne vicinale Mons-Boussu, ainsi qu'aux passagers, bagages ou colis transportés à bord des paquebots d'Ostende-Douvres.	7,500,000 »
23	Primes allouées aux agents qui constatent de fausses déclarations relatives à des expéditions par charge complète de wagons	60,000 »
	SECTION 6. — Perception et contrôle des recettes.	
24	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés	9,341,400 »
25	Rémunérations des gens de service et salaires des ouvriers	539,000 »
	SECTION 7. — Dépenses générales.	
26	Pensions et premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés et prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année	48,630,000 »
27	Subsides aux caisses d'assurances et de retraite des fonctionnaires et employés repris du Grand Central belge et de la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre occidentale	1,350,000 »
28	Subsides aux caisses des pensions en exécution de la loi du 5 juin 1920 portant révision des pensions, y compris les droits supplémentaires à résulter du doublement et du triplement de périodes pouvant intervenir en vertu de l'article premier de la loi précitée	6,200,000 »
29	Remboursement à la Caisse des Veuves et Orphelins des pertes subies sur les pensions acquises au 1 ^{er} janvier 1920 par application de la loi du 25 février 1920 prescrivant le paiement anticipatif des pensions.	10,000 »
30	Pensions résultant de la Convention du 16 octobre 1896, article IV, relative au rachat par l'État de la concession des chemins de fer d'Anvers à Gand par Saint-Nicolas et Lokeren	16,424 »
31	Subside à la Caisse des ouvriers du Département des chemins de fer	52,318,070 »
32	Accidents du travail. — Exécution des obligations incombant à l'Administration en vertu de la loi du 24 décembre 1905 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.	3,790,000 »
33	Secours exceptionnels aux ouvriers	150,000 »
34	Honoraires des médecins pour visites, examens approfondis, contre-visites, etc., n'intéressant pas la Caisse des ouvriers; cours de brancardiers	200,000 »
35	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales; Office national du tourisme; subsides au Congrès des chemins de fer, à l'école nationale des chemins de fer	148,000 »
36	Subsides à la masse d'habillement du chemin de fer	450,000 »

TABEL 9. — UITGAVEN VAN EXPLOITATIE.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
1,837,953,777 19	AFDEELING 5. — Exploitatie.	
	Jaarweden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten.	17
	Bezoldiging van de tijdelijke wachters en werklieden	18
	Besteldienst, rangeerdienst met paarden, schoonmaken der goederenperken, ontsmetting der wagons, enz.	19
	Regelmatigheidspremiën	20
	Exploiatiekosten.	21
	Verlies en schade: vergoedingen wegens ongevallen overkomen op den spoorweg, op de buurtlijn Bergen-Boussu, alsmede aan reizigers, reisgoed of colli aan boord van de pakketbooten Oostende-Dover.	22
	Premiën voor de bedienden die valsche aangiften wegens zendingen bij wagenladungen vaststellen.	23
	AFDEELING 6. — Heffing van en toezicht over de ontvangsten.	
	Jaarweden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten.	24
	Bezoldiging van de dienstlieden en loon van de werklieden.	25
	AFDEELING 7. — Algemeene uitgaven.	
	Pensioen en eerste termijn van pensioenen te verleenen aan ambtenaren en beambten, en aanvang nemende in 1926 of vóór 1 Januari van hetzelfde jaar.	26
	Toelage aan de verzekerings- en pensioenkassen voor ambtenaren en beambten van den « Grand Central belge » en van de Naamlooze Maatschappij der spoorwegen van West-Vlaanderen overgenomen.	27
	Toelagen aan de pensioenkassen ter uitvoering van de wet van 5 Juni 1920 houdende herziening der pensioenen, inbegrepen de bijkomende rechten voortvloeiende uit het verduubelen en verdrievoudigen van tijdperken die zouden kunnen in aanmerking komen bij toepassing van artikel één van voormelde wet.	28
	Terughetaling aan de Kas van Weduwen en Weezen der verliezen ondergaan op de pensioenen toegekend op 1 Januari 1920 bij toepassing van de wet van 25 Februari 1920 die de voorafgaande betaling der pensioenen voorschrijft.	29
	Pensioenen ingevolge de Overeenkomst van 16 October 1896, artikel IV, betrekkelijk den vrijkoop door den Staat der vergunning der spoorwegen Antwerpen naar Gent langs Sint-Nicolaas en Lokeren.	30
	Toelage aan de Werkliedenkas van het Departement van spoorwegen	31
	Arbeidsongevallen. — Uitvoering der verplichtingen ten laste vallende van het Beheer, krachtens de wet van 24 December 1905 op de vergoeding der schade, voortspuitende uit arbeidsongevallen.	32
	Buitengewone hulpelden aan de werklieden	33
	Eereloon van geneesheeren voor bezoeken, grondige onderzoeken, herkeuringen, enz., welke de Werkliedenkas niet aanbelangen; leergangen voor ziekenverplegers.	34
	Vergaderingen der Belgische spoorwegen en kosten van de internationale vergaderingen: Nationale dienst van tourisme; toelage aan het spoorwegcongres, aan de Nationale Spoorwegeschool.	35
	Toelage aan het Kleedingsfonds van den spoorweg	36

TABLEAU I. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.
MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
37	Déficits des comptables. — Remboursement de sommes indûment perçues pour compte du Chemin de fer par le Département des Finances (Domaines)	30.000 »
38	Dépenses diverses et imprévues non libellées au Budget; commissions d'examens	7,500 »
39	Ravitaillement et service des économats	300.000 »
40	Fournitures de l'Office de l'électricité (matières et frais généraux)	44,642,168 »
41	Part du Chemin de fer dans les dépenses de l'Administration centrale, du Service de Presse et de Publicité et du Comité supérieur de contrôle	2.645,481 »
42	Fournitures d'imprimés et de bureau, etc., effectuées par l'Office central des Imprimés	8,908,875 »
	SECTION 8.	
43	Charges financières	218.830,112 19
	SECTION 9. — Dépenses exceptionnelles.	
44	Partie mobile des traitements et salaires du personnel	244,231,608 »
45	Part du Chemin de fer dans la partie mobile des traitements et salaires du personnel de l'Administration centrale, du Service de Presse et de Publicité et du Comité supérieur de contrôle (Les crédits portés aux articles 1, 2, 4, 5, 7, 8, 11, 12, 16, 17, 18, 24 et 25 relatifs aux traitements et salaires, pourront être réunis et transférés de l'un à l'autre de ces articles, suivant les besoins du service.)	449,279 »
	TOTAL des dépenses d'exploitation des Chemins de fer fr.	

TABEL I. — UITGAVEN VAN EXPLOITATIE.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	Tekort van rekenplichtigen. — Terughetaling van ten onrechte gefinde sommen voor rekening van den Spoorweg door het Departement van Financiën (Domeinen).	37
	Vershillende onvoorziene uitgaven, niet genoemd in de Begrooting; examen-commissiën.	38
	Bevoorrading en dienst der economaten	39
	Leveringen van het Elektriciteitsambt (stoffen en algemeene kosten)	40
	Deel van den Spoorweg in de uitgaven van het Hoofdbeheer, van den Pers- en Publiciteitsdienst en van het Hooger Comité van Toezicht.	41
	Levering van drukwerken en van bureelbehoefden, enz., uitgevoerd door den Centralen Dienst voor Drukwerken.	42
	AFDEELING 8.	
	Geldelijke lasten	43
	AFDEELING 9. — Uitzonderlijke uitgaven.	
	Veranderlijk deel der wedden en loonen van het personeel	44
	Aandeel van den Spoorweg in het veranderlijk deel der wedden en loonen van het personeel van het Hoofdbeheer, van den Pers- en Publiciteitsdienst en van het Hooger Comité van Toezicht	45
	(De in de artikelen 1, 2, 4, 5, 7, 8, 11, 12, 16, 17, 18, 24 en 25 gebrachte credieten betreffende de jaarwedden en loonen, kunnen vereenigd en van het eene naar het andere dezer artikelen overgebracht worden, volgens de behoeften van den dienst.)	
1.837,983,777 19	TOTAAL der uitgaven van exploitatie der Spoorwegen.	

TABLEAU I. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.
MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
B. — MARINE.		
46	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires, employés et personnel marin. — Conseil supérieur de la Marine. — Commissions et jurys	9,845,800 »
47	Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés.	2,562,450 »
48	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités au personnel pilote	2,793,350 »
49	Indemnités pour travail extraordinaire	38,000 »
50	Frais de route, de séjour, jetons de présence, etc.	215,500 »
51	Remises, commissions, primes.	11,447,150 »
52	Subsides pour l'éducation pratique et théorique des marins. — Surveillance de la pêche.	2,526,000 »
53	Traction et matériel. — Rentes et secours périodiques à des victimes d'accidents et à leurs ayants-droit	15 890,628 »
DÉPENSES GÉNÉRALES.		
54	Subside à la Caisse des ouvriers du Chemin de fer.	169,839 »
55	Exécution des obligations incombant à l'Administration de la Marine en vertu de la loi du 21 décembre 1905 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail	35,000 »
56	Dépenses imprévues non libellées au Budget	1,000 »
REMBOURSEMENTS.		
57	Restitution des droits de pilotage indûment perçus par l'Administration de la Marine.	2,000 »
58	Déficits de comptes	3,000 »
CHARGES FINANCIÈRES ET PENSIONS.		
59	Charges financières	2,337,941 »
60	Pensions et premier terme de pension à accorder à des fonctionnaires et employés et prenant cours en 1920 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année.	2,336,000 »
61	Exécution de la loi du 5 juin 1920 portant revision des pensions.	515,000 »
62	Remboursement aux Caisses de pensions des pertes résultant pour les dites caisses de l'application de la loi du 25 février 1920 relative au paiement anticipatif des pensions	5,000 »

TABEL I. — UITGAVEN VAN EXPLOITATIE.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	B. — ZEEWEZEN.	
	Jaarweden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid van en vergoedingen voor ambtenaren, beambten en zeeledenpersoneel. — Hoogere Raad van het Zeewezen. — Commissiën en jury's.	46
	Jaarweden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid, werkloonen, vergoedingen, enz., van de benoemde bedienden of van de bedienden betaald per stuk, per dag of per maand; vergoedingen aan onbezoldigde bedienden.	47
	Jaarweden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid van en vergoedingen voor de loodsen.	48
	Vergoedingen voor overwerk	49
	Reis- en verblijfkosten, aanwezigheidspenning, enz.	50
	Uitkeeringen, commissieloon, premiën	51
	Toelagen voor de praktische en theoretische opleiding van zeeleden. — Toezicht over de visscherij.	52
	Trekdiens en materieel. — Renten en periodieke hulpgelden aan slachtoffers van ongevallen en hunne rechthebbers.	53
	ALGEMEENE UITGAVEN.	
	Toelage aan de Werkliedenkas van spoorwegen	54
	Uitvoering van de verplichtingen ten laste van het Beheer van het Zeewezen krachtens de wet van 24 December 1905 op de vergoeding van de schade voortvloeiende uit arbeidsongevallen.	55
	Onvoorziene, niet in de Begrooting genoemde uitgaven	56
	TERUGBETALINGEN.	
	Teruggave van door het Beheer van Zeewezen ten onrechte geïnde loodsgelden.	57
	Tekort van rekenplichtigen	58
	FINANCIEELE LASTEN EN PENSIONEN.	
	Financieele lasten	59
	Pensioenen en eerste termijn van pensioen te verleen aan ambtenaren en beambten en aanvang nemende in 1926 of vóór 1 Januari van hetzelfde jaar.	60
	Uitvoering van de wet van 5 Juni 1920 houdende herziening van de pensioenen.	61
	Terugbetaling aan de Pensioenkas der verliezen voortvloeiende voor deze kassen uit het toepassen der wet van 23 Februari 1920, betrekkelijk het vooruitbetalen der pensioenen.	62
57.272.325 »		

TABLEAU I. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.
MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
	DÉPENSES DIVERSES.	
63	Intervention du Gouvernement à concurrence d'une somme maximum de 750,000 francs dans la constitution d'un fonds de garantie en faveur d'une mutualité d'assurance maritime des voiliers de pêche du littoral flamand dont l'établissement est projeté par la Commission de pêche maritime de la Flandre Occidentale (7 ^e annuité) (Les annuités servant de fonds de garantie seront partagées par moitié entre la Coopérative d'assurance visée plus haut « Westvlaamsche verzekering voor zeilsloepen » et la Société « Credit maritime belge » d'Ostende, en vertu du consentement de la « Westvlaamsche » et sous approbation du Gouvernement, en raison de contrats de réassurance réciproque entre les deux organismes.)	75,000 »
64	Part d'intervention dans les dépenses de l'Administration centrale, du Service de Presse et de Publicité et du Comité supérieur de contrôle	360,722 »
	DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
65	Partie mobile des traitements et salaires	6.055,100 »
66	Part de la Marine dans la partie mobile des traitements et salaires du personnel de l'Administration centrale, du Service de Presse et de Publicité et du Comité supérieur de contrôle	57,845 »
	TOTAL des dépenses d'exploitation de la Marine. . . . fr.	

TABEL I. — UITGAVEN VAN EXPLOITATIE.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

<p>Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.</p>	<p>AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</p>	<p>Artikelen.</p>
	<p style="text-align: center;">ALLERHANDE UITGAVEN.</p> <p>Bijdrage van de Regering, tot een bedrag van ten hoogste 750,000 frank, in het vestigen van een waarborgfonds ten voordeele van eene onderlinge zeeverzekeringsmaatschappij voor de zeilvisschers van de Vlaamsche kust, waarvan de oprichting ontworpen is door de Commissie voor de zeevisscherij van West-Vlaanderen (7^e annuïteit).</p> <p>(De annuïteiten dienende als waarborgfonds zullen verdeeld worden voor de helft tusschen de bovenbedoelde Verzekeringscoöperatief « Westvlaamsche verzekering voor zeilsloepen » en de Maatschappij « Crédit maritime belge », te Oostende, krachtens bewilliging van de « Westvlaamsche » en onder goedkeuring van de Regering, met het oog op wederzijdsche herverzekeringscontracten tusschen beide inrichtingen.)</p> <p>Aandeel in de uitgaven van het Hoofdbeheer, van den Pers- en Publiciteitsdienst en van het Hooger Comité van Toezicht.</p> <p style="text-align: center;">UITZONDERLIJKE UITGAVEN.</p> <p>Veranderlijk deel der wedden en loonen</p> <p>Aandeel van het Zeewezen in het veranderlijk deel der wedden en loonen van het personeel van het Hoofdbeheer, van den Pers- en Publiciteitsdienst en van het Hooger comité van Toezicht.</p>	<p>63</p> <p>64</p> <p>65</p> <p>66</p>
<p>57,272,325 »</p>	<p>TOTAAL van de uitgaven van exploitatie van het Zeewezen.</p>	

TABLEAU I. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLEGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
C. — POSTES.		
67	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés	48,295 000 »
68	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités du personnel facteur	66,844,000 »
69	Transport des facteurs	150,000 »
70	Traitements d'activité et de disponibilité, salaires et indemnités des agents payés à la tâche ou à la journée	3,580,000 »
71	Indemnités pour travail extraordinaire	1,026,000 »
72	Frais de déplacements	505,000 »
73	Part d'intervention de l'Administration des Postes dans les frais d'habillement des facteurs	2,242,000 »
74	Transport des dépêches	2,200,000 »
75	Indemnités et remboursements du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste	10,000 »
76	Matériel, frais de loyer et de régie; indemnités à accorder éventuellement à d'anciens agents qui ont été victimes d'accidents survenus en service, à leurs veuves, leurs enfants ou leurs familles. Approvisionnement divers. Fabrication de valeurs postales. Indemnités à des étrangers du chef d'accidents causés au cours de l'exploitation postale. Frais d'exploitation des camionnettes postales. Remboursement à l'Office central des imprimés des tournitures de bureau matériel de gravure, impressions, papiers, encre, etc., commandés pour compte de la Poste	12,061,298 »
77	Dépenses pour compte de tiers	51,800 »
78	Part d'intervention de l'Administration dans les frais du Bureau international de Berne	25,000 »
79	Emoluments, indemnités de caisse, primes et remises	1,800,000 »

TABEL I. — UITGAVEN VAN EXPLOITATIE.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

Total per chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	<p style="text-align: center;">AANWIJZING</p> <p style="text-align: center;">VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</p>	Artikelen.
C. — POSTERIJEN.		
	Jaarwelden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	67
	Jaarwelden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid van en vergoeding voor de brievenbestellers.	68
	Vervoer van de brievenbestellers.	69
	Jaarwelden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid, werkloon van en vergoeding voor bij de taak of per dag betaalde bedienden.	70
	Vergoedingen voor overwerk	71
	Vergoedingen wegens overplaatsing	72
	Aandeel van het Beheer van Posterijen in de kleedingskosten der brievenbestellers	73
	Vervoer van de postpakketten	74
	Vergoedingen en uitkeeringen wegens aan de post toevertrouwde beleggingen, zendingen en invorderingen.	75
	Materieel, huur- en bureelkosten; vergoedingen desvoorkomend te verleenen aan gewezen bedienden welke slachtoffers zijn geweest van ongevallen in dienst, aan hunne weduwen, kinderen of familiën. Verschillende voorraad. Vervaardiging van postwaarden. Vergoedingen aan vreemden voor ongevallen veroorzaakt tijdens de post-exploitatie. Exploitatiekosten van de postmotorwagentjes. Terughbetaling aan den Centralen Dienst voor drukwerken, van de voor rekening van de Post bestelde kantoorbehoeften, graveermaterieel, drukwerken, papier, inkt, enz.	76
	Uitgaven voor rekening van derden	77
203,856,451 »	Aandeel van het Beheer in de kosten van het Internationaal Bureel te Bern.	78
	Loon, kasvergoeding, premiën en commissieloon.	79

TABLEAU I. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
DÉPENSES GÉNÉRALES.		
80	Honoraires des medecins pour visites, examens approfondis, contre-visites, etc. n'intéressant pas la Caisse des ouvriers	45,000 »
81	Part de l'Administration des Postes dans les dépenses de l'Administration centrale, du Service de Presse et de Publicité et du Comité supérieur de contrôle	991,750 »
82	Subside à la Caisse des ouvriers du chemin de fer	171,165 »
83	Exécution de la loi du 24 décembre 1905 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail	20,000 »
84	Commissions d'exams. — Dépenses imprévues non libellées au Budget.	23,000 »
85	Charges financières.	4,626,800 »
86	Déficits de comptes.	20,000 »
87	Pensions et premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés et prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année.	11,630,000 »
88	Execution de la loi du 5 juin 1920 portant revision des pensions.	2,125,000 »
89	Remboursement à la Caisse des Veuves et Orphelins des pertes subies sur les pensions acquises au 1 ^{er} janvier 1920 par application de la loi du 25 février 1920, prescrivant le paiement anticipatif des pensions	5 000 »
90	Subside pour le ravitaillement et le service des Economats	24,000 »
91	Remboursement à la Marine des frais de transport de la correspondance postale par les malles Ostende-Douvres	3,500,000 »
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
92	Partie mobile des traitements et salaires	41,726,800 »
93	Part d'intervention dans la partie mobile des traitements et salaires du personnel de l'Administration centrale, du Service de Presse et de Publicité et du Comité supérieur de contrôle	157,838 »
Total des dépenses d'exploitation des Postes. fr.		

TABEL I. — UITGAVEN VAN EXPLOITATIE.
MINISTERIE VAN SPOORWEGEN, ZEEWEZEN, POSTER. EN TELEGR.

Total per chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	<p style="text-align: center;">AANWIJZING</p> <p style="text-align: center;">VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</p>	Artikelen.
	ALGEMEEN^e UITGAVEN.	
	Honoraria van de dokters voor onderzoeken, grondige keuringen, herkeuringen, enz., die de Werkliedenkas niet aanbelangen.	80
	Deel van het Beheer van Posterijen in de uitgaven van het Hoofdbeheer, van den Pers- en Publiciteitsdienst en van het Hooger Comité van Toezicht.	81
	Toelage aan de Werkliedenkas van spoorwegen	82
	Uitvoering van de wet van 24 December 1905 op de vergoeding der schade voort-spruitende uit arbeidsongevallen.	83
	Examencommissies. — Onvoorziene uitgaven welke niet in de Begrooting genoemd zijn.	84
	Financieele lasten.	85
	Tekort van rekenplichtigen.	86
	Aan ambtenaars en beampten te verleenen pensioenen en eerste termijn van pensioenen welke in 1926 of vóór 1 Januari van hetzelfde jaar ingaan.	87
	Uitvoering van de wet van 3 Juni 1920, houdende herziening van de pensioenen.	88
	Terughetaling aan de Kas van Weduwen en Weezen van de verliezen ondergaan op de op 1 Januari 1920 verschuldigde pensioenen, ten gevolge van de toepassing der wet van 25 Februari 1920, vooruitbetaling der pensioenen voorschrijvende.	89
	Toelage voor de bevoorrading en den Dienst der economaten	90
	Terughetaling aan het Zeewezen van de kosten van vervoer der poststukken door de pakethooten Oostende-Dover	91
	UITZONDERLIJKE UITGAVEN.	
	Veranderlijk deel der wedden en loonen	92
	Aandeel in het veranderlijk deel der wedden en loonen van het personeel van het Hoofdbeheer, van den Pers- en Publiciteitsdienst en van het Hooger Comité van Toezicht.	93
203,856,454 »	TOTAAL der uitgaven van exploitatie der Posterijen.	

TABIEAU I. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.
MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLEGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
D. — TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.		
94	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés	45,696 700 »
95	Salaires et indemnités des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . . .	18,235,800 »
96	Indemnités pour travail extraordinaire	155,000 »
97	Indemnités de déplacement	1,000,000 »
98	Entretien des lignes et des bureaux, fournitures diverses (y compris une somme de 315,000 francs pour une créance d'un exercice antérieur)	14,490,900 »
99	Imprimés, fournitures de bureau, reliures, etc.	2,633,364 »
100	Indemnités résultant de l'exploitation des services télégraphique et téléphonique (accidents aux personnes, dommages causés aux propriétés, vols de matériel, etc.)	56,000 »
101	Part d'intervention dans les frais du Bureau international de Berne.	30,000 »
102	Part d'intervention éventuelle dans les frais du Comité consultatif de Paris pour la téléphonie internationale	10,000 »
103	Quote-part de la Belgique dans les frais d'entretien et de renouvellement des câbles télégraphiques et téléphoniques sous-marins anglo-belges	1,200 000 »
104	Part d'intervention dans les dépenses de l'Administration centrale, du Service de presse et de publicité et du Comité supérieur de contrôle	637 657 »
DÉPENSES GÉNÉRALES.		
105	Subside à la Caisse des ouvriers du Chemin de fer	648,979 »
106	Exécution de la loi du 24 décembre 1905 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.	150,000 »
DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.		
107	Dépenses imprévues non libellées au Budget	7,000 »
108	Charges financières.	30,896,400 »

TABEL I. — UITGAVEN VAN EXPLOITATIE.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

Totaal par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
D. — TELEGRAFEN EN TELEFONEN.		
	Jaarwedden voor werkelijk dienst en voor beschikbaarheid van en vergoeding voor de ambtenaars en beambten.	94
	Loonen en vergoedingen van de bedienden, betaald per stuk, per dag of per maand	95
	Vergoedingen voor overwerk	96
	Vergoedingen wegens overplaatsing	97
	Onderhoud van de lijnen en kantoren: allerlei benodigdheden (<i>inbegrepen eene som van 315,00 frank voor eene schuldvordering van een vroeger dienstjaar</i>).	98
	Drukwerk, kantoorbehoefden, inbinden, enz.	99
	Vergoedingen voortvloeiende uit de exploitatie van de telegraaf- en telefoondiensten (ongevallen aan personen, schade aan eigendommen, diefstal van materieel, enz.)	100
	Aandeel in de kosten van het Internationaal Bureau te Bern	101
	Gebeurlijk aandeel in de kosten van het Raadgevend Comité te Parijs voor de internationale telefonie.	102
	Aandeel van België in de kosten van onderhoud en vernieuwing van de Engelsch-Belgische onderzeesche telegraaf- en telefoonkabels.	103
	Aandeel in de uitgaven van het Hoofdbeheer, den Pers- en Publiciteitsdienst en het Hooger Comité van toezicht.	104
ALGEMEENE UITGAVEN.		
	Toelage aan de Werkliedenkas van Spoorwegen	105
	Uitvoering van de wet van 24 December 1903 op de vergoeding der schade voort-spruitende uit arbeidsongevallen.	106
162,536,738 »	ALLERHANDE ONVOORZIENE UITGAVEN.	
	Onvoorziene uitgaven welke niet in de Begroting opgenomen zijn	107
	Financieele lasten	108

TABEAU I. — DEPENSES D'EXPLOITATION.
MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
100	Pensions et premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés et prenant cours en 1920 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année	3,238,000 »
110	Exécution de la loi du 5 juin 1920 portant revision des pensions	620,000 »
111	Remboursement à la Caisse des Veuves et Orphelins des pertes subies sur les pensions acquises au 1 ^{er} janvier 1920, par application de la loi du 25 février 1920, prescrivant le paiement anticipatif des pensions	2,000 »
112	Subside pour le ravitaillement et le Service des économats	417,000 »
113	Déficits de comptes	40,000 »
114	Frais résultant de la liquidation des comptes avec les Offices étrangers envers lesquels l'Office belge est débiteur. (Les crédits portés aux articles 98 et 103 pourront être réunis et transférés de l'un à l'autre de ces articles, suivant les besoins du service.)	22,600,000 »
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
115	Partie mobile des traitements et salaires	20,000,000 »
116	Part d'intervention dans la partie mobile des traitements et salaires du personnel de l'Administration Centrale, du Service de Presse et de Publicité et du Comité Supérieur de Contrôle.	102,838 »
TOTAL des dépenses d'exploitation des Télégraphes et Téléphones. fr.		

TABEL I. — UITGAVEN VAN EXPLOITATIE.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	Pensioenen en eerste termijn van pensioenen te verlenen aan ambtenaars en beampten en aanvang nemende in 1926 of vóór 1 Januari van hetzelfde jaar	109
	Uitvoering van de wet van 3 Juni 1920 houdende herziening van de pensioenen.	110
	Terughetaling aan de kas van Weduwen en Weezen van de verliezen ondergaan op de op 1 Januari 1920 verschuldigde pensioenen, ten gevolge van de toepassing der wet van 25 Februari 1920, vooruitbetaling der pensioenen voorschrijvende.	111
	Toelage voor de bevoorrading en den Dienst der economaten.	112
	Tekort van rekenplichtigen	113
	Kosten ontstaan uit de uithetaling der rekeningen met de vreemde ambten wiens schuldenaar het Belgisch Ambt is. (De op artikelen 98 en 103 ingeschreven credieten mogen, volgens de vereischten van den dienst, samengevoegd en van het een naar het ander dezer artikelen overgebracht worden.)	114
	UITZONDERLIJKE UITGAVEN.	
	Veranderlijk deel der wedden en loonen.	115
	Aandeel in het veranderlijk deel der wedden en loonen van het personeel van het Hoofdbeheer, van den Pers- en Publiciteitsdienst en van het Hooger Comité van Toezicht.	116
162,536,738 »	TOTAAL van de uitgaven van exploitatie van de Telegrafien en Telefonen.	

TABLEAU I. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
E. — OFFICE DES SERVICES DE L'ÉLECTRICITÉ.		
117	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés	2,374,900 »
118	Remunérations des ouvriers et autres agents subalternes, indemnités de toute nature, primes d'économie et de régularité	5,235,300 »
119	Indemnités pour travail extraordinaire	23,000 »
120	Frais de déplacements	340,000 »
121	Fournitures de bureau, impressions, bibliothèque, mobilier, chauffage, éclairage, contributions loyers de locaux, menues dépenses. — Participation du Comité électrotechnique belge à la Commission internationale d'électricité, etc.	170,645 »
122	Achat d'énergie, de gaz et d'objets de consommation pour la réparation et l'entretien ainsi que pour les fournitures et travaux effectués pour compte de tiers	30,613,100 »
DÉPENSES GÉNÉRALES.		
123	Subside à la Caisse des ouvriers du Chemin de fer	220,630 »
124	Exécution de la loi du 24 décembre 1905 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail	67,000 »
125	Pensions et premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés et prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année.	45,000 »
126	Exécution de la loi du 5 juin 1920 portant révision des pensions	20,000 »
127	Remboursement à la Caisse des veuves et orphelins des pertes subies sur les pensions acquises au 1 ^{er} janvier 1920 par application de la loi du 25 février 1920 prescrivant le paiement anticipatif des pensions.	1,000 »
128	Charges financières	5,976,239 »
129	Commissions d'examen. — Dépenses imprévues non libellées au Budget.	4,000 »
130	Part d'intervention dans les dépenses de l'Administration centrale du Département et du Comité supérieur de contrôle.	160,004 »
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
131	Partie mobile des traitements et salaires	1,931,600 »
132	Part d'intervention dans la partie mobile des traitements et salaires du personnel de l'Administration Centrale et du Comité supérieur de contrôle.	26,949 »
TOTAL des dépenses de l'Office des Services de l'Electricité . . . fr.		

TABEL I. — UITGAVEN VAN EXPLOITATIE.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	<p style="text-align: center;">AANWIJZING</p> <p style="text-align: center;">VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</p>	Artikelen.
47.209,337 "	E. — AMBT VAN DE DIENSTEN DER	
	ELECTRICITEIT.	
	Jaarwedden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten.	117
	Bezoldiging van de werkelijken en andere lagere bedienden, allerhande vergoedingen, bezuinigings- en regelmatigheidspremiën.	118
	Vergoedingen voor overwerk	119
	Vergoedingen wegens overplaatsing	120
	Kantoorbehoefden, drukwerk, boekery, meubelen, verwarming, verlichting, belastingen huurkosten van lokalen, kleine uitgaven. — Deelname van het Belgisch electrotechnisch Comité aan de Internationale Electriciteitscommissie, enz	121
	Aankoop van drijfkracht, gas en verbruiksvoorwerpen voor de herstellingen en den onderhoud, evenals voor de leveringen en werken uitgevoerd voor derden.	122
	ALGEMEENE UITGAVEN.	
	Toelage aan de Werkliedenkas van den Spoorweg	123
	Uitvoering van de wet van 24 December 1905 op de vergoeding der schade voortvloeiende uit arbeidsongevallen.	124
	Pensioenen en eerste termijn van pensioenen te verleenen aan ambtenaren en beambten en aanvang nemende in 1926 of vóór 1 Januari van het zelfde jaar.	125
	Uitvoering van de wet van 5 Juni 1920, houdende herziening der pensioenen.	126
	Terugnabetaaling aan de Kas van weduwen en weezen van de verliezen ondergaan op de op 1 Januari 1920 verschuldigde pensioenen ten gevolge van de toepassing der wet van 25 Februari 1920 vooruitbetaling der pensioenen voorschrijvende.	127
	Financiële lasten	128
	Examencommissiën — Onvoorziene uitgaven niet benoemd in de Begroting . .	129
	Aandeel in de uitgaven van het Hoofdbeheer van het Departement en van het Hooger Comité van toezicht.	130
	UITZONDERLIJKE UITGAVEN.	
	Veranderlijk deel der wedden en loonen	131
	Aandeel in het veranderlijk deel der wedden en loonen van het personeel van het Hoofdbeheer en van het Hooger Comité van Toezicht.	132
TOTAAL van de uitgaven van het Ambt van de Diensten der Electriciteit.		
47.209,337 "		

TABLEAU I. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.
MIN. DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
F. — OFFICE CENTRAL DES IMPRIMÉS.		
133	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés.	425,000 »
134	Rémunérations des gens de service et salaires des ouvriers.	432,000 »
135	Indemnités pour travail extraordinaire	3,000 »
136	Indemnités de déplacements	5,000 »
137	Mobilier, fournitures de bureau, etc	99,000 »
138	Achat d'imprimés, fournitures de bureau, etc., pour compte des différents Départements ministériels et administrations	26,389,600 »
DÉPENSES GÉNÉRALES.		
139	Part de l'Office Central des Imprimés dans les dépenses de l'Administration centrale	36,443 »
140	Subside à la Caisse des ouvriers du chemin de fer	29,563 »
141	Exécution de la loi du 24 décembre 1905 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.	5,000 »
142	Dépenses imprévues non libellées au Budget	1,000 »
143	Charges financières.	28,485 »
144	Exécution de la loi du 5 juin 1920 portant révision des pensions	5,000 »
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
145	Partie mobile des traitements et salaires	245,884 »
146	Part d'intervention dans la partie mobile des traitements et salaires du personnel de l'Administration centrale.	6,000 »
	TOTAL des dépenses d'exploitation de l'Office Central des imprimés . fr.	

TABEL I. — UITGAVEN VAN EXPLOITATIE.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

TOTAL. — TOTAAL.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen
F. — CENTRALE DIENST VOOR DRUKWERKEN.		
	Jaarwedden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid van en vergoedingen voor ambtenaren en beamtten	133
	Bezoldiging van de dienstheden en loonen der werkheden	134
	Vergoedingen voor overwerk	135
	Vergoedingen wegens overplaatsing	136
	Meubelen, kantoorbehoefden, enz.	137
	Aankoop van drukwerk, kantoorbehoefden, enz., voor rekening van de verschillende ministerieele Departementen en beheeren.	138
ALGEMEENE UITGAVEN.		
	Deel van den Centralen Dienst voor drukwerken in de uitgaven van het Hoofdbeheer	139
27.710,975 »	Toelage aan de Werkliedenkas van spoorwegen	140
	Uitvoering van de wet van 24 December 1905 op de vergoeding der schade voort-spruitende uit arbeidsongevallen	141
	Onvoorziene uitgaven welke niet in de Begrooting genoemd zijn	142
	Financieele lasten	143
	Uitvoering van de wet van 5 Juni 1920, houdende herziening van de pensioen	144
UITZONDERLIJKE UITGAVEN.		
	Veranderlijk deel der wedden en loonen	145
	Aandeel in het veranderlijk deel der wedden en loonen van het personeel van het Hoofdbeheer.	146
27.710,975 »	TOTAAL der uitgaven van exploitatie van den Centralen Dienst voor drukwerken.	

TABLEAU I. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.
MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
G. — AÉRONAUTIQUE.		
147	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités de toute nature des fonctionnaires, employés et personnel de l'Administration de l'Aéronautique	700.000 »
148	Frais de déplacement. — Représentation	30.000 »
149	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités de toute nature des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois	440.000 »
150	Indemnités pour travail extraordinaire.	30.000 »
151	Matériel — Approvisionnements. — Subsidés. — Travaux d'aménagement.	6,550,500 »
DÉPENSES GÉNÉRALES.		
152	Exécution des obligations incombant à l'Administration en vertu de la loi du 24 décembre 1905 sur la réparation des accidents du travail.	2.000 »
153	Dépenses imprévues non libellées au Budget	1,000 »
154	Pensions et premiers termes des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés.	7,500 »
155	Part d'intervention de l'Aéronautique civile dans les dépenses de l'Administration centrale et du Comité supérieur de contrôle	45 931 »
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
156	Partie mobile des traitements et salaires	350,000 »
157	Part d'intervention dans la partie mobile des traitements et salaires de l'Administration centrale et du Comité supérieur de contrôle	7,946 »
	TOTAL des dépenses d'exploitation de l'Aéronautique. . . fr.	

TABEL I. — UITGAVEN VAN EXPLOITATIE.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

Total par chapitre. — Total par hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
G. — LUCHTVAARTWEZEN.		
	Jaarwedden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid van en vergoedingen van allen aard voor ambtenaren, beambten en personeel van het Beheer van Luchtvaartwezen	147
	Kosten van verplaatsing. Vertoon	148
	Jaarwedden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid van en vergoedingen van allen aard voor de beuoemde of de per stuk, per dag of per maand betaalde bedienden	149
	Vergoedingen voor overwerk	150
	Materieel. — Bevoorrading. — Toelagen. — Inrichtingswerken	151
	ALGEMEENE UITGAVEN.	
8,164,877 »	Uitvoering der verplichtingen ten laste vallende van het Beheer krachtens de wet van 24 December 1903 op de vergoeding der arbeidsongevallen.	152
	Onvoorziene niet in de Begrooting genoemde uitgaven	153
	Aan ambtenaren en beambten te verleenen pensioenen en eerste termijn van pensioenen.	154
	Aandeel van het Burgerlijke Luchtvaartwezen in de uitgaven van het Hoofdbeheer en van het Hooger Comitee van Toezicht.	155
	UITZONDERLIJKE UITGAVEN.	
	Veranderlijk deel der wedden en loonen.	156
	Aandeel in het veranderlijk deel der wedden en loonen van het Hoofdbeheer en van het Hooger Comitee van Toezicht.	157
8,164,877 »	TOTAAL der uitgaven van exploitatie van het Luchtvaartwezen.	

TABLEAU I. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.
MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES ADMINISTRATIONS.	Montant des dépenses par administration. — Bedrag der uitgaven per beheer.
RÉCAPITULATION.		
<i>A.</i>	Chemins de fer	1,837,953,777 19
<i>B.</i>	Marine	57,272,325 »
<i>C.</i>	Postes	203,856,451 »
<i>D.</i>	Télégraphes et Téléphones	162,536,738 »
<i>E.</i>	Electricité	47,209,337 »
<i>F.</i>	Office Central des Imprimés	27,710,975 »
<i>G.</i>	Aéronautique	8.164,877 »
	TOTAL du Tableau I (Dépenses d'exploitation). . . . fr.	

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 12 novembre 1925.

ALBERT.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Chemins de fer,
Marine, Postes et Télégraphes,*

E. ANSEELE.

Le Ministre des Finances,

ALB. JANSSEN.

TABEL I. — UITGAVEN VAN EXPLOITATIE.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

TOTAL. — TOTAAL.	AANDUIDING DER BEHEEREN.	HOOFD- STUKKEN.
OPSOMMING.		
	Spoorwegen	<i>A.</i>
	Zeewezen.	<i>B.</i>
	Posterijen.	<i>C.</i>
	Telegrafen en Telefonen	<i>D.</i>
	Electriciteit	<i>E.</i>
	Centrale Dienst voor Drukwerken	<i>F.</i>
	Luchtvaartwezen	<i>G.</i>
2,344,704,480 19		
2,344,704,480 19	TOTAAL van Tabel I (Uitgaven van exploitatie).	

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden
aan Ons besluit van 12 November 1925.

ALBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Spoorwegen,
Zeewezen, Posterijen en Telegrafen,*
E. ANSEELE.

De Minister van Financien,
ALB. JANSSEN.

MINISTÈRE

DES

CHEMINS DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

TABLEAU II

RECETTES D'EXPLOITATION

MINISTERIE

VAN

SPOORWEGEN, ZEEWEZEN, POSTERIJEN EN TELEGRAFEN

TABEL II

ONTVANGSTEN VAN EXPLOITATIE

TABLEAU II. — RECETTES D'EXPLOITATION.
MINISTÈRE DES CHEM DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article. — Bedrag der ramingen van ontvangsten per artikel.
A. — CHEMINS DE FER.		
1	Chemin de fer (voyageurs et marchandises)	1,765,165,000 »
2	Produits divers encaissés par le Département des Finances pour location de terrains, etc, taxes de participation aux examens	2,000,000 »
3	Recette exceptionnelle : recouvrement d'une créance vis-à-vis d'administrations étrangères du chef de prestations fournies pour transport de troupes, etc, pendant la guerre et au cours de la période de démobilisation (premier acompte)	20,000,000 »
4	Recettes diverses (vente de matériaux et matières hors d'usage, publicité).	47,000,000 »
5	Intérêts à 5 % sur une somme de 3,500,000 francs avancée à l'Économat des vivres.	165,000 »
6	Remboursement par l'Office des services de l'Électricité et par les départements ministériels de la valeur des combustibles approvisionnés pour leur compte	4,870,000 »
	TOTAL des recettes d'exploitation des Chemins de fer fr.	
B. — MARINE.		
7	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres.	15,200,000 »
8	Produit des passages d'eau d'Anvers à la Tête de Flandre	2,300 000 »
9	Produit des actes des Commissariats maritimes	500,000 »
10	Produit des droits de pilotage	7,000 000 »
11	Produit des droits de remorque	200,000 »
12	Produit du service d'inspection maritime	150,000 »
13	Remboursement d'avances budgétaires	745,000 »
14	Vente ou cession de vieux matériaux et objets hors d'usage. Vente d'objets divers; taxes, redevances et droits divers.	220,000 »
15	Remboursement d'avances (frais relatifs à l'enseignement théorique et pratique des mousses de la pêche et des marins du commerce)	2,534,500 »
16	Recette du chef de l'accord à conclure avec les Pays-Bas en vue de relever les droits de pilotage	10,000 000 »
17	Transport de la correspondance postale par les malles Ostende-Douvres	3,500,000 »
	TOTAL des recettes d'exploitation de la Marine fr	

TABEL II. — ONTVANGSTEN VAN EXPLOITATIE.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

TOTAL — TOTAAL.	AANDUIDING DER OPBRENGSTEN.	Artikelen.
	A. — SPOORWEGEN.	
1,839,200,000 »	Spoorweg (reizigers en koopwaren)	1
	Vershillende opbrengsten geïnd door het Departement van Financiën voor verhuren van gronden, enz., taxes voor deelneming aan de examens.	2
	Uitzonderlijke ontvangsten : terugvordering van eene schuldbrief tegenover vreemde beheeren voor vervoer van troepen, enz., gedurende den oorlog en binst het tijdstip van demobilisatie (eerste betaling).	3
	Vershillende ontvangsten (verkoop van materialen en stoffen buiten gebruik, publieiteit.)	4
	Interesten aan 5 t. h. op eene som van 5,500,000 frank geleend aan het Econoomaat voor levensmiddelen.	5
	Terugbetaling door het Ambt van de Diensten der Electriciteit en door de Ministerieele Departementen van de waarde der voor hunne rekening opgeslagen brandstoffen.	6
1,839,200,000 »	TOTAAL der ontvangsten van exploitatie der Spoorwegen.	
	B. — ZEEWEZEN.	
42,349,500 »	Opbrengst van den stoombootdienst tusschen Oostende en Dover	7
	Opbrengst van de overzetsdiensten Antwerpen-Vlaamsch Hoofd.	8
	Opbrengst van de akten der waterschouten	9
	Opbrengst van de loodsgelden	10
	Opbrengst van de sleepgelden	11
	Opbrengst van den zeevaartinspectiedienst	12
	Terugbetaling van Begrotingsvoorschotten	13
	Verkoop of overlating van oude materialen en buiten gebruik gestelde voorwerpen. Verkoop van allerhaude voorwerpen; allerlei taxes, huurgelden en rechten.	14
	Terugbetaling van voorschotten (kosten betreffende het theoretisch- en practisch onderwijs van de visschersjongens en de zeelieden der koopwaardij).	15
	Ontvangsten naar aanleiding van de met Nederland te sluiten overeenkomst voor de verhooging van de loodsrechten.	16
	Vervoer van de poststukken met de pakketbooten Oostende-Dover	17
42,349,500 »	TOTAAL van de ontvangsten van exploitatie van het Zeewezen.	

TABLEAU II — RECETTES D'EXPLOITATION.
MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS	Montant des évaluations de recettes par article. — Bedrag der ramingen van ontvangsten per artikel.
C. — POSTES.		
18	Recettes diverses d'exploitation	183,315,000 »
19	Transit international	3,450,000 »
20	Recettes du Service de Presse et de Publicité	100,000 »
21	Vente ou cession de vieux matériaux et objets hors d'usage; remboursement d'avances budgétaires	635,800 »
22	Remboursement de dépenses effectuées pour compte d'autres administrations	18,007,960 »
23	Redevances payées par les divers départements ministériels et autres organismes pour le transport des correspondances de service.	3,663,000 »
	TOTAL des recettes d'exploitation des Postes fr.	
D. — TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.		
24	Télégraphes et Téléphones	182,580,000 »
25	Recettes supplémentaires à provenir de la liquidation des soldes des comptes internationaux avec les offices étrangers envers lesquels la Belgique est créditrice. (Télégraphes et Téléphones.)	7,890,000 »
26	Recettes du Service de Presse et de Publicité	400,000 »
27	Sommes correspondant aux prévisions de dépenses à résulter du paiement des traitements et indemnités aux membres du personnel de l'Administration des Télégraphes détachés à l'armée d'occupation	35,000 »
28	Vente ou cession de vieux matériaux et objets hors d'usage; vente d'objets divers; remboursement d'avances budgétaires; taxes, redevances et droits divers	1,637,600 »
	TOTAL des recettes d'exploitation des Télégraphes et Téléphones fr.	

TABEL II. — ONTVANGSTEN VAN EXPLOITATIE.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

TOTAL — TOTAAL.	AANDUIDING DER OPBRENGSTEN.	Artikelen.
C. — POSTERIJEN.		
	Allerlei ontvangsten van uitbating	18
	Internationale doorvoer.	19
	Ontvangsten van den Pers- en Publiciteitsdienst	20
208,871,760 »	Verkoop of overlating van oude materialen en buiten gebruik gestelde voorwerpen; terugbetaling van voorschotten op de begrooting.	21
	Terugbetaling van voor rekening van andere beheeren gedane uitgaven	22
	Door de verschillende ministerieele departementen en andere instellingen betaalde sommen voor het vervoer der dienststukken.	23
208,871,760 »	TOTAAL der ontvangsten van exploitatie der Posterijen.	
D. — TELEGRAFEN EN TELEFONEN.		
	Telegraf en Telefonen	24
	Bijkomende ontvangsten voortkomende van de uitkeering der saldo's van de internationale rekeningen met de vreemde ambten tegenover welke België schuldeischer is. (Telegraf en Telefonen)	25
	Ontvangsten van den Pers- en Publiciteitsdienst	26
162,542,600 »	Som overeenstemmende met de voorzieningen van uitgaven te ontstaan uit het betalen van wedden en vergoedingen aan de leden van het personeel van het Beheer van Telegraf en, gedetacheerd bij het bezettingleger.	27
	Verkoop of overlating van oude materialen en buiten gebruik geraakte voorwerpen; verkoop van allerhande voorwerpen; terugbetaling van voorschotten op de begrooting; taxes, huurgeld en allerlei rechten.	28
162,542,600 »	TOTAAL van de ontvangsten van exploitatie der Telegraf en Telefonen.	

TABLEAU II. — RECETTES D'EXPLOITATION.
MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article. — Bedrag der ramingen van ontvangsten per artikel.
	E. — ÉLECTRICITÉ.	
29	Remboursement des dépenses faites pour compte d'autres administrations	47,209,337 »
	TOTAL des recettes d'exploitation de l'Office des services de l'Électricité. . . fr.
	F. — OFFICE CENTRAL DES IMPRIMÉS.	
30	Remboursement des dépenses faites pour compte d'autres administrations	27,710,975 »
	TOTAL des recettes d'exploitation de l'Office Central des Imprimés. . . fr.
	G. — AÉRONAUTIQUE.	
31	Perception des taxes de garage, d'atterrissage et aide fournie aux navigateurs aériens.	150,000 »
	TOTAL des recettes d'exploitation de l'Aéronautique. . . fr.

TABEL II. — ONTVANGSTEN VAN EXPLOITATIE.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

TOTAL. — TOTAAL.	AANDUIDING DER OPBRENGSTEN.	Artikelen.
E. — ELECTRICITEIT.		
47,209,337 »	Terugbetaling der uitgaven gedaan voor rekening van andere beheeren	29
47,209,337 »	TOTAAL van de ontvangsten van exploitatie van het ambt van de diensten der Electriciteit.	
F. — CENTRALE DIENST VOOR DRUKWERKEN.		
27,710,975 »	Terugbetaling der uitgaven gedaan voor rekening van andere beheeren	30
27,710,975 »	TOTAAL van de ontvangsten van exploitatie van den Centralen dienst voor drukwerken.	
G. — LUCHTVAARTWEZEN.		
150,000 »	Inning der bergings- en landingstaxen en hulp veerleend aan de luchtvaarders	31
150,000 »	TOTAAL van de ontvangsten van exploitatie het van Luchtvaartwezen	

TABLEAU II. — RECETTES D'EXPLOITATION.
MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

CHAPITRES	DÉSIGNATION DES ADMINISTRATIONS.	Montant des évaluations de recettes. — Bedrag der ramingen van ontvangsten.
RÉCAPITULATION.		
A.	Chemins de fer	1,839,200,000 »
B.	Marine	42,349,500 »
C.	Postes.	208,871,760 »
D.	Télégraphes et téléphones	162,542,600 »
E.	Électricité	47,209,337 »
F.	Office central des imprimés	27,740,975 »
G.	Aéronautique.	150,000 »
TOTAL du Tableau II (Recettes d'exploitation). . . fr.	

TABEL II. — ONTVANGSTEN VAN EXPLOITATIE.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

TOTAL. — TOTAAL.	AANDUIDING DER BEHEEREN.	HOOFD- STUKKEN.
OPSOMMING.		
	Spoorwegen	A.
	Zeewezen.	B.
	Postertjen	C.
2,328,034,172 »	Telegrafen en telefonen.	D.
	Electriciteit	E.
	Centrale dienst voor drukwerken	F.
	Luchtvaartwezen.	G.
2,328,034,172 »	TOTAAL van Tabel II (Ontvangsten van exploitatie).	

(44)

MINISTÈRE

DES

CHEMINS DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

TABLEAU III

**TABLEAU D'IMPUTATION DES DÉPENSES
DE L'ADMINISTRATION CENTRALE**

MINISTERIE

VAN

SPOORWEGEN, ZEEWEZEN, POSTERIJEN EN TELEGRAFEN

TABEL III

**TABEL VAN AANREKENING DER UITGAVEN
VAN HET HOOFDBEHEER**

TABLEAU III. — DÉPENSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE
MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
ADMINISTRATION CENTRALE.		
SECTION 1^{re}. — Administration centrale.		
1	a) Traitement du Ministre fr. 35 000 » b) Frais de représentation 18,000 »	53,000 »
2	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés; jetons de présence et frais de parcours des membres du Comité mixte de contentieux administratif et d'administration générale et des membres du Conseil d'appel en matière de mesures disciplinaires. Les magistrats qui font partie du Conseil d'appel toucheront des indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.	2,239,300 »
3	Traitements d'activité et de disponibilité et salaires des huissiers, messagers, concierges, gens de service et agents payés à la tâche, à la journée ou par mois; primes et indemnités de toute nature	237,000 »
4	Indemnités pour travail extraordinaire	23,000 »
5	Indemnités de déplacements	33,000 »
6	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, travaux d'entretien et d'aménagement à l'hôtel ministériel; menues dépenses, loyers de locaux.	245,000 »
7	Honoraires des avocats.	236,000 »
8	Commission centrale d'examen	68,000 »
SECTION 2. — Service de presse et de publicité.		
9	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés, etc.	230,000 »
10	Traitements d'activité et de disponibilité, salaires et indemnités des huissiers, messagers, concierges, etc.	27,000 »
11	Indemnités pour travail extraordinaire	2,000 »
12	Frais de déplacements	10,000 »
13	Matériel, fournitures de bureau, imprimés pour le service, chauffage, éclairage, mobilier, loyer de locaux, etc.	25,000 »
14	Publicité commerciale.	326,500 »
15	Courtages de publicité; frais occasionnés par l'exécution du service de la publicité commerciale, placement d'affiches, achat de fournitures, etc.	5,000 »

TABEL III. — UITGAVEN VAN HET HOOFDBEHEER
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	HOOFDBEHEER.	
	AFDEELING 1. — Hoofdbeheer.	
	a) Jaarwedde van den Minister.	1
	b) Kosten van vertoon	2
	Jaarwedden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten; zitpenningen en reiskosten voor de leden van het Raadgevend Comité voor geschillen van bestuur en voor algemeen bestuur en voor de leden van den Raad van beroep in strafzaken. De magistraten die deel uitmaken van den Raad van beroep zullen voor hunne zittingen vergoedingen trekken evenals de andere leden. Hetzelfde geldt voor al de raden, jury's, commissiën, enz., afhangende van het Departement.	3
	Jaarwedden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid en werkloon van de deurwaarders, boden, huisbewaarders, dienstlieden en bedienden betaald per stuk, per dag of per maand; allerhande premien en vergoedingen.	4
	Vergoedingen voor overwerk	5
	Vergoedingen wegens overplaatsing	6
	Materieel, kantoorbehoefden, drukwerk, aankoop en herstelling van meubelen, verwarming, verlichting, werken van onderhoud en inrichting aan het hotel des Ministers; kleine uitgaven, huur van lokalen.	7
	Honoraria van de advocaten	8
	Hoofdcommissie voor examens	9
	AFDEELING 2. — Pers- en publiciteitsdienst.	
	Jaarwedden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten, enz.	10
	Jaarwedden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid en werkloon van en vergoeding voor de deurwaarders, boden, huisbewaarders, enz.	11
	Vergoedingen voor overwerk	12
	Vergoedingen wegens overplaatsing	13
	Materieel, kantoorbehoefden, drukwerk voor den dienst, verwarming, verlichting, meubelen, huur van lokalen, enz.	14
	Handelspubliciteit	15
	Publiciteitsloon; onkosten veroorzaakt door de uitvoering van den dienst der handelspubliciteit, plaatsen van plakbrieven, aankoop van behoeften, enz.	15

TABLEAU III. — DÉPENSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.
MIN. DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Article.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
	SECTION 5. — Comité supérieur de contrôle.	
	<i>I. — Services généraux.</i>	
16	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés.	603 800 »
17	Traitements, salaires et indemnités des huissiers, messagers, concierges, etc.	40,800 »
18	Indemnités pour travail extraordinaire	8,000 »
19	Frais de déplacements	108,800 »
20	Matériel, fournitures de bureau, impressions, reliures, chauffage, éclairage, mobilier, loyer de locaux, etc.	74,600 »
	<i>II. — Service de recherche des auteurs de vols au chemin de fer.</i>	
21	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés.	244,900 »
22	Indemnités pour travail extraordinaire	3,500 »
23	Frais de déplacements.	50,500 »
	<i>III. — Fonctionnaires détachés au Cabinet du Ministre.</i>	
24	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités.	37,600 »
	SECTION 4. — Dépenses générales.	
25	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, ainsi qu'à des ouvriers salariés, à leurs femmes, veuves, enfants ou familles qui se trouvent dans une situation malheureuse, ou à d'anciens fonctionnaires et employés qui n'ont pas droit à une pension par application de l'article 50 de la loi du 21 juillet 1844 sur les pensions civiles	278,800 »
26	Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles spécifiées ci-dessus	9,000 »
27	Pensions et premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés et prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année.	247,000 »
28	Exécution de la loi du 5 juin 1920 portant revision des pensions	15,000 »
29	Remboursement à la Caisse des Veuves et Orphelins des pertes subies sur les pensions acquises au 1 ^{er} janvier 1920 par application de la loi du 25 février 1920 prescrivant le paiement anticipatif des pensions	1,000 »
30	Dépenses imprévues, divers.	2,000 »
	SECTION 5. — Dépenses exceptionnelles.	
31	Partie mobile des traitements et salaires	922,200 »
	TOTAL des dépenses ordinaires et exceptionnelles de l'Administration centrale . fr.

**TABEL III. — UITGAVEN VAN HET HOOFDBEHEER.
MIN. VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.**

<p>Total per chapitre. — Totaal per hoofdstuk.</p>	<p style="text-align: center;">AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</p>	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Artikelen.</p>
<p>6,377,300 »</p>	<p style="text-align: center;">AFDEELING 3. — Hooger Comité van Toezicht.</p> <p style="text-align: center;">I. — Algemeene diensten.</p> <p>Jaarwedden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten.</p> <p>Jaarwedden en werkloon van en vergoeding voor de deurwaarders, boden, huisbewaarders, enz.</p> <p>Vergoedingen voor overwerk</p> <p>Vergoedingen wegens overplaatsing</p> <p>Materieel, kantoerbehoefden, drukwerk, boekbinden, verwarming, verlichting, meubelen, huur van lokalen, enz.</p> <p style="text-align: center;">II. — Dienst voor het opsporen van daders van diefstal bij den spoorweg.</p> <p>Jaarwedden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten.</p> <p>Vergoedingen voor overwerk</p> <p>Vergoedingen wegens overplaatsing</p> <p style="text-align: center;">III. — Ambtenaren gehecht aan het Kabinet van den Minister.</p> <p>Jaarwedden voor werkelijken dienst en voor beschikbaarheid en vergoedingen</p> <p style="text-align: center;">AFDEELING 4. — Algemeene uitgaven.</p> <p>Hulpgelden aan oud-ambtenaren en -beambten, alsmede aan bezoldigde werklieden, aan hunne vrouw, weduwe, kinderen of gezinnen die zich in een ongelukkigen toestand bevinden of aan vroegere ambtenaren en beambten die geen recht hebben op een pensioen bij toepassing van artikel 50 der wet van 21 Juli 1844 op de burgerlijke pensioenen.</p> <p>Hulpgelden bij uitzondering te verleenen aan andere personen dan die vermeld hierboven.</p> <p>Pensioen en eerste termijn van pensioenen te verleenen aan ambtenaren en beambten en aanvang nemende in 1926 of vóór 1 Januari van hetzelfde jaar</p> <p>Uitvoering van de wet van 5 Juni 1920, houdende herziening der pensioenen</p> <p>Terughetaling aan de Kas van Weduwen en Weezen van de verliezen ondergaan op de op 1^{ste} Januari 1920 verschuldigde pensioenen, tengevolge van de toepassing der wet van 25 Februari 1920 vooruitbetaling der pensioenen voorschrijvende</p> <p>Onvoorziene uitgaven, allerhande</p> <p style="text-align: center;">AFDEELING 5. — Uitzonderlijke uitgaven.</p> <p>Veranderlijk deel der wedden en loonen.</p>	<p>16</p> <p>17</p> <p>18</p> <p>19</p> <p>20</p> <p>21</p> <p>22</p> <p>23</p> <p>24</p> <p>25</p> <p>26</p> <p>7</p> <p>28</p> <p>29</p> <p>30</p> <p>31</p>
	<p>6,377,300 »</p>	<p>TOTAAL der gewone en uitzonderlijke uitgaven van het Hoofdbeheer.</p>

(50)

MINISTÈRE

DES

CHEMINS DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

TABLEAU IV

RECETTES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

MINISTERIE

VAN

SPOORWEGEN, ZEEWEZEN, POSTERIJEN EN TELEGRAFEN

TABEL IV

ONTVANGSTEN VAN HET HOOFDBEHEER

**TABLEAU IV. — RECETTES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE
MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.**

Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article. — Bedrag der ramingen van ontvangsten per artikel.
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	Intervention des administrations du Département dans les dépenses de l'Administration centrale; vente ou cession de vieux matériaux ou d'objets hors d'usage.	4,250,488 »
2	Intervention d'autres départements dans les dépenses des cours de français et de fl. mand.	6,612 »
3	Intervention des administrations dans les dépenses du Service de Presse et de Publicité	695,500 »
4	Intervention de tous les Départements dans les dépenses du Comité supérieur de contrôle	1,424,700 »
	TOTAL des recettes de l'Administration centrale . fr.	

TABEL IV. — ONTVANGSTEN VAN HET HOOFDBEHEER.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

TOTAL. — TOTAAL.	AANDUIDING DER OPBRENGSTEN.	Artikelen.
HOOFDBEHEER.		
6,377,300 »	Tusschenkomst der beheeren van het Departement in de uitgaven van het Hoofd-beheer; verkoop of overlatiug van oude materialen en buiten gebruik geraakte voorwerpen.	1
	Tusschenkomst van andere Departementen in de uitgaven wegens de fransche en vlaamsche leergaangen.	2
	Tusschenkomst der beheeren in de uitgaven van den Pers- en Publiciteitsdienst .	3
	Tusschenkomst van al de Departementen in de uitgaven van het Hooger Comitéit van Toezicht.	4
6,377,300 »	TOTAAL der ontvangsten van het Hoofdbeheer.	

MINISTÈRE
DES
CHEMINS DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

TABLEAU V

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

MINISTERIE
VAN
SPOORWEGEN, ZEEWEZEN, POSTERIJEN EN TELEGRAFEN

TABEL V

BUITENGEWONE UITGAVEN

TABLEAU 3. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.
MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
A. — CHEMINS DE FER.		
1	Services communs	225,000 »
2	Voies et Travaux — Travaux de parachèvement du réseau; extension des installations existantes, etc	151 213,500 »
3	Voies et Travaux. — Ligne de Schaerbeek-Hal	15 287,000 »
4	Voies et Travaux — Ligne de Fexhe-le-Haut-Clocher à Kinkempois	5,000,000 »
5	Voies et Travaux — Réseau de la Campine	15,455,000 »
6	Voies et Travaux — Ligne de Luttre à Namur. Mise à quadruple voie.	12,533,000 »
7	Voies et Travaux — Ligne de Liège à Chênée. Misé à quadruple voie.	5,000,000 »
8	Voies et Travaux — Relèvement de la ligne de la Hollaude	6,000,000 »
9	Voies et Travaux. — Quadrilatère de Mortsel et ligne des forts d'Anvers	10,500,000 »
10	Voies et Travaux. — Ligne de Bruxelles-Midi à Denderleeuw	9,000,000 »
11	Voies et Travaux — Gare d'Anvers-Nord (Wilmarsdonck)	10,000,000 »
12	Voies et Travaux — Gare de relai à Bertrix	6,500,000 »
13	Voies et Travaux. — Gare de triage à Stockem	3,500,000 »
14	Voies et Travaux. — Gare de triage à Latour.	21,250,000 »
15	Traction et Matériel	20,111,000 »
	TOTAL des dépenses extraordinaires des Chemins de fer . . . fr.	
B. — MARINE.		
16	Matériel	2,672,500 »
	TOTAL des dépenses extraordinaires de la Marine. fr	
C. — POSTES.		
17	Travaux et matériel	5,580,000 »
	TOTAL des dépenses extraordinaires des Postes. fr.	

TABEL V — BUITENGEWONE UITGAVEN.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTERIJEN EN TELEGR.

Total per chapitre. — Total per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	A. — SPOORWEGEN.	
	Algemeene diensten	1
	Weg en Werken. — Voltooiingswerken van het net; uitbreiding der bestaande instellingen, enz.	2
	Weg en Werken. — Lijn van Schaerbeek-Halle	3
	Weg en Werken. — Lijn van Fexhe-le-Haut-Clocher naar Kinkempois	4
	Weg en Werken. — Net van de Kempen	5
	Weg en Werken. — Lijn van Luttre-Namen. Inrichting tot viervoudig spoor	6
	Weg en Werken. — Lijn van Luik-Chênee. Inrichting tot viervoudig spoor	7
291,574,500 »	Weg en Werken. — Verhooging der lijn van Holland	8
	Weg en Werken. — Vierkant van Morsel en lijn der omheiningen van Antwerpen	9
	Weg en Werken. — Lijn Brussel-Zuid-Denderleeuw	10
	Weg en Werken. — Statie Antwerpen (Noord) (Wilmarsdonck)	11
	Weg en Werken. — Wisselstatie te Bertrix	12
	Weg en Werken. — Verdeelingstatie te Stockem	13
	Weg en Werken. — Verdeelingstatie te Latour	14
	Frekdienst en Materieel	15
291,574,500 »	TOTAAL van de buitengewone uitgaven der Spoorwegen.	
	B. — ZEEWEZEN.	
2,672,500 »	Materieel	16
2,672,500 »	TOTAAL van de buitengewone uitgaven van het Zeewezen.	
	C. — POSTERIJEN.	
5,580,000 »	Werken en materieel	17
5,580,000 »	TOTAAL der buitengewone uitgaven van de Postertjen.	

TABIEAU V. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.
MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
D. — TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.		
18	Travaux et matériel (y compris une somme de 1,925,000 francs pour une créance d'un exercice antérieur) :	
	<i>Credits demandés pour l'entièrete des entreprises :</i>	
	a) Lignes et Bureaux télégraphiques fr.	4,354,000
	b) Locaux pour les Télégraphes et Téléphones	7,300,100
	c) Réseaux téléphoniques. — Création, extensions, etc.	29,403,000
	d) Circuits téléphoniques	3,846,500
	e) Réseaux téléphoniques. — Transformation	560,000
	Les crédits repris aux lettres a à e ci-dessus pourront être transférés de l'un à l'autre.	
19	<i>Première tranche de crédits demandés pour les entreprises :</i>	
	a) Création de lignes souterraines interurbaines (Télégraphes) . fr	1,750,000
	Construction, agrandissement, parachèvement, etc. de bâtiments à :	
	b) Anvers. — Rue des Frères Cellites et Longue rue Neuve	1,000,000
	c) Anvers. — Rue de Jésus	500,000
	d) Charleroi. — Bureau central téléphonique	500,000
	e) Liège. — Perception des Télégraphes	800,000
	f) Liège. — Bureau central Téléphonique	750,000
	g) Malines. — Ancien Hôtel de Ville.	175,000
	h) Réseaux téléphoniques. — Raccordements de nouveaux abonnés .	25,000,000
	i) Réseaux téléphoniques. — Agglomération bruxelloise : lignes souterraines. — Poteaux et tours de dispersion	4,000,000
	j) Réseaux téléphoniques. — Ixelles. — Canatisation et points de dispersion	750,000
	k) Réseaux téléphoniques. — Anvers. — Installation d'un second bureau central rue des Frères Cellites.	2,500,000
	l) Réseaux téléphoniques. — Anvers-Sud. — Installation d'un bureau central automatique	2,000,000
	m) Réseaux téléphoniques. — Anvers-Sud. — Câbles	3,000,000
	n) Réseaux téléphoniques de l'agglomération anversoise. — Pose de câbles et création de centres de dispersion	1,000,000
		45,463,600 »
		79,037,500 »

TABLEAU V. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.
MINISTÈRE DES CHEM DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
	o) <i>Réseaux téléphoniques.</i> — Extensions du réseau souterrain de Liège et sa banlieue.	3,000,000
	p) <i>Réseaux téléphoniques.</i> — Lignes souterraines dans les deux Flandres.	2,000,000
	<i>Circuits téléphoniques.</i> — Service international :	
	q) Mise en souterrain des lignes télégraphiques et des circuits téléphoniques de La Panne-Ostende-Bruxelles-Herbesthal.	12,250,000
	r) Fourniture et pose d'un câble Bruxelles-Lille.	2,600,000
	s) Pose d'un câble Bruxelles-frontière hollandaise.	3,160,000
	t) Installation de trois stations d'amplificateurs à Bruxelles, Gand et La Panne. — Matériel et construction d'un bâtiment.	4,000,000
	u) Transformation des réseaux téléphoniques. — Raccordement souterrain d'abonnés à Bruxelles.	3,030,000
	v) Remplacement de lignes aériennes par des câbles dans les provinces.	5,302,500
	TOTAL des dépenses extraordinaires des Télégraphes et Téléphones . . . fr.
	E. — ÉLECTRICITÉ.	
20	Matériel et main-d'œuvre	15,306,000 »
	TOTAL des dépenses extraordinaires de l'Électricité. . . fr.
	F. — AÉRONAUTIQUE.	
21	Participation de l'État dans la formation du capital de la Société anonyme belge d'Exploitation de la Navigation aérienne (art. 7 des statuts annexés à la loi du 28 avril 1923)	870,000 »
22	Travaux et matériel	2,600,000 »
	TOTAL des dépenses extraordinaires de l'Aéronautique. . . fr.

TABEL V. — BUITENGEWONE UITGAVEN.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW, POSTERIJEN EN TELEGR.

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	<p style="text-align: center;">AANWIJZING</p> <p style="text-align: center;">VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</p>	Artikelen.
	<p><i>o) Telefoonnetten. — Uitbreiding van het ondergronds net van Luik en voorsteden</i></p> <p><i>p) Telefoonnetten. — Ondergrondse lijnen in beide Vlaanderen</i></p> <p><i>Telefoongeleidingen — Internationale dienst :</i></p> <p><i>q) Leggen van de telegraaflijnen en telefoongeleidingen De Panne-Ootende-Brussel-Herbenthal onder den grond.</i></p> <p><i>r) Leveren en leggen van eenen kabel Brussel-Rijssel</i></p> <p><i>s) Leggen van eenen kabel Brussel-Hollandsche grens</i></p> <p><i>t) Inrichten van drie posten met geluidversterkers te Brussel, Gent en De Panne. — Materieel en optrekken van een gebouw.</i></p> <p><i>u) Wijzigen van de telefoonnetten. — Ondergrondse verbinding van abonneuten te Brussel.</i></p> <p><i>v) Vervangen, in de provinciën, van bovengrondsche lijnen door kabels</i></p>	
124,501,100 »	TOTAAL der buitengewone uitgaven der Telegrafen en Telefonen.	
15,306,000 »	<p>E. — ELECTRICITEIT.</p> <p>Materieel en handwerk</p>	20
15,306,000 »	TOTAAL der buitengewone uitgaven der Electriciteit.	
3,470,000 »	<p>F. — LUCHTVAARTWEZEN.</p> <p>Aandeel van den Staat in het samenbrengen van het kapitaal der Belgische naamlooze Maatschappij tot Exploitatie der Luchtscheepvaart (art. 7 de bij de wet van 26 April 1925 gevoegde standregelen).</p> <p>Werken en materieel</p>	21 22
3,470,000 »	TOTAAL der buitengewone uitgaven van het Luchtvaartwezen.	

TABEAU V. — DEPENSES EXTRAORDINAIRES.
MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES ADMINISTRATIONS.	Montant des dépenses extraordinaires. — Bedrag der buitengewone uitgaven.
RÉCAPITULATION.		
<i>A.</i>	Chemins de fer	291,574,500 »
<i>B.</i>	Marine	2,672,500 »
<i>C.</i>	Postes.	5,580,000 »
<i>D.</i>	Télégraphes et téléphones	124,501,100 »
<i>E.</i>	Electricité	15,306,000 »
<i>F.</i>	Aéronautique.	3,470,000 »
TOTAL DU TABLEAU V (Dépenses extraordinaires). . . fr.	

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 12 novembre 1925.

ALBERT.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Chemins de fer,
Marine, Postes et Télégraphes,*

E. ANSEELE.

Le Ministre des Finances,

ALB. JANSSEN.

TABEL V. — BUITENGEWONE UITGAVEN.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGRAAF.

TOTAL. — TOTAAL.	AANDUIDING DER BEHEEREN.	HOOFD- STUKKEN.
OPSOMMING.		
443,104,100 »	Spoorwegen	A
	Zeewezen.	B.
	Posterijen.	C.
	Telegrafen en telefonen	D.
	Electriciteit	E.
	Luchtvaartwezen	F.
443,104,100 »	TOTAAL VAN TABEL V (buitengewone uitgaven).	

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden
aan Ons besluit van 12 November 1925.

ALBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Spoorwegen,
Zeewezen, Posterijen en Telegrafen,*

E. ANSEELE.

De Minister van Financiën,

ALB. JANSSEN.

MINISTÈRE
DES
CHEMINS DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

TABLEAU VI

RECETTES EXTRAORDINAIRES.

MINISTERIE
VAN
SPOORWEGEN, ZEEWEZEN, POSTERIJEN EN TELEGRAFEN

TABEL VI

BUITENGEWONE ONTVANGSTEN.

TABLEAU VI. — RECETTES EXTRAORDINAIRES.
MINISTÈRE DES CHEM. DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGR.

Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article. — Bedrag der ramingen van ontvangsten per artikel.
	TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.	
1	Remboursement de la valeur de travaux de premier établissement et de fournitures effectués pour compte de tiers	845,000 »
	TOTAL DU TABLEAU VI (Recettes extraordinaires des Télégraphes et Téléphones) fr.

TABEL VI. — BUITENGEWONE ONTVANGSTEN.
MINISTERIE VAN SPOORW., ZEEW., POSTER. EN TELEGR.

TOTAL. — TOTAAL.	AANDUIDING DER OPBRENGSTEN.	Artikelen.
	TELEGRAFEN EN TELEFONEN.	
843,000 »	Terughbetaling van de waarde der werken van eersten aanleg en der voor rekening van derden gedaane leveringen.	1
845,000 »	TOTAAL VAN TABEL VI (Buitengewone ontvangsten der Telegraf en Telefonen).	

(68)

(60)

[N° 5 — XVIII]

XVIII

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, MARINE, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

POUR L'EXERCICE 1926.

—

TABLEAU I

—

DÉPENSES D'EXPLOITATION

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.			
		A. — CHEMINS DE FER.			
		Section 1. — Service central de la comptabilité et du contrôle des dépenses.			
	a.	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés :			
		GRADES.	Traitement annuel.	Nombre d'agents.	Dépenses.
		Inspecteur général	52,000 à 58,000	1	571,250 »
		Ingénieur en chef directeur d'administration.	50,000 à 52,000	1	
		Ingénieur principal et ingénieur	10,800 à 26,000	1	
		Inspecteur de direction	24,000 à 26,000	1	
		Inspecteur	16,600 à 22,000	5	
		Chef de division	16,600 à 22,000	5	
		Contrôleur	10,500 à 17,900	1	
		Sous-chef de bureau	11,500 à 16,600	7	
		Commis	5,200 à 11,500	17	
		Commis d'ordre	4,500 à 11,000	22	
		Expeditionnaire	4,500 à 10,400	1	
		Dactylographe	4,500 à 8,600	6	
		Agréé	4,200 à 9,000	1	
		TOTAL		65	
	b.	Indemnités } de résidence fr.	34.100	»	} 49,100
		} familiale	15.000	»	
	c.	Frais de déplacements, de tournées, de voyages, indemnités diverses 9,600 »			
	d.	Traitement de disponibilité 7,000 »			
	a.	Rémunérations des gens de service :			
		GRADES.		Nombre d'agents	Dépenses.
		Messageur		2	25,000 »
		Chef classeur		2	
		TOTAL		4	
	b.	Indemnités } de résidence	2,280	»	} 3,000
		} familiale	720	»	
	5	» Mobilier et fournitures de bureau, imprimés, etc.			
		A REPORTER. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
636,950	508,200	128,750	»	<p>ART. 1. — L'augmentation du crédit est due, à concurrence :</p> <p>1° De 78,050 francs à des extensions et à des transferts de personnel nécessités par les besoins du service;</p> <p>2° De 50,700 francs à l'amélioration de la situation du personnel.</p>
28,000	6,600	21,400	»	<p>ART. 2. — Augmentation due aux causes suivantes:</p> <p>1° Transfert d'agents et d'attributions du service des Recettes. fr. 18,000</p> <p>2° Amélioration de la position du personnel 6,400</p> <p>TOTAL . . . fr. 24,400</p>
10,000	10,000	»	»	
674,950	524,800	150,150	»	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
674,950	524,800	150,150	»	
2 468,000	2,302,900	165,100	»	<p>ART. 4. — L'augmentation du crédit est la conséquence :</p> <p>1° De l'attribution à cet article d'une somme insuffisante dans la répartition par article au budget de 1925 des crédits que comporte la péréquation des traitements fr. 118,800 »</p> <p>2° De mesures nécessitées par les besoins du service 25,000 »</p> <p>3° De l'application de la loi du 21 juillet 1924 (révision de la carrière des invalides de guerre) 21,300 »</p> <p>TOTAL fr. 165,100 »</p>
3,142,950	2,827,700	315,250	»	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
3.142,950	2,827,700	315,250	»	
501,900	458,500	43,400	»	<p>Art. 5 — L'augmentation du crédit provient :</p> <p>1° Du développement devenu indispensable des moyens d'impression des documents de service. fr. 21,900</p> <p>2° De l'attribution à cet article d'une somme insuffisante dans la répartition par article en 1925 des crédits que comporte la péréquation 21,800</p> <p>TOTAL. . . . fr. 45,400</p>
3.644,850	3,286,200	358,650	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.			
			REPORT. . . . fr.		
6	»	Mobilier, matériel, etc., des services communs; affranchissement des correspondances; abonnements aux journaux, publications, etc., au réseau téléphonique, etc.; bibliothèque; frais d'insertion dans le guide téléphonique, etc.; frais d'entretien et d'utilisation des automobiles du service d'inspection (y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire)			
Section 3. — Voies et travaux.					
Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés :					
a.		Direction centrale du service.			
b.		Surveillance et entretien des routes, stations, travaux d'art, etc. — Bâtiments et dépendances; construction des chemins de fer; surveillance des chemins de fer concédés; service des chemins de fer vicinaux.			
GRADES.		Traitement annuel	Nombre d'agents.		Dépenses par litera.
			Litt. a	Litt. b	
Administrateur		52,000 à 58,000	1	»	
Inspecteur général		52,000 à 56,000	1	»	
Ingénieur en chef, directeur d'administration et ingénieur en chef, directeur de service de 1 ^{re} classe		50,000 à 52,000	5	5	
<i>Personnel administratif.</i>					
Inspecteur de direction		24,000 à 26,000	2	»	
Inspecteur		16,600 à 22,000	5	»	
Chef de division		16,600 à 22,000	15	»	
Chef de division de dessin		16,600 à 22,000	1	»	
Chef de bureau principal		16,600 à 22,000	»	11	
Chef de bureau principal de dessin		16,600 à 22,000	»	5	
Chef de bureau		14,000 à 17,900	»	11	
A REPORTER.			26	50	
A REPORTER. . . . fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
3,644,850	3,286,200	358,650	»	
400,000	420,000	40,000	»	ART. 6. — L'augmentation constitue une charge temporaire; elle résulte de la réédition de la carte des chemins de fer belges nécessaire comme document de service, et qui n'a pas été réimprimée depuis la guerre.
4,104,850	3,706,200	398,650	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		GRADES.	Traitement annuel	Nombre d'agents.	
			Litt. a	Litt. b	
		REPORT fr.			
		REPORT	26	30	
		Contrôleur	11,500 à 17,900	2	1
		Sous-chef de bureau	11,500 à 16,600	38	51
		Sous-chef de bureau de dessin	11,500 à 16,600	18	39
		Commis principal et commis.	8,200 à 11,500	41	143
		Dessinateur principal et dessinateur.	8,900 à 11,500	42	128
		Commis d'ordre	4,500 à 11,000	61	130
		Dessinateur expéditionnaire	4,300 à 11,000	4	53
		Agréé principal et agréé	4,200 à 9,000	38	66
		Dactylographe	4,500 à 8,600	12	20
		<i>Personnel technique.</i>			
		Ingénieur en chef, inspecteur de direction et directeur de service de 2 ^e classe	26,000 à 30,000	3	9
		Ingénieur principal et ingénieur.	10,500 à 26,000	15	47
		Inspecteur technique principal et inspecteur technique	17,500 à 26,000	16	72
		Chef de section	9,000 à 17,500	10	161
		Architecte en chef, directeur de service	25,000 à 27,000	1	»
		Architecte principal	17,500 à 26,000	1	7
		Architecte.	9,000 à 17,500	4	5
		Chef d'atelier électricien principal et chef d'ate- lier électricien	11,600 à 15,000	»	3
		Contremaître principal et contremaître.	8,000 à 12,500	»	41
		Piqueur principal et piqueur.	5,900 à 10,500	»	298
		Agent réceptionnaire et principal	6,300 à 11,500	»	18
		Surveillant principal et surveillant	5,500 à 11,500	»	133
		Brigadier électricien principal et brigadier élec- tricien	6,700 à 9,300	»	22
		TOTAL.		332	1,479
c.		Indemnités pour travaux supplémentaires			125,000
d.		Frais de déplacements, de tournées, de voyages et de missions.			1,114,900
e.		Indemnités, intérim, etc.			226,060
f.		Indemnités { de résidence fr. 385,400 } { familiale 756,111 }			1,141,511
g.		Traitements de disponibilité			45,400
A REPORTER. fr.					

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		ACCROISSANT.	DIMINUTIF.	
4,104,850	3,706,200	398,650	»	
20,725,578	23,994,092	»	3,268,514	<p>ART. 7. — La réduction de crédit se justifie comme il suit :</p> <p>1° transfert à d'autres articles et spécialement à l'article 44 (Partie mobile des traitements) de crédits attribués en trop à l'article 7, en 1925, pour la péréquation. fr. 5,828,737 •</p> <p>2° suppression de personnel 541,975 •</p> <p>3° augmentation à résulter de la révision des carrières par application de l'arrêté royal de péréquation du 1^{er} décembre 1924. fr. 4,370,712 •</p> <p>4° rémunération afférente à l'organisation de cours professionnels. 1,031,500 •</p> <p>70,898 •</p> <p><u>1,402,198 •</u></p> <p>RESTE comme réduction. . . . fr. 3,268,514 •</p>
24,830,428	27,700,292	398,650	3,268,514	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMERO des articles.	LITTEA des develop- pements	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT . . . fr.	
		REPORT . . . fr.		
a.		Rémunérations des agents de surveillance et de police de la route. Salaires des ouvriers pour l'entretien de la route, la réception, le renouvellement des billes, la manutention et le renouvellement des rails et accessoires, du ballast, etc. (y compris une charge temporaire de 20,000,000 de francs pour renouvellements de voies) :		
GRADES	Salaire moyen annuel.	Nombre d'agents.	DÉPENSES.	
Chef ouvrier	5 661	4		
Chef signaleur	5 814	5		
Électricien et mécanicien électricien	5 967	203		
Chef paveur	5 967	35		
Chef ajusteur et ajusteur	6,273 et 5 661	274		
Ebéniste	5 508	1		
Chef forgeron et forgeron	6,273 et 5 661	260		
Plombier	5 508	40		
Chf menuisier et menuisier	6,120 et 5 508	244		
Agent trieur	5 967	3		
Maçon	5 508	129		
Téléphoniste de cabine	4 590	64		
Paveur	5 508	64		
Peintre	5 508	91		
Horloger	5 967	5		
Couvreur	5 508	23		
Aide-ajuteur	5 202	130		
Machiniste et manoeuvre de grue	5 518	9		
Aide-forgeron	5 049	152		
Soudeur	6,120	1		
Aide-soudeur	5,661	1		
Chef piocheur :				
a) Poste important	5,661	416		
b) Poste facile	5 508	864		
Messenger-classeur	4,039	66		
Manoeuvre allumeur de locomotive	4,896	1		
Mag sinier garde dépôt	5,661	32		
Sou -électricien et aide	5,508 et 5 049	22		
Homme d'équipe	4 590	64		
Piocheur	4 590	11,777		
Garde-excentrique et garde-cabine A	5,202	1 610		
Garde-excentrique et garde-cabine B	5,049	2,105		
Garde-excentrique et garde-cabine C	4,896	1,353		
Pontonier A	5,202	7		
Pontonier B	5,049	24		
Pontonier C	4,896	17		
Bouteleur	4 590	15		
Nettoyeur-lampiste	4,896	9		
Garde-roues, garde-tranchées ou garde-tunnel	4,590	28		
Garde-barrières (femme) (barrière ouverte) :				
Logée	1,071	706		
Non logée	1 530	199		
Garde-barrières	4,590 et 4,896	800		
Veilleur de nuit	4 743	14		
Graisseur lampiste	4,896	253		
Chef manoeuvre	5,661	2		
Manoeuvre	4,590	3		
A REPORTER		22,025	116,382,843	
			A REPORTER fr.	

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.										
		Augmentation.	Diminution.											
24,830,428 "	27,700,202 "	398,650 "	3,268,514 "											
133,421,876 "	140,081,383 "	"	6,660,107 "	<p>ART. 8. — La réduction de crédit se justifie comme il suit :</p> <p>1° Transfert aux articles ci-après des crédits attribués en trop à l'article 8 au Budget de 1925 dans la répartition des allocations destinées à couvrir les charges de la péréquation :</p> <table style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>à l'article 4</td> <td>fr. 118,800</td> </tr> <tr> <td>à l'article 5</td> <td>21,500</td> </tr> <tr> <td>à l'article 11</td> <td>1,000,000</td> </tr> <tr> <td>à l'article 44</td> <td>5,059,700</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">fr. 6,200,000</td> </tr> </table> <p>2° Mesures prises par l'Administration dans l'organisation du service fr. 460,107</p> <p style="text-align: right;">TOTAL des réductions. fr. 6,660,107</p>	à l'article 4	fr. 118,800	à l'article 5	21,500	à l'article 11	1,000,000	à l'article 44	5,059,700		fr. 6,200,000
à l'article 4	fr. 118,800													
à l'article 5	21,500													
à l'article 11	1,000,000													
à l'article 44	5,059,700													
	fr. 6,200,000													
158,252,304	167,782,275 "	398,650 "	9,928,621 "											

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.			
		REPORT fr.			
		GRADES.	Salaire moyen annuel	Nombre d'agents.	Dépenses.
		REPORT	22,025	
		Infirmier	4,896	4	
		Signaleur-instructeur	5,814	47	
		Garde-barrières et block	4,896	525	
		Garde-block	3,978	713	
		Aide-pontonier pilote	4,896	29	
		Garde-block femme, logée	1,683	95	
		Id. non logée	2,142	36	
		Garde-barrières et garde-block femme, logée	1,071	105	
		Id. non logée	1,330	36	
		Ecureuse concierge	2,742	7	
		Ecureuse	2,448	60	
		Portier	4,590	1	
		TOTAL		23,653	
	b.	Indemnités de résidence		8,600,807	17,013,629
		familiale		8,412,822	
	c.	Pensions et rentes du chef d'accidents non imputables au service de l'exploitation			25,404
		Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :			
	a.	Fournitures de billes et bois spéciaux		fr. 31,767,000	31,767,000
	b.	Fournitures de rails et accessoires		2,800,000	
	c.	Fournitures et réparation de plaques tournantes, d'excentriques, de croisements, de traversées de voie, de ponts à peser les wagons et les locomotives		3,733,000	
		Outils, ustensiles et objets divers, loyers de locaux; travaux d'entretien, d'amélioration, de renouvellement des bâtiments, ouvrages d'art et dépendances du railway :			
	a.	Réparation, entretien et renouvellement des ouvrages d'art, bâtiments et dépendances; travaux d'amélioration peu importants; prestations pour charriages de toute nature; fourniture et réparation d'objets divers de matériel de la route, tels que colonnes hydrauliques, barrières, signaux, etc. (Est autorisée l'imputation sur ce littéra du prix des fournitures de laitier à effectuer pendant l'exercice 1926 en vertu du marché Limère frères approuvé le 19 mars 1924)		fr. 26,230,000	26,230,000
	b.	Fourniture et réparation d'outils, d'ustensiles, d'objets de matériel, de mobilier, etc.		11,381,000	
	c.	Loyers et contributions de locaux pour bureaux et pour logements de chefs de station qui n'habitent pas un bâtiment de l'Etat		500,000	
	d.	Reconstruction de bâtiments, ouvrages d'art ou autres installations, démolition de voies, ponts à peser, plates-formes, pavages, rampes, etc. (Dépenses exceptionnelles)		1,000,000	
		A REPORTER. . . . fr.			

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION

CRÉDITS		CRÉDITS		DIFFÉRENCES.		Observations.
demandés	alloués					
POUR L'EXERCICE 1926.	POUR L'EXERCICE 1925.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
158,252,304	167,782,275	398,650	9,928,621			
38,300,000	35,686,850	2,613,150	"			Art. 9. — L'augmentation de crédit se justifie par l'acquisition des traverses et appareils nécessaires aux grands travaux de renouvellement de voie devenus indispensables.
39,114,000	29,973,268	9,137,732	"			Art. 10. — L'augmentation est la conséquence de la hausse du prix des matières et de la main-d'œuvre. En vue d'obtenir des prix avantageux pour le Trésor, il a été reconnu indispensable de répartir les fournitures de laitier sur un délai d'exécution de 50 mois.
235,663,304	233,442,393	12,149,532	9,928,621			

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				REPORT fr.	
		Section 1. — Traction et matériel.					
		Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés :					
a.		Direction centrale du service.					
b.		Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations ; approvisionnement.					
c.		Ateliers centraux. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général.					
d.		Réception du matériel et des approvisionnements. — Dépôts.					
		TRAITEMENT annuel.	Nombre d'agents.				Dépenses par littéra.
GRADES.			Litt. a	Litt. b	Litt. c	Litt. d	
	Administrateur	52,000 à 58,000	1	»	»	»	
	Inspecteur général	52,000 à 56,000	1	»	»	»	
	Ingénieur en chef, directeur d'administration et ingénieur en chef, directeur de service de 1 ^{re} classe	50,000 à 52,000	1	1	»	»	
	Ingénieur en chef, inspecteur de direction et ingénieur en chef, directeur de service de 2 ^o classe	26,000 à 50,000	6	7	8	»	
	Ingénieur principal et Ingénieur	10,500 à 26,000	19	55	11	»	
	Inspecteur technique principal et inspecteur technique	17,500 à 26,000	7	12	5	»	
	Chef de section et technicien	9,000 à 17,500	4	25	16	6	
	Chimiste en chef, directeur de service	25,000 à 27,000	»	»	»	1	
	Chimiste principal	17,500 à 26,000	»	»	»	1	
	Chimiste et adjoint	9,000 à 17,500	»	»	»	6	
	Assistant de chimie	6,600 à 11,500	»	»	»	5	
	Inspecteur de direction	24,000 à 26,000	5	»	»	»	Litt. a
	Inspecteur	16,600 à 22,000	8	»	»	»	4,159,700
	Chef de division	16,600 à 22,000	15	»	»	»	Litt. b.
	Chef de division de dessin	16,600 à 22,000	5	»	»	»	16,256,852
	Contrôleur principal	16,600 à 22,000	»	2	»	»	Litt. c.
	Contrôleur	11,500 à 17,900	1	5	2	»	4,915,960
	Chef de bureau principal (directeur de ser- vice)	16,600 à 22,000	»	7	8	1	Litt. d.
	Chef de bureau principal (remises)	16,600 à 20,600	»	7	»	»	1,586,089
	A REPORTER		72	99	48	18	
						A REPORTER. . . . fr.	

DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandes POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
235,663,304	233,442,393	12,149,532	9,928,621	
30,037,738	28,873,068	1,184,670	"	<p>ART. 11. — L'augmentation provient :</p> <p>1° De l'attribution à cet article d'une somme insuffisante dans la répartition par article au Budget de 1925 des crédits que comporte la péréquation fr. 1,000,000</p> <p>2° Des améliorations apportées dans la situation du personnel 644,700</p> <p style="text-align: right;">TOTAL. . . fr. 1,644,700</p> <p>A déduire : suppression d'emplois 460,050</p> <p style="text-align: right;">RESTE COMME AUGMENTATION. . . fr. 1,184,670</p>
265,721,042	262,315,461	13,334,202	9,928,621	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des develop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.				REPORT. . . . fr.	
		TRAITEMENT	Nombre d'agents.				Depenses par littéra.
		annuel	litt. a	litt. b	litt. c	litt. d	
		REPORT. . . .	72	93	48	18	
		Chef de bureau principal de dessin	16,600 à 22,000	»	»	1	»
		Chef de bureau (remises)	12,700 à 17,900	»	25	»	»
		Chef de bureau de dessin	14,000 à 17,300	1	»	»	»
		Sous-chef de bureau	11,500 à 16,600	59	78	20	2
		Sous-chef de bureau de dessin	11,500 à 16,600	10	»	9	»
		Conservateur principal et conservateur	12,700 à 20,000	»	»	»	5
		Chef de dépôt principal et chef de dépôt	11,500 à 16,600	»	»	»	5
		Sous-commissaire de surveillance	9,500 à 12,700	»	»	1	»
		Commis principal et commis	5,200 à 11,500	90	201	64	20
		Dessinateur principal et dessinateur	5,900 à 11,500	26	11	17	»
		Commis d'ordre	4,500 à 11,000	46	267	57	1
		Dessinateur expéditionnaire	4,500 à 11,000	2	15	12	»
		Premier chef facteur	9,000 à 11,800	»	»	1	»
		Chef facteur principal et chef facteur	7,000 à 11,000	1	1	»	2
		Facteur principal et facteur	4,500 à 9,200	»	1	»	2
		Agréé principal et agréé	4,200 à 9,000	47	548	95	56
		Poussin	5,500 à 5,400	12	»	»	»
		Chef d'atelier principal et chef d'atelier	11,600 à 15,000	5	29	5	»
		Contremaitre principal et contremaitre	8,000 à 12,500	2	215	69	»
		Machiniste instructeur principal et machiniste instructeur	8,000 à 12,500	5	152	»	»
		Contremaitre surveillant principal et contre- maitre surveillant	8,000 à 12,500	1	22	»	»
		Brigadier serre-frein principal et brigadier serre-frein	5,500 à 8,500	»	51	»	»
		Brigadier nettoyeur principal et brigadier net- toyeur	5,100 à 7,900	»	10	»	»
		Agent réceptionnaire principal et agent récep- tionnaire	5,100 à 7,900	»	5	»	1
		Brigadier guide principal et brigadier guide	5,100 à 7,900	»	18	»	»
		Brigadier visiteur de matériel principal et bri- gadier visiteur de matériel	6,500 à 9,500	»	50	»	»
		Brigadier electricien principal et brigadier electricien	6,700 à 9,500	»	5	»	»
		Brigadier homme de métier principal et bri- gadier homme de métier	6,500 à 9,500	»	171	117	1
		Brigadier d'éclairage principal et brigadier d'éclairage	5,900 à 8,500	»	15	»	»
		Visiteur de locomotives principal et visiteur de locomotives	6,500 à 9,500	»	259	»	»
		Dactylographe	4,500 à 8,600	8	1	»	»
		TOTAL		567	2,005	494	155
e.		Indemnités pour travaux supplémentaires					fr. 184,000
f.		Frais de déplacements, de tournées, de voyages et de missions					310,200
g.		Indemnités diverses, intérimis					105,500
h.		Indemnités { de résidence fr. 1,493,587					2,273,587
		{ familiale 1,080,000					
i.		Traitements de disponibilité					486,050
		A REPORTER.					fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés	CREDITS alloués	DIFFERENCES.		<i>Observation.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
1926	1925			
265.721.042	262.315.461	13.334.202	9.928.621	
265.721.042	262.315.461	13.334.202	9.928.621	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFERENCES.		<i>Observations</i>
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.	
265,721,042	262,315,461	13,334,202	9,928,621	
221,936,735	252,278,904	"	30,322,169	<p>Art. 12. — La réduction du crédit se justifie comme il suit :</p> <p>1° Transfert à d'autres articles et spécialement à l'article 44 (Partie mobile) des crédits attribués en trop à l'article 12 pour la péréquation en 1925. fr. 28,670,904</p> <p>2° Suppressions d'emplois 2,846,265</p> <p style="text-align: right;"><u>31,517,169</u></p> <p><i>A déduire. Augmentations du crédit :</i></p> <p>1° pour octroi de chevrons d'ancienneté et de promotions réglementaires fr. 598,000</p> <p>2° Transfert de l'art. 19 pour la rétribution du personnel utilisé au service du camionnage en régie par suite de la substitution de la traction mécanique à la traction animale 800,000</p> <p style="text-align: right;"><u>1,498,000</u></p> <p>Reste comme réduction. . . . fr. <u>30,322,169</u></p>
487,677,777	514,594,365	13,334,202	40,250,790	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO de l'article.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				Dépenses par littéra.		
		GRADES.	Salaire moyen annuel.	Nombre d'agents.				
				lett. a	lett. b	lett. c	lett. d	
		REPORT. . . . fr.						
		REPORT		11,718	3,008	87	446	
		Ajusteur (voitures et wagons), bourrelier, fer- blantier-lampiste, maçon menuisier (locomotives et wagons), peintre (locomotives et voitures), tourneur (voitures et wagons)	5,125 50	"	1,431	"	"	
		Aide-soudeur, ajusteur (locomotives), appareil- leur-gazier, forgeron (voitures et wagons), menuisier (voitures), tourneur (locomotives), garnisseur de voitures	5,278 50	"	3,857	"	"	
		Huissier, chef classeur	6,500 "	"	"	1	43	
		Serre-frein et guide des plans	4,975 "	3,936	"	"	"	
		Chef manœuvre	5,100 "	"	"	4	521	
		Messageur, classeur	4,350 "	"	"	"	29	
		Aide-préparateur	5,225 "	"	"	3	"	
		Chauffeur de machine fixe et chauffeur de loco- motive d'atelier	4,600 "	"	"	2	127	
		Aide (forgeron et chaudronnier), riveur, peintre de wagons	4,360 50	"	615	"	"	
		Nettoyeur ambulant	4,725 "	"	"	"	19	
		Aide électricien	4,513 50	"	17	"	"	
		Apprenti	2,983 50	"	169	"	"	
		Manœuvre	3,901 50	"	"	"	6,215	
		Lampiste, manœuvre aux dépôts de la com- mission de réception et du service des essais	3,978 "	"	"	278	743	
		Veilleur et portier	4,475 "	"	"	"	161	
		Nettoyeur de locomotives et nettoyeur de voi- tures	3,901 50	"	"	"	2,078	
		Chauffeur de camions	5,384 50	"	"	"	176	
		Écureuse	2,142 "	"	"	"	17	
		TOTAL. . . .		15,654	9,097	375	10,575	
e.	Indemnités	de résidence fr.				19,612,640	32,465,000	
		familiale				12,852,360		
	Primes d'économie et de régularité :							
a.	Pour économie constatée dans la consommation du combustible, des matières de graissage et du gaz d'éclairage fr.					8,691,798		
b.	Pour la conservation des moteurs et encourager la marche régulière des convois					9,478,884		
c.	Pour économie constatée dans la consommation des matières d'éclairage . .					233,152		
d.	Primes de parcours pour les surveillants des voitures					9,900		
e.	Pour intéresser le personnel de direction et de surveillance et les ouvriers des ateliers et remises aux travaux à l'entreprise					26,725,666		
		A REPORTER. . . . fr.						

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CRÉDITS <i>demandes</i> POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS <i>alloués</i> POUR L'EXERCICE 1925	DIFFÉRENCES		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
487,677,777	514,594,365	13,334,202	40,250,790	
45,139,400	34,824,192	10,315,208	"	ART 13. — Augmentation de crédit due à l'octroi de primes résultant d'une économie plus élevée dans la consommation des combustibles, à l'influence de la péréquation sur le taux des primes et à un accroissement de production.
532,817,177	549,418,557	23,649,410	40,250,790	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NOMÉRO LITTÉRA		DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.				
des articles	des dévelop- pements.					
		REPORT. . . . fr.				
14	a.	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :				
		Combustible. — Houille, briquettes, bois d'allumage, etc. fr. 200,500,000				
	b.	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation. 15,665,000				
		Entretien, réparation et renouvellement du matériel :				
15	a.	Matériaux pour entretien, réparation et amélioration des locomotives, tenders, voitures, wagons, bâches, etc. (y compris une somme de 4,870,000 francs destinée au paiement de combustible acheté pour compte de l'Office de l'Electricité et des autres départements ministériels) fr. 148,680,000				
	b.	Renouvellement des locomotives, tenders, voitures et wagons 5,000,000				
	c.	Enregistrement des soumissions pour cession de vieux matériaux. 700,000				
		Salaires pour l'entretien, la réparation, le renouvellement du matériel et la fabrication des coupons :				
	a.	Main-d'œuvre pour la réparation, etc. du matériel.				
	b.	Fabrication des coupons.				
	c.	Agents en service général.				
GRADES.		Salaire moyen annuel	Nombre d'agents.			Depenses par littera.
			litt. a	litt. b	litt. c	
	Chef marteleur	7,650 »	4	»	»	
	Chef ouvrier	5,735 50	322	3	»	
	Chef monteur	5,735 50	137	»	»	
	Marteleur.	6,120 »	8	»	»	
	Soudeur	5,814 »	64	»	»	
A REPORTER.			535	3	»	
						A REPORTER. . . . fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés pour l'exercice 1926	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1925.	DIFFERENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
532,817,177	549,418,557	23,649,410	40,250,790	
216,165,000	287,700,000	"	71,535,000	Art. 14. — La réduction du crédit est la conséquence de l'abaissement des prix et de la diminution des consommations due à des améliorations dans l'organisation du service.
154,380,000	176,020,000	"	21,640,000	Art. 15. — La réduction de crédit se justifie par la disparition de charges comprises dans le crédit alloué pour 1925 : réparation de wagons par l'industrie privée, remplacement d'une grue à l'atelier central de Malines, achat de bois, etc.
903,362,177	1,013,138,557	23,649,410	133,425,790	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NOMBRE des articles	LITTÉRA des dévelop pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.					
		GRADES.	Salaire moyen annuel	Nombre d'agents.			Dépenses par littéra.
			litt. a	litt. b	litt. c		
		REPORT		555	3	»	REPORT. fr.
		Chaudronnier en fer et en cuivre (locomotives), fondeur en fer, modeler mouleur en fer, forgeron (locomotives), tailleur de limes, gra- veur	5,508 »	917	1	»	Litt. a. 46,533,763
		Aide soudeur-ajusteur (locomotives) fondeur en cuivre, forgeron (voitures et wagons), menui- sier (voitures) mouleur en cuivre, premier chauffeur aux fours à remanier, tourneur (loco- motives), garnisseur de voitures	5,278 50	5,530	13	»	Litt. b. 180,411
		Ajusteur (voitures et wagons), appareilleur-fer- blantier, lampiste, maçon, menuisier (locomotives et wagons), peintre (locomotives et voi- tures), préparateur riveur tourneur (voitures et wagons), imprimeur, nickeleur, tonnelier et vannier	5,125 50	2,587	»	»	Litt. c. 10,299,671
		Conducteur de grues et de transbordeurs, machi- niste aux pilons, visiteur de matériel (ateliers centraux)	5,010 50	178	»	55	
		Huisier	6,100 »	»	»	14	
		Bâcheur, cordier, caleur, rebandageur, garnis- seur de coussinets	4,666 50	147	»	»	
		Messageur	4,550 »	»	»	3	
		Pointeur et magasinier	5,100 »	»	1	61	
		Chef manœuvre	5,100 »	»	»	25	
		Machiniste de machines fixes et de machines d'atelier, chef-veilleur	5,100 »	»	»	47	
		Chauffeur de machines fixes et de machines d'atelier	4,600 »	»	»	28	
		Aide (forgeron, chaudronnier, riveur, ébardeur, empaqueteur, peintre (wagons)	4,500 50	1,428	»	»	
		Manœuvre	5,901 50	»	5	1,595	
		Veilleur et portier	4,475 »	»	»	67	
		Second chauffeur aux fours à remanier, aide- n arteleur	4,745 »	25	»	»	
		Ouvrier aux machines-outils, peintre de four- gons, noyauteur	4,896 »	961	»	»	
		Apprenti	2,754 »	228	»	»	
		Ouvrier du timbre	4,896 »	»	4	»	
		Total		10,463	29	1,871	
d.	Indemnités	de résidence		fr. 7,905,808			12,248,488
		familiale		4,342,680			
							A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.	
903,362,177	1,013,138,537	23,649,410	133,425,790	
69,264,333	77,918,541	"	8,654,208	<p>ART. 16. — La réduction du crédit se justifie comme suit .</p> <p>1^o Transfert à d'autres articles et spécialement à l'article 44 (Partie mobile) des crédits attribués en trop à l'article 16 en 1925 pour la péréquation fr. 7,114,541</p> <p>2^o Mesures prises pour améliorer le service. 1,539,667</p> <p align="right">TOTAL. . . fr. <u>8,654,208</u></p>
972,626,510	1,091,057,098	23,649,410	142,079,998	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NOMBRE des articles	LITTEA des developpements	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.			REPORT. fr.	
		SECTION 5. — EXPLOITATION.				
		Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés :				
a.		Direction centrale du service des transports et du service commercial; surveillance des chemins de fer concédés et des chemins de fer vicinaux.				
b.		Mouvement. — Surveillance des convois; répartition des wagons; convoyage des voyageurs et des marchandises.				
c.		Trafic. Surveillance du service; bureaux des stations; factage; relations internationales, etc.				
		TRAITEMENT	Nombre d'agents.			Dépenses par littra.
		annuel.	Litt. a	Litt. b	Litt. c	
		Administrateur	52,000 à 58,000	1	»	»
		Inspecteur général	52,000 à 58,000	1	»	»
		Ingénieur en chef, directeur d'administration	50,000 à 52,000	1	»	»
		Directeur d'administration, directeur de service de 1 ^{re} classe	26,000 à 50,000	4	»	»
		Directeur de l'office de Paris	24,000 à 26,000	1	»	»
		Ingénieur en chef, inspecteur de direction	26,000 à 50,000	1	»	»
		Inspecteur de direction et directeur de service	24,000 à 26,000	6	»	7
		Ingénieur principal et ingénieur	10,500 à 26,000	1	»	»
		Inspecteur-contrôleur	11,500 à 22,000	13	49	8
		Chef de division	16,600 à 22,000	31	»	»
		Chef de bureau principal	16,600 à 22,000	»	»	15
		Chef de bureau	12,700 à 17,900	»	»	27
		Sous-chef de bureau	11,500 à 16,600	95	»	186
		Chef de station adjoint	11,500 à 15,500	»	377	»
		Chef de station principal	15,500 à 20,600	»	»	24
		Chef de station de 1 ^{re} classe	14,000 à 17,900	»	»	48
		Chef de station de 2 ^e classe	11,500 à 15,500	»	»	83
		Chef de station de 3 ^e classe	10,500 à 12,700	»	»	216
		Chef de station de 4 ^e classe	5,900 à 10,900	»	»	435
		Receveur	11,500 à 15,500	»	»	1
		Commissaire de surveillance principal	16,600 à 22,000	1	»	»
		Commissaire de surveillance	11,500 à 17,900	»	»	1
		Sous-commissaire de surveillance	9,500 à 12,700	»	»	8
		Commis principal et commis	5,200 à 11,500	128	822	974
		Commis d'ordre	4,500 à 11,000	40	»	991
		Premier chef-garde	9,200 à 11,800	3	62	»
		Chief-garde principal et chef-garde	9,200 à 11,800	4	»	13
		Chief-facteur de station principal et chief-facteur de station	6,500 à 11,000	»	2,781	»
		Facteur de station principal et facteur de station	7,000 à 11,000	»	»	167
		Officier de police principal et officier de police	4,500 à 9,200	»	»	406
		Garde	4,500 à 11,000	»	»	160
		Agree principal et agréé	4,500 à 6,500	»	1,707	»
		Distributeur de coupons	4,200 à 9,000	58	»	5,007
		Chief de halte	4,500 à 5,500	»	»	1
		Dactylographe	5,400 à 9,400	»	»	292
		Dactylographe	4,500 à 8,600	1	»	»
		TOTAL		390	5,798	9,067
						Litt. a 3,305,546
						Litt. b 46,446,833
						Litt. c 59,140,925
						A REPORTER. fr.

17

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFERENCES.		Observations
		AUGMENTATION.	DESTRUCTION.	
972,626,510	1,091,057,098	23,649,410	142,079,998	
122,004,494	128,080,259	"	6,075,765	<p>Art. 17. — La réduction du crédit se justifie comme suit :</p> <p>1° Transfert à d'autres articles et spécialement à l'article 44 (Partie mobile), des crédits attribués en trop à l'article 17, en 1925, pour la péréquation . . . fr. 9,680,259</p> <p>2° Suppressions d'emplois 1,500,000</p> <p style="text-align: right;">fr. 11,180,259</p> <p>A déduire :</p> <p>1° Augmentation résultant de la revision des carrières par application de la loi du 21 juillet 1924 (invalides de guerre) fr. 4,000,000</p> <p>2° Renforts de personnel par suite de l'organisation de services nouveaux; transformation d'emplois 1,104,494</p> <p style="text-align: right;"><u>5,104,494</u></p> <p>Reste comme réduction fr. 6,075,765</p>
1,094,631,004	1,219,137,357	23,649,410	148,155,763	

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFERENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,094,631,004	1,219,137,357	23,649,410	» 148,155,763	
83,362,323	94,473,866	»	» 11,111,543	<p>ART. 18. — La réduction du crédit se justifie comme suit :</p> <p>1° Transfert à d'autres articles et spécialement à l'article 44 (Partie mobile) des crédits attribués en trop à l'article 18 en 1925 pour la péréquation fr. 40,000,000</p> <p>2° Economie résultant de mesures prises par l'Administration 1,111,545</p> <p style="text-align: right;">TOTAL. . . fr. 41,111,545</p>
9,628,500	2,368,500	» 7,260,000	»	<p>ART. 19. — L'augmentation du crédit résulte :</p> <p>1° De la réorganisation du système de la perception des taxes de prise et de remise à domicile fr. 7,060,000 Celle dépense nouvelle sera compensée par une recette équivalente.</p> <p>2° Du relèvement des taxes de transbordement des colis postaux et des bagages à Douvres 400,000</p> <p>A déduire : Transfert à l'article 12 fr. 800,000</p> <p style="text-align: right;">Reste comme augmentation. . fr. 7,260,000</p>
4,464,033	3,914,033	» 250,000	»	<p>ART. 20. — L'augmentation du crédit est due à l'accroissement du nombre des trains de voyageurs.</p>
1,191,785,860	1,319,893,756	31,159,410	» 159,267,306	

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFERENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
1.191,785,800	1.319,893,716	31,159,410	159,267,306	
25,420,000	23,533,000	1,887,000	"	ART. 21 — L'augmentation du crédit est la conséquence de la hausse du coût de certaines matières, spécialement celles nécessaires pour le chauffage et l'éclairage des trains.
7,500,000	7,300,000	200,000	"	ART. 22. — L'augmentation se justifie par la nécessité de mettre l'allocation en rapport avec les besoins constatés.
60,000	60,000	"	"	
9,344,400	9,989,650	"	648,250	ART. 24. — La réduction du crédit est la conséquence de la suppression d'emplois et du transfert d'agents au Service central de la Comptabilité et du Contrôle des dépenses.
1,234,407,200	1,360,776,406	33,246,440	159,915,556	

DEVELOPPEMENTS — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFERENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
1,234,107,260	1,360,776,406	33,246,410	159,915,556	
539,000	574,500	"	35,500	ART. 25. — La réduction du crédit résulte de la suppression d'emplois et du transfert d'agents au Service central de la Comptabilité et du Contrôle des dépenses.
1,234,646,260	1,361,350,906	33,246,410	159,951,056	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles	LITTE des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	
			REPORT . . . fr.
		SECTION 7. — DÉPENSES GÉNÉRALES.	
26	a.	Pensions et premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés, et prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année	
		<i>Subsides aux caisses d'assurances et de retraite des fonctionnaires et employés repris :</i>	
27	a.	du Grand Central belge fr.	1,250,000
	b.	de la Société anonyme des Chemins de fer de la Flandre occidentale	100,000
28	a.	Subsides aux caisses des pensions en exécution de la loi du 3 juin 1920 portant revision des pensions (y compris les droits supplémentaires à résulter du doublement et du triplement de périodes pouvant intervenir en vertu de l'article premier de la loi précitée)	
29	a.	Remboursement à la Caisse des Veuves et Orphelins des pertes subies sur les pensions acquises au 1 ^{er} janvier 1920 par application de la loi du 25 février 1920 prescrivant le payement anticipatif des pensions	
30	a.	Pensions résultant de la Convention du 16 octobre 1896, article IV, relative au rachat par l'Etat de la concession des chemins de fer d'Anvers à Gand, par Saint-Nicolas et Lokeren	
		<i>Subsides à la Caisse des ouvriers :</i>	
	a.	Pensions des ouvriers fr.	43,500,000
	b.	Subvention pour contribuer aux charges diverses de l'institution	983,570
31	c.	Secours à d'anciens ouvriers ou à leurs familles se trouvant dans une situation nécessitée	94,500
	d.	Majoration des pensions en exécution de la loi du 3 juin 1920	7,000,000
	e.	Secours permanents à d'anciens ouvriers congédiés — ou à leurs familles — avant d'avoir pu être pensionnés	740,000
		<i>Accidents du travail. Exécution des obligations incombant à l'Administration en vertu de la loi du 24 décembre 1905 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail :</i>	
	a.	Allocations faites en capital (art. 7 de la loi) fr.	512,000
32	b.	Allocations journalières ou annuelles, faites en vertu de l'article 4 de la loi, à d'anciens agents qui ont cessé de faire partie du personnel de l'Administration	85,000
	c.	Frais de traitement occasionnés par les victimes d'accidents du travail pendant les six premiers mois (art. 5 de la loi).	475,000
	d.	Constitution des capitaux des rentes (art. 6 et 14 de la loi).	2,718,000
			A REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFERENCES.		<i>Observations</i>
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.	
1,234,646,260	1,361,350,906	33,246,410	159,951,056	
18,630,000	13,294,000	5,336,000	"	ART. 26. — L'augmentation résulte de l'octroi d'une indemnité de vie chère aux pensionnés.
1,350,000	1,230,000	100,000	"	ART. 27. — Idem. idem.
6,200,000	6,200,000	"	"	
10,000	10,000	"	"	
16,424	9,614	6,810	"	ART. 30. — Idem. dem.
52,318,070	44,820,000	7,498,070	"	ART. 31. — L'augmentation du crédit résulte de l'extension du nombre de bénéficiaires de pensions et de la majoration des pensions par suite du relèvement des salaires ensuite de la péréquation.
3,790,000	3,367,000	423,000	"	ART. 32. — L'augmentation du crédit résulte de l'accroissement du nombre des rentes-incapacité de travail, ainsi que de la majoration de ces rentes par suite du relèvement des rémunérations servant de base à leur calcul.
1,316,960,754	1,430,301,520	46,610,290	159,951,056	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	REPORT fr.
33		Secours exceptionnels aux ouvriers	
34		Honoraires des médecins pour visites, examens approfondis, contre-visites, etc., n'intéressant pas la Caisse des ouvriers. Cours de brancardiers	
	a.	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales. fr.	18,000
	b.	Subside à la Commission internationale du Congrès des chemins de fer	5,000
35	c.	Subside à l'École nationale des chemins de fer	25,000
	d.	Office national du Tourisme	100,000
36	"	Subside à la masse d'habillement des chemins de fer	
37	"	Déficits de comptables. — Remboursement de sommes indûment perçues pour compte du chemin de fer par le Département des finances (Domaines)	
38	"	Dépenses diverses et imprévues non libellées au Budget. — Commissions d'examens pour accession à divers emplois spéciaux	
39	"	Ravitaillement et service des économats	
40	"	Fournitures de l'Office de l'Électricité	
41	"	Part du Chemin de fer dans les dépenses de l'Administration centrale, du Service de presse et de publicité et du Comité supérieur de contrôle	
42	"	Fournitures d'imprimés et de bureau, etc., effectuées par l'Office central des imprimés	
SECTION 8. — CHARGES FINANCIÈRES.			
I. Dette consolidée :			
a.		Intérêts fr.	153,012,622 »
b.		Amortissement	24,500,000 »
c.		Intérêts des sommes allouées au personnel, en 1921, 1922 et 1923, pour la vie chère	13,000,000 »
			190,512,622 »
II. Avance faite à l'économat des vivres :			
a.		Intérêts	326 940 »
b.		Amortissement	18,030 »
			344,970 »
III. Annuités à rembourser à la Trésorerie du chef du rachat par l'Etat de concessions de chemin de fer, éventuellement augmentations afférentes à des exercices clos des annuités dont le montant n'est pas établi définitivement :			
a.		Annuité (calculée à 4 1/2 % sur un capital de 13.600 000 francs) à payer jusqu'en 1940 pour prix d'une partie du matériel d'exploitation repris en vertu de l'article 10 de la convention du 25 avril 1870 approuvée par la loi du 3 juin suivant fr.	612,000 »
b.		Annuités à payer jusqu'en 1966 :	
		1 ^o Annuité de 7,000 francs par kilomètre, sur 770,167 mètres, longueur des lignes ou sections de lignes livrées à l'Etat antérieurement au 1 ^{er} janvier 1877. (Art. 33 § 1 ^{er} , de la convention du 1 ^{er} juin 1877.) fr.	5,391,169
		2 ^o Annuité de 4,000 francs par kilomètre sur les mêmes lignes ou sections de lignes. (Art. 33, § , et art. 37 combinés de la même convention.)	3,080,668
			8,471,837 »
			A REPORTER fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations
		AUGMENTATION	DIMINUTION	
1,319,960,754	1,490,301,520	46,610,290	159,951,056	
150,000	150,000	"	"	
200,000	200,000	"	"	
148,000	148,000	"	"	
450,000	450,000	"	"	
30,000	30,000	"	"	
7,500	7,500	"	"	
300,000	300,000	"	"	
44,012,108	32,868,223	11,773,945	"	
2,945,481	2,739,747	"	94,266	
8,968,875	8,671,273	237,602	"	
1,374,442,778	1,475,866,263	58,621,637	160,045,322	

Art. 40, 41 et 42. — Les crédits sont mis en rapport avec les besoins des administrations dans les dépenses desquelles intervient le Chemin de fer. (Voir Budgets de l'Administration centrale, de l'Office des services de l'électricité et de l'Office central des imprimés.)

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés pour l'exercice 1926.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,74,142,774	1,473,896,263	58,621,537	160,045,322	
18,800,112 19	188,021,507 42	30,508,404 77	»	Art. 45. — Chiffre mis en concordance avec la somme à payer au Trésor pour intérêts et amortissement de la dette du chemin de fer et le remboursement des annuités.
1,593,252,890 19	1,664,187,970 42	89,130,241 77	160,045,322 »	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,590,272,890 19	1,664,187,970 42	9,130,241 77	100,045,322 .	
244,231,608 »	94,148,000 »	153,083,608 »	»	<p>ART. 41. — L'augmentation du crédit se justifie comme suit :</p> <p>1° Insuffisance de l'allocation votée pour 1925. Cette insuffisance provient de la majoration de l'indemnité de vie chère (ancien régime) par suite de la hausse de l'index-number, majoration dont il n'a pas été tenu compte pour la fixation des allocations de 1925 fr. 48,729,467</p> <p>2° Transfert de crédits attribués en trop aux articles traitements et salaires en 1925 dans la répartition entre les allocations budgétaires de la dépense prévue pour la péreuation 64,354,141</p> <p>3° Renfort de personnel temporaire en 1925, maintenu en 1926 pour les renouvellements extraordinaires de voies 40,000,000</p> <p>4° Prévision pour l'octroi en 1926 d'une huitième tranche par suite de la hausse de l'index-number . . . 30,000 000</p> <p style="text-align: right;">Total de l'augmentation . . . fr. <u>153,083,608</u></p>
149 279 »	2 890,162 »	»	2,440,883 »	ART. 45. — Le crédit est mis en rapport avec les dépenses de l'Administration centrale dans lesquelles intervient le chemin de fer. (Voir Budget de l'Administration centrale.)
1,600,050,777 19	1,758,290,102 42	242,213,819 77	162,486,205 »	
AUGMENTATION fr.		79,727,644 77		

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop pements	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.					
B. — MARINE.							
Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires, employés et personnel marin. — Conseil supérieur de la Marine. — Commissions et jurys :							
a.		Direction centrale du service.					
b.		Services spéciaux : paquebots entre Ostende et Douvres. — Service entre Anvers et la rive gauche de l'Escaut.					
c.		Police maritime, école de navigation, constructions et réparations maritimes, pilotage, phares et fanaux, sauvetage et remorque, inspection maritime.					
d.		Personnel instructeur et enseignant de l'école des mousses, personnel pour la surveillance des pêcheries dans la mer du Nord.					
		TRAITEMENTS annuels.	Nombre d'agents.				Dépenses par littéra.
GRADES.			litt. a	litt. b	litt. c	litt. d	
	Directeur général	52,000 à 58,000	1	»	»	»	
	Inspecteur général	52,000 à 56,000	1	»	»	»	
	Directeur d'administration	28,000 à 52,000	1	»	»	»	
	Inspecteur de direction	20,000 à 26,000	2	»	»	»	
	Directeur de service	20,000 à 26,000	1	1	1	»	
	Conseiller nautique	17,900 à 20,600	1	»	»	»	
	Conseiller juridique	14,000 à 22,000	1	»	»	»	
	Inspecteur	15,500 à 22,000	1	»	2	»	
	Chef de division	15,500 à 22,000	»	»	»	»	
	Chef de bureau principal	15,500 à 22,000	»	1	2	»	
	Chef de bureau	14,000 à 17,900	1	»	2	»	
	Sous-chef de bureau	8,400 à 16,600	10	1	6	»	
	Commis principal	9,800 à 11,500	»	»	2	»	
	Commis	4,500 à 9,500	17	1	10	»	
	Dessinateur	5,200 à 9,500	1	»	1	»	
	Commis d'ordre	4,000 à 11,000	25	1	27	»	
	Expéditionnaire	4,000 à 10,400	»	»	»	»	
	Dactylographe	4,000 à 8,000	6	1	6	»	
	Commissaire maritime	8,400 à 22,000	»	»	11	»	
	Receveur des droits maritimes	5,900 à 17,900	»	»	4	»	
	Receveur de passage d'eau	5,800 à 9,200	»	2	»	»	
	Receveur auxiliaire	5,200 à 7,000	»	5	»	»	
A REPORTER			76	16	74	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NOMBRE des articles	LITTÉRA des dévelop- pements	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.						
		TRAITEMENTS annuels	Nombre d'agents.				Dépenses par littéra	
			litt. a	litt. b	litt. c	litt. d		
		Report	76	16	74	»		
		Receveur de coupons	4,600 à 6,100	»	8	»	»	
		Agent de la police maritime	3,200 à 7,000	»	»	20	»	
		Chef de dépôt principal	12,700 à 16,600	»	»	2	»	
		Encaisseur principal	8,000 à 9,200	»	»	2	»	
		Encaisseur	6,500 à 8,000	»	»	1	»	
		Directeur d'école de navigation	16,700 à 23,000	»	»	2	»	
		Professeur	9,500 à 16,700	»	»	5	»	
		Chargé de cours	750 à 9,100	»	»	15	»	
		Secrétaire surveillant	3,200 à 9,500	»	»	1	»	
		Contrôleur	10,300 à 17,900	»	»	»	»	
		Premier instituteur	»	»	»	»	»	
		Instituteur	»	»	»	»	»	
		Commandant	11,500 à 17,900	1	8	»	1	
		Premier lieutenant	10,500 à 12,700	»	8	»	1	
		Lieutenant	7,500 à 11,500	»	6	»	2	
		Aumônier	6,700	»	»	»	2	
		Médecin	15,000	»	»	»	1	
		Maître	5,500 à 6,700	»	9	»	5	
		Contremaître (charpentier, voilier, etc.)	3,200 à 6,400	»	27	1	8	
		Matelot-rameur	4,600 à 6,100	»	»	17	»	
		Matelot et matelot-charpentier (Anvers)	4,600 à 6,100	»	62	1	»	
		Matelot-charpentier (Service de la côte)	4,600 à 6,100	»	10	»	1	
		Matelot (Service de la côte)	4,600 à 6,100	»	98	42	21	
		Chef pilote	8,500 à 14,000	»	»	12	»	
		Patron	3,800 à 9,200	»	10	21	»	
		Patron-mesureur (Anvers)	6,600 à 9,200	»	»	12	»	
		Patron-mesureur (autres stations)	3,500 à 9,200	»	»	7	»	
		Second	3,500 à 7,000	»	10	10	»	
		Chef-garde de phare	3,500 à 7,000	»	»	1	»	
		Gardien de phare	4,500 à 5,200	»	»	5	»	
		Garde-fanal	2,700	»	»	1	»	
		Signaleur de marées	3,200 à 7,000	»	»	1	»	
		Aide-signalneur de marées	4,500 à 5,500	»	»	5	»	
		Préposé au sauvetage	4,500 à 4,800	»	»	7	»	
		Patron sauveteur	500	»	»	5	»	
		Contremaître sauveteur	400 à 475	»	»	5	»	
		Matelot sauveteur	500 à 575	»	»	16	»	
		Jaugeur	6,700 à 14,000	»	»	5	»	
		A REPORTER		77	272	292	40	8,051,160

A REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFERENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
9,845,800	10,439,560	»	593,760	<p>Art. 46. — Diminution provenant :</p> <p>a) de la réduction des effectifs et de la mise en congé sans solde d'agents des Transports par eaux intérieures . fr. 449,580</p> <p>b) d'un transfert à l'article 49 (nouveau) 20,000</p> <p>c) d'un transfert à l'article 50 (nouveau) 182,000</p> <p style="text-align: right;"><u>651,580</u></p> <p>Et d'autre part :</p> <p>d'une augmentation de personnel destiné au canot de sauvetage à moteur fr. 29,260</p> <p>et de la hausse du cours du florin 28,560</p> <p style="text-align: right;">) <u>57,820</u></p> <p style="text-align: right;">Reste comme diminution. . . fr. <u>593,760</u></p>
9,845,800	10,439,560	»	593,760	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO LITTÉRA
des
articles. développ.
péments.

DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.

REPORT. . . . fr.

GRADES.	Traitements annuels.	Nombre d'agents.				Dépenses par littéra.
		litt. a	litt. b	litt. c	litt. d	
<i>Personnel technique.</i>	REPORT . . .	77	272	292	40	8,051,160
Ingénieur en chef, directeur de service . . .	24,000 à 30,000	»	»	2	»	
Ingénieur principal	9,500 à 26,000	»	»	4	»	
Ingénieur				4	»	
Inspecteur maritime	11,500 à 16,600	»	»	2	»	
Conducteur mécanicien	11,500 à 14,000	»	»	2	»	
Conducteur charpentier	8,400 à 12,700	»	»	2	»	
Sous-conducteur charpentier.	6,500 à 8,400	»	»	1	»	
Mécanicien-chef.	8,400 à 12,700	»	15	2	2	
Machiniste (Service de la Côte).	6,700 à 8,100	»	18	25	2	
Machiniste et machiniste-adjoint (Service d'Anvers)	5,500 à 8,100	»	18	15	»	
Machiniste adjoint et contremaître-chauffeur (Service de la Côte)	5,200 à 6,400	»	50	44	7	
Chauffeur (Anvers).	4,600 à 6,100	»	18	14	»	
Chauffeur (Service de la Côte)	4,600 à 6,100	»	147	59	9	
	TOTAL. . .	77	558	456	60	

e.	Service des transports par eaux intérieures. — Personnel devenu disponible par suppression d'emploi	50,000
f.	Part de la Marine dans les traitements et indemnités à allouer aux agents des télégraphes chargés de desservir les postes de télégraphie sans fil à bord des navires de l'État	100,000
g.	Indemnités d'embarquement, vivres en nature	765,800
h.	Indemnités pour position exceptionnelle, intérim, compensation, etc.	83,600
i.	Indemnité de résidence	238,000
j.	Indemnité familiale et de naissance	527,240
k.	Disponibilités illimitées.	30,000
	TOTAL. . fr.	9,845,800

Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés :

- a. Huissiers, messagers et gens de service.
- b. Lamaneurs, stewardess, gardiens, agents provisoires ou temporaires.
- c. Ouvriers.

A REPORTER. . . . fr.

DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		ACCROISSANCE.	DIMINUTION	
9,845,800	10,439,560	"	593,760	
9,845,800	10,439,560	"	593,760	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.				REPORT. . . . fr.	
		GRADES.	Salaires (annuels, mensuels ou journaliers).	Nombre d'agents.			Dépenses par littéra.
				litt. a	litt. b	litt. c	
		Huissier-messenger	5,500 à 5,700	5	»	»	
		Messageur	5,000 à 5,100	8	»	»	
		Couvier	2,950	1	»	»	
		Nettoyeur	J. 12 50 à 15 00	1	»	»	
		Ecureuse	J. 6	4	»	»	
		Gardien de feu	M. 35 à 1,155	»	25	»	
		Gardien	M. 341 à 585	»	14	»	
		Contremaître dirigeant	M. 606 à 801	»	»	1	
		Brigadier-homme de métier	M. 325 à 601	»	»	5	
		Chef lamaneur	M. 425 à 445	»	1	»	
		Sous-chef lamaneur	M. 562 à 401	»	1	»	
		Lamaneur	M. 541 à 585	»	11	»	Litt. a. 86,250
		Stewardess	M. 562 à 404	»	9	»	
		Brigadier-maœuvre	M. 445 à 555	»	»	7	Litt. b. 659,596
		Agent provisoire ou temporaire	M. 541 à 1,225	»	50	»	
		Agent provisoire ou temporaire	J. 8 à 20	»	22	»	Litt. c. 1,478,304
		Portier-passeur d'eau	M. 541 à 585	»	»	1	
		Machiniste d'atelier	M. 585 à 466	»	»	1	
		Visiteur de moteurs	M. 445 à 558	»	»	5	
		Electricien	M. 491 à 641	»	»	2	
		Aide-électricien	J. 15.50 à 16.00	»	»	4	
		Maœuvre	M. 562 à 408	»	»	112	
		Nettoyeur d'embarcadère	M. 541 à 585	»	»	1	
		Nettoyeur de chaudière	J. 5 à 12,00	»	»	8	
		Chef ouvrier	J. 16,50 à 22,00	»	»	20	
		Homme de métier	J. 14,50 à 20,00	»	»	96	
		Aide et apprenti	J. 5.00 à 14.50	»	»	1	
		Total		19	415	264	
d.		Indemnités pour position exceptionnelle, coopération, etc.					19,500
e.		Indemnité de résidence ou supplément régional					142,840
f.		Indemnité familiale et de naissance					175,960
		TOTAL. fr.					2,562,450
		A REPORTER fr					

DEVELOPPEMENTS. -- DEPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFERENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION	
9,845,800	10,439,560	"	593 760	
2,362,450	2 618,098	"	35,648	Art. 47. — Diminution des effectifs fr. 68,079 Transfert à l'article 49 (nouveau) 6,000 Transfert à l'article 50 (nouveau) 2,500 ----- 76,579 A déduire : Augmentation du cours du florin. 20,931 Reste comme diminution. . . fr. 55,648
12,408,250	13,057,658	"	649,408	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

N°	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES	REPORT. . . fr.																					
			. fr.																					
		Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités au personnel pilote :																						
	<i>a.</i>	Traitements :																						
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">GRADES.</th> <th style="text-align: center;">Traitements annuels.</th> <th style="text-align: center;">Nombre d'agents.</th> <th style="text-align: center;">Dépenses par littéra.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Patron-canotier de Terneuzen</td> <td style="text-align: center;">5,000 à 7,000</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td rowspan="4" style="vertical-align: middle; text-align: right;">1,499,350</td> </tr> <tr> <td>Pilote-auxiliaire</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 8,100</td> <td style="text-align: center;">25</td> </tr> <tr> <td>Élève-pilote et matelot</td> <td style="text-align: center;">4,600 à 6,400</td> <td style="text-align: center;">107</td> </tr> <tr> <td>Matelot-canotier de Terneuzen</td> <td style="text-align: center;">4,600 à 6,100</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">135</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	GRADES.	Traitements annuels.	Nombre d'agents.	Dépenses par littéra.	Patron-canotier de Terneuzen	5,000 à 7,000	2	1,499,350	Pilote-auxiliaire	5,500 à 8,100	25	Élève-pilote et matelot	4,600 à 6,400	107	Matelot-canotier de Terneuzen	4,600 à 6,100	5		TOTAL	135		
GRADES.	Traitements annuels.	Nombre d'agents.	Dépenses par littéra.																					
Patron-canotier de Terneuzen	5,000 à 7,000	2	1,499,350																					
Pilote-auxiliaire	5,500 à 8,100	25																						
Élève-pilote et matelot	4,600 à 6,400	107																						
Matelot-canotier de Terneuzen	4,600 à 6,100	5																						
	TOTAL	135																						
	<i>b.</i>	Frais de déplacements, indemnités, position exceptionnelle, frais de mer, etc.	234,400																					
	<i>c.</i>	Indemnité de résidence	147,800																					
	<i>d.</i>	Indemnité familiale et de naissance	583,300																					
	<i>e.</i>	Disponibilités pour maladie et pour suppression d'emploi	328,500																					
		Indemnités pour travail extraordinaire :																						
	<i>a.</i>	Fonctionnaires, employés et personnel marin. fr.	20,000																					
	<i>b.</i>	Ouvriers	6,000																					
	<i>c.</i>	Personnel pilote	12,000																					
		Frais de route, de séjour, jetons de présence, etc. :																						
	<i>a.</i>	Fonctionnaires, employés, personnel marin, membres et collaborateurs des jurys, com- missions techniques, conseil supérieur de la marine, etc. fr.	182,000																					
	<i>b.</i>	Ouvriers	2,500																					
	<i>c.</i>	Personnel pilote	31,000																					
		Remises, commissions, primes :																						
	<i>a.</i>	Remises aux pilotes, etc. :																						
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">GRADES</th> <th style="text-align: center;">Nombre d'agents.</th> <th style="text-align: center;">Réttribution.</th> <th style="text-align: center;">Dépenses par littéra.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Patron-pilote.</td> <td style="text-align: center;">13</td> <td rowspan="5" style="vertical-align: middle; text-align: center;">Retribués au moyen d'un tantième pour cent sur la perception des droits.</td> <td rowspan="5" style="vertical-align: middle; text-align: right;">10,931,080</td> </tr> <tr> <td>Patron-canotier de Flessingue</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Pilote</td> <td style="text-align: center;">277</td> </tr> <tr> <td>Pilote-auxiliaire d'Anvers et de Wintham</td> <td style="text-align: center;">4</td> </tr> <tr> <td>Matelot canotier de Flessingue</td> <td style="text-align: center;">26</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">325</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	GRADES	Nombre d'agents.	Réttribution.	Dépenses par littéra.	Patron-pilote.	13	Retribués au moyen d'un tantième pour cent sur la perception des droits.	10,931,080	Patron-canotier de Flessingue	5	Pilote	277	Pilote-auxiliaire d'Anvers et de Wintham	4	Matelot canotier de Flessingue	26		TOTAL	325			
GRADES	Nombre d'agents.	Réttribution.	Dépenses par littéra.																					
Patron-pilote.	13	Retribués au moyen d'un tantième pour cent sur la perception des droits.	10,931,080																					
Patron-canotier de Flessingue	5																							
Pilote	277																							
Pilote-auxiliaire d'Anvers et de Wintham	4																							
Matelot canotier de Flessingue	26																							
	TOTAL	325																						
	<i>b.</i>	Exercices, permanences, primes de sauvetage, droits de présence, primes d'arrestations, etc.	516,070																					
		A REPORTER. fr.																					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
12,408,250	13,057,658	"	649,408	
2,703,300	2,886,100	"	92,750	<p>Art. 48. — a) Diminution résultant de la réduction de la perte sur le change des florins par suite du transfert de Flessingue à Anvers des équipages des bateaux-pilotes à vapeur. fr. 49,750</p> <p>b) Transfert à l'article 49 (nouveau) 12,000</p> <p>c) Transfert à l'article 50 (nouveau) 51,000</p> <p style="text-align: right;">TOTAL . . . fr. 92,750</p>
38,000	"	38,000	"	<p>Art. 49 (nouveau) :</p> <p>Transfert de l'article 46 fr. 20,000</p> <p>Transfert de l'article 47 6,000</p> <p>Transfert de l'article 48 12,000</p> <p style="text-align: right;">TOTAL . . . fr. 58,000</p>
215,500	"	215,500	"	<p>Art. 50 (nouveau) :</p> <p>Transfert de l'article 46 fr. 182,000</p> <p>Transfert de l'article 47 2,500</p> <p>Transfert de l'article 48 51,000</p> <p style="text-align: right;">TOTAL. . . fr. 215,500</p>
11,447,150	10,391,400	855,750	"	<p>Art. 51. — Augmentation résultant de :</p> <p>a) Vacations des matelots-sauveteurs volontaires, à recruter pour le canot de sauvetage à moteur. fr. 54,870</p> <p>b) La hausse du cours du florin 800,880</p> <p style="text-align: right;">TOTAL. . . fr. 855,750</p>
26,902,250	26,535,158	4,109,250	742,158	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉROS des articles.	LITTÉRA les dévelop pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.
		Subsides pour l'éducation pratique et théorique des marins. — Surveillance de la pêche :	
52	a.	Subsides aux caisses de pêcheurs, aux écoles professionnelles de marine et de pêche, bourses d'apprentissage aux mousses de la pêche maritime fr.	2,107,000
	b.	Encouragements aux associations, publications, congrès maritimes; aux sociétés nautiques, etc. Récompenses pour actes d'humanité	16,000
	c.	Frais de surveillance de la grande pêche et de participation à la police internationale des pêcheries dans la mer du Nord. Ecole des mousses	403,000
		Traction et matériel. — Rentes et secours périodiques à des victimes d'accidents et à leurs ayants-droit :	
	a.	Combustibles, huiles, graisses, cordages, toiles à voiles et autres matières pour les navires, bureaux, ateliers, etc. fr.	10,941,699
	b.	Entretien, réparations, renouvellements, locations, loyer, mobilier, etc.	3,384,763
53	c.	Quote-part de la Belgique : 1 ^{re} dans les frais annuels d'entretien du phare du Cap Spartel; 2 ^e dans les frais de surveillance des glaces dans l'Atlantique Nord.	157,165
	d.	Pertes et avaries, fournitures de bureau, impressions, annonces, frais divers des écoles de navigation	442,001
	e.	Remorquage gratuit Anvers-Dordrecht et vice-versa	950,000
	f.	Licences, enregistrement, immatriculation de bateaux, écoles de batellerie, etc.	15,000
		DÉPENSES GÉNÉRALES.	
		Subside à la Caisse des ouvriers du chemin de fer :	
54	a.	Pension des ouvriers fr.	150,000
	b.	Subvention pour contribuer aux charges diverses de l'institution	4,389
	c.	Secours à d'anciens ouvriers ou à leurs familles se trouvant dans une situation nécessitante	450
	d.	Majoration des pensions et exécution de la loi du 3 juin 1920	15,000
		Exécution des obligations incombant à l'Administration de la Marine en vertu de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail :	
55	a.	Allocations faites en capital (art. 7 de la loi) fr.	10,000
	b.	Allocations journalières ou annuelles faites en vertu de l'article 4 de la loi, à d'anciens agents qui ont cessé de faire partie du personnel de l'Administration de la Marine	2,000
	c.	Frais de traitement occasionnés par les victimes d'accidents de travail pendant les six premiers mois (art. 5 de la loi)	3,000
	d.	Constitution des capitaux des rentes (art. 6 et 14 de la loi)	20,000
56	"	Dépenses imprévues non libellées au budget	
		A REPORTER fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION	
26,902,250	26,535,158	1,109,250	742,158	
2,526,000	2,129,500	396,100	"	ART. 32. — Le développement de la pêche maritime a entraîné l'augmentation du nombre de mousques échués aux frais de l'Etat. Le crédit est mis en rapport avec les besoins actuels.
15,890,628	16,544,946	"	654,318	ART. 33. — Diminution du prix des combustibles.
169,839	135,339	34,500	"	ART. 34. — Accroissement du nombre des bénéficiaires de pensions.
35,000	35,000	"	"	
1,000	1,000	"	"	
45,524,717	45,381,343	1,539,850	1,396,476	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

N° des articles	LITTÉRA des dévelop- pements	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		REMBOURSEMENTS.
57	»	Restitution des droits de pilotage indûment perçus par l'Administration de la Marine. . .
58	»	Déficits de comptes
		CHARGES FINANCIÈRES ET PENSIONS.
		Charges financières :
	a.	Intérêts fr. 1,647,375
59	b.	Amortissement 319,886
	c.	Intérêts des sommes allouées au personnel en 1921, 1922 et 1923 pour la vie chère 370,680
60	»	Pensions et premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés et prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année
61	»	Exécution de la loi du 3 juin 1920 portant revision des pensions.
62	»	Remboursement aux caisses de pensions des pertes résultant pour les dites caisses de l'application de la loi du 25 février 1920 relative au paiement anticipatif des pensions
		DÉPENSES DIVERSES.
63	»	Intervention du Gouvernement à concurrence d'une somme maximum de 750,000 francs dans la constitution d'un fonds de garantie en faveur d'une mutualité d'assurance maritime des voiliers de pêche du littoral flamand dont l'établissement est projeté par la Commission de pêche maritime de la Flandre occidentale (7 ^e annuité) (Les annuités servant de fonds de garantie seront partagées par moitié entre la Coopérative d'assurance visée plus haut « Westvlaamsche verzekering voor zeilsloepen » et la Société « Crédit maritime belge » d'Ostende, en vertu du consentement de la « Westvlaamsche » et sous approbation du Gouvernement, en raison de contrats de réassurance réciproque entre les deux organismes.)
(1)	»	Subside à la Caisse de Secours et de Prévoyance en faveur des marins naviguant sous pavillon belge (pour mémoire)
64	»	Part de la Marine dans les dépenses de l'Administration centrale, du Service de Presse et de Publicité et du Comité supérieur de contrôle
		DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.
65	»	Partie mobile des traitements et salaires
66	»	Part de la Marine dans la partie mobile des traitements et salaires du personnel de l'Administration centrale, du Service de Presse et de Publicité et du Comité supérieur de contrôle
		TOTAL des dépenses d'exploitation de la Marine. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
45,524,717	45,381,343	1,539,850	1,396,476	ART. 58. — Crédit mis à hauteur des besoins présumés de 1926.
2,000	2,000	"	"	
3,000	1,000	2,000	"	ART. 59. — Chiffres rectifiés, d'accord avec le Département des Finances.
				Intérêts :
				Capitaux empruntés jusque 1913. fr. 641,876
				Id. id. depuis 1914. 1,005,499
				Total. . fr. 1,647,375
				Amortissements :
				Capitaux empruntés jusque 1913. 263,029
				Id. id. depuis 1914. 56,857
				Total. . fr. 319,886
2,337,944	2,588,253	"	250,312	ART. 60. — Augmentation prévue en vue de l'octroi de l'indem- nité de vie chère aux pensionnés.
2,336,000	1,633,000	703,000	"	
515,000	515,000	"	"	
5,000	"	5,000	"	ART. 62 (nouveau). — Crédit nécessaire pour permettre l'applica- tion de la loi du 25 février 1920, qui ayant rendu payables par anticipation les pensions servies par la Caisse des Veuves et Orphe- lins du Département, met à charge de l'Etat les pertes qui pourraient résulter pour ladite Caisse de l'application de la loi aux pensions acquises avant le 1 ^{er} janvier 1920. Ces charges cesseront de frapper le Budget de la Dette publique où un crédit de l'espèce est prévu pour l'ensemble des Départements.
75,000	75,000	"	"	ART. 63. — Le complément du libellé de cet article figurant au Budget de 1925 et relatif à l'avance de 100,000 francs à faire aux deux organismes y désignés, a été supprimé, cette avance ne devant être faite qu'une seule fois.
"	50,000	"	50,000	(1) ART. 16 de 1925. — Article supprimé à partir de 1926, ensuite de la mise en vigueur de la loi du 10 décembre 1924 sur les pensions de vieillesse.
360,722	382,735	"	22,013	ART. 64. — La somme correspondante à la part d'intervention dans les dépenses de l'Office des services de l'Electricité et de l'Office central des Imprimés précédemment portée à cet article, est comprise dans le crédit de l'article 53 (matériel).
6,055,100	5,951,600	103,500	"	ART. 65. — Crédit mis à hauteur des besoins présumés.
57,845	62,304	"	4,459	ART. 66. — Crédit mis en rapport avec les dépenses de l'Admi- nistration centrale dans lesquelles intervient l'Administration de la Marine. (Voir tableau d'imputation des dépenses de l'Administration centrale.)
57,272,325	56,642,235	2,353,350	1,723,260	
AUGMENTATION. . fr.		630,090		

BUDGET DE L'EXERCICE 1926

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.					
		GRADES.	Traitements annuels.	Nombre d'agents.		Dépenses par littéra.	
				litt. a	litt. b		
C. — POSTES.							
—							
		Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés .					
a.		Direction centrale et services provinciaux.					
b.		Bureaux de poste, perceptions, sous-perceptions, bureaux mixtes (chemin de fer et postes), bureaux ambulants, service du timbre et service des bâtiments.					
		Directeur général	52,900 à 58,000	1	»		
		Inspecteur général	52,000 à 56,000	1	»		
		Directeur d'administration	26,000 à 30,000	5	»		
		Insp. ctour de direction	24,000 à 26,000	6	»		
		Dir-cteur de service	24,000 à 26,000	15	»		
		Architecte en chef, directeur de service	23,600 à 27,000	»	1		
		Inspecteur	16,600 à 22,000	2	1		
		Chef de division	16,600 à 22,000	52	»		
		Architecte principal	17,500 à 26,000	»	1		
		Architecte	9,000 à 17,500	»	1		
		Chef de bureau principal (directions circonscrip- tionnaires) chef de ligne des ambulants et service des bâtiments et chef de bureau prin- cipal de dessin	16,600 à 22,000	10	5		
		Chef de bureau principal (bureau de perception)	16,600 à 20,000	»	26		
		Con-serveur du timbre	12,700 à 17,900	»	1		
		Chef de fabrication du timbre	12,700 à 17,900	»	1	Litt. a . . . 11,719,000	
		Chef de bureau (bureaux de perception et service roulant des ambulants)	12,700 à 17,900	»	47	Litt. b . . . 32,217,000	
		Sous-chef de bureau	11,500 à 16,900	120	160		
		Sous-chef de bureau de dessin	11,500 à 16,900	»	1		
		Contrôleur principal	16,600 à 22,000	11	»		
		Contrôleur	11,500 à 17,900	18	»		
		Chef de dépôt principal	12,700 à 16,600	1	»		
		Perce-pteur et perce-pteur principal	5,900 à 20,600	»	629		
		Commis et commis principal	4,500 à 11,500	576	2,512		
		Commis d'ordre	4,000 à 11,000	»	»		
		Dessinateur et dessinateur principal	5,200 à 11,300	»	6		
		Dessinateur expéditionnaire	4,000 à 11,000	»	1		
		Chef expéditionnaire	8,000 à 11,000	1	»		
		Aide au service des chèques et virements postaux	4,000 à 8,600	812	»		
		Sous-perce-pteur	2,400 à 6,500	»	649		
		Gérant d'agence	1,200 à 1,500	»	50		
		Chef d'atelier du timbre	10,700 à 15,800	»	1		
		Surveillant et surveillant principal du service des bâtiments	5,900 à 11,500	»	12		
		TOTAL		1,609	4,108		
c.		Indemnités aux agents chargés du tri des correspondances et indemnités pour exercice de fonctions supérieures					355,000
d.		Frais d'intérim, indemnités pour changement de résidence					825,000
e.		Remises aux gérants d'agence					23,000
f.		Indemnité de résidence					1,115,000
g.		Indemnités familiale et de naissance					1,675,000
h.		Récompenses, secours, etc					150,000
i.		Traitements de disponibilité					80,000
j.		Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés utilisés dans les services communs des postes, télégraphes et téléphones					136,000
A REPORTER						fr.	

DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES D'EXPLOITATION.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
48,295,000	48,100,000	195,000	»	<p>ART. 67. — Augmentation résultant des révisions de carrières consécutives à la péréquation, de l'octroi de bonifications d'ancienneté aux invalides de guerre, etc. fr. 750,488</p> <p>et du transfert à l'article 67 des crédits antérieurement inscrits à l'article 70 pour la rémunération des agents de surveillance 90,312</p> <p style="text-align: right;">844,000</p> <p>Et d'autre part :</p> <p>Diminution du chef du transfert de l'article 67 à l'article 71 (nouveau) des crédits pour indemnités pour travaux extraordinaires — 255,000</p> <p>du transfert de l'article 67 à l'article 72 (nouveau) des crédits pour frais de déplacements — 525,000</p> <p>et de la réduction du personnel — 66,000</p> <p style="text-align: right;">646,000</p> <p style="text-align: right;">Soit en plus. . . . fr. 498,000</p>
48,295,000	48,100,000	195,000	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
				REPORT. . . . fr.	
		Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités du personnel facteur :			
		a. Surveillance du personnel, tri des correspondances, distribution à domicile.			
		GRADES.	Traitements annuels.	Nombre d'agents.	Dépenses par littéra.
		Vérificateur	8,600 à 12,600	2	} Litt. a. . . 50,500,000
		Premier chef facteur	9,200 à 11,800	19	
		Chef facteur et chef facteur principal	7,000 à 11,000	56	
		Facteur-trieur	5,200 à 9,000	408	
		Interprète	4,700 à 8,400	5	
		Facteur	4,000 à 6,900	8,502	
		TOTAL . . .		8,992	
		b. Secours, frais de funérailles, intérim			170,000
		c. Haute-paye			2,264,000
		d. Aides-facteurs, tournées supplémentaires			2,480,000
		e. Frais de remplacement. Congés			4,400,000
		f. Indemnité de résidence			1,600,000
		g. Indemnités familiale et de naissance			4,380,000
		h. Salaires des aides du service d'exécution			1,000,000
		i. Disponibilités illimitées			50,000
		» Transport des facteurs			
					A REPORTER. . . . fr.

68

69

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
48,295,000	48,100,000	195,000	»	
66,844,000	66,466,200	377,800	»	<p>ART 68. — Augmentation résultant de l'extension du cadre, de la révision de la carrière des chefs facteurs et des facteurs trieurs, de l'application de la loi du 21 juillet 1924 accordant une bonification d'ancienneté aux agents invalides de guerre, etc.</p> <p>. fr. 967,800</p> <p>Diminution du chef de transfert à l'article 71 nouveau, du crédit pour travaux extraordinaires.</p> <p>410,000</p> <hr/> <p>557,800</p> <p>et du transfert à l'article 72 (nouveau), des frais de déplacements.</p> <p>180,000</p> <hr/> <p>Soit en plus. . . fr. 377,800</p>
150,000	150,000	»	»	
115,289,000	114,716,200	572,800	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NOMBRE des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
				REPORT. . . fr.	
		Traitements d'activité et de disponibilité, salaires et indemnités des agents payés à la tâche ou à la journée :			
		GRADES.	Traitements et salaires.	Nombre d'agents.	Dépenses par littéra.
		Aide-messenger, aide-classeur, messenger, classeur, buisser chef classeur	A 5,000 à 7,500	265	
		Apprenti imprimeur	J. 5,00 à 14,50		
	a.	Aide imprimeur	J. 15,50 à 15,00	45	1,644,200
		Imprimeur	J. 15,50 à 19,25		
		Lithotypiste	J. 16,50 à 25,00		
		Estampilleur	J. 12,00 à 15,50	25	
	b.	Menuisier	J. 15,00 à 18,50	1	
70		Magasinier	A. 1,750 à 3,850	2	
	c.	Nettoyeur	J. 12,50 à 15,00	18	920,000
		Hôte-feu	J. 12,00 à 15,50	42	
		Ecureuse	J. 4,00 à 9,00	194	
	d.	Personnel ouvrier du timbre	J. 11,50 à 25,00	47	240,000
		TOTAL		659	
	e.	Supplément local			123,200
	f.	Indemnité de résidence			135,000
	g.	Indemnités familiale et de naissance			113,000
	h.	Rémunération des agents payés à la tâche ou à la journée et utilisés aux services communs des postes, télégraphes et téléphones			400,000
		Indemnités pour travail extraordinaire :			
	a.	Fonctionnaires et employés			275,000
71	b.	Personnel facteur			750,000
	c.	Personnel ouvrier			1,000
		Frais de déplacements :			
72	a.	Fonctionnaires et employés			325,000
	b.	Personnel facteur			180,000
73	»	Part d'intervention de l'Administration des Postes dans les frais d'habillement des facteurs.			
74	a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches, malles-postes, carrioles, entre les bureaux et les stations fr. 2,194,600			
	b.	Transport des dépêches par des piétons entrepreneurs 5,400			
75	»	Indemnités et remboursements du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste			
				A REPORTER. . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		ACCOMMODATION.	DIRECTION.	
115,289,000	114,716,200	572,800		
3,380,000	3,804,112	»	314,112	<p>Art. 70. — La diminution provient du transfert de la rémunération du personnel de surveillance à l'article 67 . fr. 90,512</p> <p>Du transfert du crédit pour travaux extraordinaires à l'article 71 (nouveau) 4,000</p> <p>Et réduction du personnel 222,600</p> <p>TOTAL. . . . fr. 314,112</p>
1,026,000	»	1,026,000	»	<p>Art. 71 (nouveau), formé du transfert :</p> <p>de l'article 67 fr. 235,000</p> <p>id. 68 410,000</p> <p>id. 70 4,000</p> <p>et de l'augmentation du chef de la rétribution spéciale des vacances normales de 2 jours fériés de la période du nouvel an 560,000</p> <p>TOTAL. . . . fr. 1,026,000</p>
505,000	»	505,000	»	<p>Art. 72 (nouveau), formé du transfert :</p> <p>de l'article 67 fr. 525,000</p> <p>id. 68 180,000</p> <p>TOTAL. . . . fr. 505,000</p>
2,242,000	2,400,000	»	158,000	Art. 73. — Diminution résultant de la variation du prix des étoffes.
2,200,000	2,260,000	»	60,000	Art. 74 — Suppression de services et réductions obtenues lors des adjudications.
10,000	10,000	»	»	
124,852,000	123,280,312	2,103,800	532,112	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés pour l'exercice 1926.	CREDITS alloués pour l'exercice 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
124,852,000	123,280,312	2,103,800	532,112	
12,061,298	11,643,070	418,228	"	<p>Art. 76. — L'augmentation résulte :</p> <p>1° De l'élévation du coût de certains produits et des prestations effectuées par d'autres administrations (conséquence de la peréquation des traitements et salaires) ;</p> <p>2° De l'extension prise par divers services (office des chèques-postaux, transport des dépêches postales par camionnettes-automobiles à Anvers et à Bruxelles, etc.) ;</p> <p>3° Du transfert à cet article de la part d'intervention dans les dépenses de l'Office de l'Electricité et de l'Office central des Imprimés précédemment portée aux articles 81 et 95.</p>
31,800	35,500	"	3,700	Art. 77. — La diminution provient des réductions opérées dans le service des postes à l'armée d'occupation.
25,000	20,000	5,000	"	Art. 78. — Hausse du franc suisse.
1,800,000	1,650,000	150,000	"	Art. 79. — Augmentation du chef de l'accroissement considérable qui ne cesse de se manifester dans les mouvements de fonds des sous-comptables et des facteurs, ainsi que de la majoration des émoluments à résulter des relèvements de bureaux et des promotions de percepteurs.
45,000	22,500	22,500	"	Art. 80. — Augmentation résultant du relèvement du tarif des prestations des médecins militaires.
991,750	1,087,239	"	95,489	Art. 81. — La somme correspondant à la part d'intervention dans les dépenses de l'Office des services de l'Electricité et de l'Office central des Imprimés, précédemment portée à cet article, est comprise dans le crédit de l'article 76 « Matériel ».
139,826,848	137,758,624	2,699,528	631,304	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NOMBRE des articles	LITTÉRA les dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT fr.
			REPORT fr.
		Subside à la Caisse des ouvriers du Chemin de fer :	
82	a.	Pension des ouvriers fr.	150,000
	b.	Augmentation des pensions (loi du 3 juin 1920)	15,000
	c.	Subvention pour contribuer aux charges diverses de l'institution	5,665
	d.	Secours à d'anciens ouvriers ou à leurs familles se trouvant dans une situation nécessitée	500
		Exécution des obligations incombant à l'Administration en vertu de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail :	
83	a.	Allocations faites en capital (art. 7 de la loi) fr.	3,500
	b.	Allocations journalières ou annuelles faites en vertu de l'article 4 de la loi à d'anciens agents qui ont cessé de faire partie du personnel du Département	500
	c.	Frais de traitement occasionnés par les victimes d'accidents du travail pendant les six premiers mois (art. 5 de la loi)	3,000
	d.	Constitution des capitaux des rentes (art. 6 et 14 de la loi)	13,000
84	»	Commissions d'examens. — Dépenses imprévues non libellées au Budget	
		Charges financières :	
85	a.	Intérêts	2,168,330
	b.	Amortissements	365,113
	c.	Intérêts sur les sommes allouées en 1921, 1922 et 1923 pour la vie chère	2,093,357
86	»	Déficits de comptables	
87	»	Pensions et premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés et prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année	
88	»	Exécution de la loi du 3 juin 1920 portant révision des pensions	
89	»	Remboursement à la caisse des veuves et orphelins des pertes subies sur les pensions acquises au 1 ^{er} janvier 1920 par application de la loi du 25 février 1920 prescrivant le paiement anticipatif des pensions	
90	»	Subside pour le ravitaillement et le service des économats	
91	»	Remboursement à la Marine des frais de transport de la correspondance postale par les malles Ostende-Douvres	
		DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
		Partie mobile des traitements et salaires :	
92	a.	Fonctionnaires et employés fr.	15,336,800
	b.	Aides au service d'exécution	450,000
	c.	Facteurs et agents provisoires	21,740,000
	d.	Ouvriers	1,010,000
	e.	Agents provisoires	3,000,000
	f.	Personnel des Services communs des Postes, Télégraphes et Téléphones	190,000
		Part d'intervention dans la partie mobile des traitements et salaires du personnel de l'Administration centrale, du Service de presse et de publicité et du Comité supérieur de contrôle :	
93	a.	Administration centrale fr.	138,000
	b.	Service de presse et de publicité	14,000
	c.	Comité supérieur de contrôle	5,838
		TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION DES POSTES fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS crédits pour l'exercice 1926.	CREDITS crédits pour l'exercice 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
139 826,848	137,758,621	2,069,528	631,301	
171,165	144,057	27,108	"	ART. 82 — Augmentation du nombre des agents pensionnés. Majoration des nouvelles pensions par suite de la péréquation des salaires.
20,000	20,000	"	"	
23,000	23,000	"	"	
4,626,800	4,288,300	338,500	"	ART. 85 — Crédit mis à la hauteur.
20,000	200,000	"	180,000	ART. 86. — Une partie du crédit accordé en 1925 devait servir à régulariser les déficits de caisses de la période de guerre.
11,630,000	6,297,000	5,333,000	"	ART. 87. — Augmentation prévue en vue de l'octroi de l'indemnité de vie chère aux pensionnés.
2,125,000	2,125,000	"	"	
5,000	5,000	"	"	
24,000	24,000	"	"	
3,500,000	"	3,500,000	"	ART. 91 (nouveau). — Le libellé de l'article indique suffisamment la nature de la dépense.
41 726,800	41,408,754	318,046	"	ART. 92. — Augmentation résultant d'extensions prévues dans le cadre des facteurs et par l'application récentes aux salaires des aides aux écritures des règles relatives à la péréquation.
137,838	184,982	"	27,144	ART. 95 — Voir justification à l'article 81.
203 836,451	192,478,714	12,216,182	838,445	
AUGMENTATION. . . fr.		11,377,737		

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		D. — TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.				
		Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés :				
a.		Direction générale, service central et surveillance du service.				
b.		Bureaux de transmission et de réception, sections techniques et dépôts.				
c.		Bureaux centraux téléphoniques.				
		TRAITEMENTS annuels.	Nombre d'agents.			Dépenses par littéra.
			Litt. a	Litt. b	Litt. c	
		52,000 à 58,000	1	»	»	
		52,000 à 56,000	1	»	»	
		28,000 à 52,000	6	»	»	
		24,000 à 50,000	8	»	»	
		19,500 à 26,000	52	10	5	
		9,500 à 18,000				
		25,500 à 27,000	1	»	»	
		16,000 à 26,000	2	»	»	
		9,000 à 17,500	5	»	»	
		25,500 à 26,000	1	1	»	
		16,000 à 22,000	5	2	»	
		8,000 à 17,500	2	5	»	
		26,000 à 50,000	2	»	»	
		20,000 à 26,000	12	»	»	
		15,500 à 22,000	8	»	»	
		15,500 à 22,000	25	»	»	
		14,000 à 17,900				
		15,500 à 22,000	14	»	»	
		15,500 à 22,000	5	»	»	
		15,500 à 22,000	»	10	5	Litt. a.
		14,000 à 17,900	2	»	»	6,131,100
		14,000 à 17,900	1	»	»	Litt. b.
		12,700 à 17,900	»	51	24	22,615,000
		8,400 à 16,600	92	155	16	Litt. c.
		8,400 à 16,600	3	»	»	1,523,600
		13,500 à 22,000	8	»	»	
		10,500 à 17,900	15	»	»	
		A REPORTER.	245	212	50	
						A REPORTER. . . . fr.

94

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
45,696,700	43,058,900	2,637,800	»	
45,696,700	43,058,900	2,637,800	»	<p>Art. 94. — Augmentation résultant en ordre principal du recrutement du personnel indispensable aux besoins toujours croissants du trafic téléphonique et de la dépense supplémentaire (promotions, régularisations, etc.), résultant de la péréquation et de la revision des carrières fr. 5,212,800 » et d'autre part, diminution du chef du transfert à l'article 96 (nouveau) fr. 75,000 » l'article 97 (nouveau) 500,000 » } 575,000 »</p> <p>Reste comme augmentation. fr. 2,657,800 »</p>

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMERO des articles.	LITTEA des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				REPORT. . . . fr.	
		GRADES.	Traitements annuels.	Nombre d'agents.			Dépenses par littera.
				litt. a	litt. b	litt. c	
		REPORT.		245	212	50	
		Conservateur	12,700 à 17,900	»	1	»	
		Percepteur principal	14,000 à 20,000	»	8	»	
		Percepteur de 1 ^{re} classe	14,000 à 17,900	»	20	»	
		Percepteur de 2 ^e classe	11,500 à 15,500	»	24	»	
		Percepteur de 3 ^e classe	7,500 à 12,700	»	51	»	
		Percepteur de 4 ^e classe	5,300 à 10,000	»	15	»	
		Chef d'atelier electricien principal	11,000 à 15,000	11	3	4	
		Chef d'atelier electricien					
		Chef d'atelier principal					
		Chef d'atelier					
		Commis principal et commis	4,500 à 11,500	218	1,662	595	
		Commis d'ordre	4,000 à 11,000				
		Dessinateur principal et dessinateur	5,200 à 11,500	15	»	»	
		Commis principal surveillante et commis sur- veillante	5,200 à 11,500	»	»	21	
		Contremaitre electricien principal	8,000 à 12,500	7	50	25	
		Contremaitre electricien					
		Contremaitre principal					
		Contremaitre					
		Traceur surveillant principal	5,900 à 11,500	7	20	16	
		Traceur surveillant					
		Surveillant de travaux principal	5,900 à 11,500	10	»	1	
		Surveillant de travaux					
		Chef expéditionnaire	8,000 à 11,000	2	»	»	
		Agréé principal, agréée principale, agréé et agréée	5,900 à 9,000	25	1,221	1,551	
		Brigadier electricien principal	6,700 à 9,500	»	29	15	
		Brigadier electricien					
		TOTAUX.		550	5,295	2,052	
d.		Primes télégraphiques des agents de toutes catégories					fr. 1,016,000
e.		Primes téléphoniques					866,000
f.		Indemnités diverses, intérim, position exceptionnelle, etc.					545,000
g.		Indemnité de résidence					1,200,000
h.		Indemnités familiale et de naissance					800,000
		Salaires et indemnités des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :					
a.		Administration centrale (huissiers, messagers, classeurs, personnel de l'économat et de l'atelier de l'autographie).					
b.		Service d'exécution des télégraphes et des téléphones.					
c.		Réception et surveillance du matériel et des approvisionnements.					
		A REPORTER. . . . fr.					

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFERENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation	Diminution.	
45,696,700	43,058,900	2,637,800	»	
45,696,700	43,058,900	2,637,800	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926

NUMÉRO LITTEA des articles.	des dévelop- pements	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				REPORT. . . fr.			
		GRADES.	Salaires par an (1).	Nombre d'agents.				Dépenses par littera	
				litt. a	litt. b	litt. c	litt. d		
d.		Chauffage et éclairage des hôtels des postes et des télégraphes.							
		Chf d'atelier d'autographie	8,500 à 9,500	1	»	»	»		
		Huissier principal							
		Huissier							
		Messager							
		Aide-messager	3,000 à 7,500	71	26	5	»		
		Chf classer							
		Classer							
		Aide classer							
		Facteur des télégraphes	4,100 à 5,850	»	27	»	»		
		Surveillant de travaux et traceur surveillant temporaire	3,000	»	7	»	»		
		Chf de brigade	5,000 à 7,700	»	211	»	»		
		Electricien spécialiste	5,000 à 7,700	»	52	»	»		
		Electricien							
		Mécanicien-electricien							
		Monteur-electricien	5,049 à 6,426	1	510	7	9		
		Ajusteur, appareilleur							
		Visiteur, réceptionnaire, élec- tricien							
		Visiteur réceptionnaire	4,745 à 5,980 50	»	6	4	»		
		Ebeniste						Litt. a. 530,000	
		Poseur de ligne	4,590 à 5,661	»	579	»	»		
		Sous-electricien		5	»	»	»	Litt. b. 10,868,910	
		Conducteur de presse	6,700 à 7,900	6	5	»	»		
		Imprimeur	5,500 à 6,700					Litt. c. 470,000	
		Apprenti imprimeur							
		Menuisier						Litt. d. 113,690	
		Peintre							
		Plombier zingueur		1	102	1	15		
		Fougeon	4,590 à 5,661						
		Ardoisier							
		Vitrier							
		Maçon							
		Chauffeur spécialiste							
		Magasinier	4,550 à 5,850	»	28	10	1		
		Chauffeur non spécialiste	4,550 à 4,850	»	6	»	6		
		Préparateur	5,672 à 5,451 50	»	1	25	»		
		Aide-préparateur							
		Nettoyeur d'appareils	4,151 à 4,806	»	56	»	»		
		Aide-electricien et aide-electri- cien provi-ore	5,672 à 4,896	»	2,121	»	1		
		Chf-nettoyeur (Admin. centr.)	4,850 à 5,850	1	»	»	»		
		Nettoyeur (Administration cen- trale)	5,825 à 4,590	11	»	»	»		
		Chf manœuvre	4,457 à 5,202	»	2	2	»		
		Manœuvre	5,672 à 4,284	»	54	105	4		
		Veilleur de nuit	5,825 à 4,590	»	»	2	»		
		Portier	5,672 à 5,978	»	8	»	»		
		Feureuse	2 à 10 francs par jour.	11	75	1	»		
		(1) Plus les chevrons d'ancien- neté							
		Totaux		106	5,912	136	56		
e.		Supplément régional accordé au personnel des centres industriels et semi industriels. Indemnité de résidence						1,700,000	
f.		Indemnité pour l'exercice des fonctions de chef ouvrier						67, 00	
A REPORTER. . . fr. 13,749,800									
A REPORTER. . . fr.									

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
43,696,700	43,058,900	2,637,800	»	
18,235,800	17,145,971	1,089,829	»	<p>ART. 95. — Augmentation du chef :</p> <p>1° Du recrutement d'unités nouvelles;</p> <p>2° Du fait qu'en 1925, le salaire du personnel préposé à l'exploitation et au service d'entretien a été imputé dans une proportion plus importante sur les fonds du Budget extraordinaire par suite de l'intervention plus étendue de ce personnel dans l'exécution des travaux d'extension, en raison de l'accroissement rapide du nombre des abonnés au téléphone;</p> <p>3° D'une insuffisance du crédit pétitionné au Budget de 1925 pour l'octroi d'indemnités diverses pour travaux de nuit et position exceptionnelle;</p> <p>4° De la revision des carrières, etc.</p> <p>Diminution du chef du transfert à</p> <p>l'article 96 (nouveau) fr. 80,000</p> <p>l'article 97 (nouveau) 500,000</p> <p style="text-align: right;">} 580,000</p> <p>Reste comme augmentation. . . fr. 1,089,829</p>
63,932,500	60,204,871	3,727,629	»	

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFERENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
63,932,500	60,204,871	3,727,629	"	
135,000	"	135,000	"	Art. 96. — Somme transférée des articles 94 et 95.
1,000,000	"	1,000,000	"	Art. 97. — Idem.
14,490,000	13,307,500	1,182,500	"	Art. 98. — Augmentation de dépense à résulter de l'accroissement des charges provenant de l'extension constante du service téléphonique.
2,634,364	2,310,000	324,364	"	Cet article supportera l'imputation d'une somme de 515,000 francs nécessaire au paiement de fournitures et travaux effectués au cours de 1926 ensuite d'un marché contracté en 1920 par l'Administration des Télégraphes et des Téléphones avec la firme Messere et Devriese (actuellement société anonyme Chantiers de créosotage d'Ostende).
56,000	226,000	"	170,000	Art. 99. — Accroissement de charges provenant de l'extension constante du service téléphonique.
30,000	30,000	"	"	Art. 100. — Suppression de la portion du crédit sollicité en 1925 pour le paiement d'une indemnité exceptionnelle du chef d'accident grave.
10,000	10,000	"	"	
1,200,000	1,200,000	"	"	
637,637	1,898,618	"	1,260,991	Art. 104. — La somme correspondant à la part d'intervention dans les dépenses de l'Office des services de l'électricité, précédemment portée à cet article, est comprise dans le crédit de l'article 18 du Tableau des Dépenses extraordinaires.
				Celle correspondant à la part d'intervention dans les dépenses de l'Office central des Imprimés est portée à l'article 99.
648,979	549,512	99,467	"	Art. 105. — Augmentation due à la majoration du montant des pensions.
84,793,500	79,736,531	6,487,960	1,430,991	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.
		Exécution des obligations incombant à l'administration en vertu de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail :	
	a.	Allocations faites en capital (art. 7 de la loi)	18,000
106	b.	Allocations journalières ou annuelles, faites en vertu de l'article 4 de la même loi, à des agents qui ont cessé de faire partie du Département	2,500
	c.	Frais de traitement occasionnés par les victimes d'accidents du travail pendant les six premiers mois (art. 5 de la loi)	14,500
	d.	Constitution des capitaux des rentes (art. 6 et 14 de la loi)	115,000
		DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.	
107	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget	
		Intérêts fr.	28,172,400
108	»	Charges financières. { Amortissements	1,804,400
		Intérêts sur les sommes allouées au personnel pour vie chère en 1921-1922 et 1923	919,600
109	»	Pensions et premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés et prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année	
110	»	Exécution de la loi du 3 juin 1920 portant revision des pensions	
111	»	Remboursement à la Caisse des veuves et orphelins des pertes subies sur les pensions acquises au 1 ^{er} janvier 1920 par application de la loi du 25 février 1920 prescrivant le paiement anticipatif des pensions	
		Subside pour le ravitaillement et le service des Economats :	
	a.	Consommation d'eau, de gaz, d'électricité et de combustibles; renouvellement ou réparations de gros matériel (Mess de Bruxelles-Centre). (La quote-part de l'Administration des Télégraphes et des Téléphones s'élève à 48,000 ou 24,000 francs)	24,000
112	b.	Consommation d'eau, de gaz, d'électricité et de combustibles; renouvellement ou réparations de gros matériel (cantines d'Anvers-Central et de Bruxelles-Téléphones)	20,000
	c.	Boissons rafraîchissantes ou réconfortantes pour les ouvriers de ligne, etc.	73,000
113	»	Déficits de comptes	
114	»	Frais résultant de la liquidation des comptes avec les offices étrangers envers lesquels l'Office belge est débiteur	
		(Les crédits portés aux articles 98 et 103 pourront être réunis et transférés de l'un à l'autre de ces articles suivant les besoins du service).	
		A REPORTER.	fr.

DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES D'EXPLOITATION.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1926.	CRÉDITS existants pour l'exercice 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
84,793,500	79,706,581	6,487,960	1,430,991	
150,000	100,000	50,000	"	ART. 106. — Augmentation du nombre des ouvriers, relèvement des salaires et coût plus élevé des frais médicaux et d'hospitalisation.
7,000	7,000	"	"	
30,896,400	23,502,152	7,393,948	"	ART. 108. — Augmentation corrélative à celle des crédits pétitionnés au tableau des dépenses extraordinaires.
3,238,000	1,866,000	1,372,000	"	ART. 109. — Augmentation en vue de l'octroi de l'indemnité de vie chère aux pensionnés.
620,000	620,000	"	"	
2,000	2,000	"	"	
117,000	101,000	16,000	"	ART. 112. — Augmentation due à la hausse des prix.
10,000	10,000	"	"	ART. 114. — Augmentation afférente aux liquidations à faire avec la Cie « Eastern » du chef du nouveau transit « Pays Bas-Eastern » fr. 6,544,550
22,600,000	13,312,650	9,244,350	"	A remarquer que cette dépense supplémentaire est compensée en partie par une recette à verser par les Pays Bas.
				Hausse du cours du dollar 2,700,000
112,433,900	119,300,633	24,364,258	1,430,991	Total. fr. 9,244,350

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

N° NÉRO des articles.	LITTE- res des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . fr.
		DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.
		Partie mobile des traitements et salaires :
113	a.	Fonctionnaires et employés fr. 14,000,000 »
	b.	Ouvriers 6,000,000 »
		Part d'intervention dans la partie mobile des traitements et salaires du personnel :
116	a.	De l'Administration centrale fr. 90,000 »
	b.	Du Service de presse et de publicité 7,000 »
	c.	Du Comité supérieur de contrôle 5,838 »
		TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION DES TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES. . . fr.

DEVELOPPEMENTS — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CRÉDITS encaissés POUR L'EXERCICE 1926.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
142 133,900	119,300,633	24,564,258	1,430,991	
20,000,000	19,584,236	415,764	"	Art. 115. — Augmentation résultant, en ordre principal, de l'accroissement du personnel et de la majoration de la partie mobile à l'occasion de promotions.
102,838	308,888	"	296,050	Art. 116. — Voir note justificative de l'article 104.
162,536,738	139,283,737	24,980,022	1,727,041	
AUGMENTATION. . . fr.		23,252,981		

BUDGET DE L'EXERCICE 1926

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
E. — OFFICE DES SERVICES DE L'ÉLECTRICITÉ.				
Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés :				
a.	Traitements.			
		TRAITEMENTS ANNUELS.	NOMBRE D'AGENTS.	DÉPENSES PAR LITTÉRA.
		GRADES.		
		Directeur général	1	
		Inspecteur général	1	
		Ingénieur en chef, directeur de service	4	
		Ingénieur principal	14	
		Ingénieur	1	
		Directeur de service des essais électriques	2	
		Inspecteur	1	
		Contrôleur	4	
		Chef de division	5	
		Sous-chef de bureau	1	
		Chef de dépôt	1	
		Chef de bureau de dessin (chef de division)	5	
		Sous-chef de bureau de dessin	27	
		Commis principal, commis	25	
		Commis d'ordre	6	
		Dessinateur principal et dessinateur	9	
		Dessinateur expéditionnaire	1	
		Expéditionnaire	14	
		Dactylographe	19	2,154,900
		Agréé principal et agréé	1	
		Huissier principal	4	
		Chef d'atelier électricien principal	1	
		Chef d'atelier électricien	17	
		Chef essayeur électricien principal	1	
		Chef essayeur électricien	17	
		Surveillant électricien principal	1	
		Essayeur électricien principal	17	
		Contremaitre électricien principal	1	
		Surveillant électricien	17	
		Essayeur électricien	1	
		Contremaitre électricien	17	
		Visiteur électricien principal	1	
		Préparateur électricien principal	17	
		Brigadier électricien principal	1	
		Visiteur électricien	17	
		Préparateur électricien	17	
		Brigadier électricien	17	
		Brigadier d'usine à gaz principal	3	
		Brigadier d'usine à gaz	3	
		TOTAL	220	
b.	Indemnités pour travaux supplémentaires et indemnités diverses, récompenses, etc.			
				32,000
			A REPORTER . . . fr.	2,186,900
			A REPORTER . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925	DIFFERENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,374,900	2,439,600	»	64,700	<p style="text-align: center;">NOTE</p> <p>a l'appui du Budget de l'Office des Services de l'Electricité.</p> <p>Dans l'organisation du Service de la Comptabilité du Chemin de fer, il est prévu qu'un compte mensuel des dépenses d'exploitation sera tenu dans chacune des comptabilités de direction. Parmi ces dépenses, figurent les fournitures et transformations de l'énergie électrique pour les besoins du Chemin de fer.</p> <p>Les errements suivis jusqu'ici par l'Office de l'Electricité ne permettent pas de donner chaque mois connaissance de ces dépenses aux services consommateurs intéressés. La comptabilité centrale du chemin de fer a recherché la solution la plus simple pour remédier à cette situation.</p> <p>Cette solution consiste à considérer l'Office de l'Electricité comme un fournisseur particulier facturant à ses clients les prestations effectuées par lui pour leur compte.</p> <p>L'énergie électrique sera facturée à un prix de revient qui comprendra tous les éléments qui le constitue: main-d'œuvre, matières, achats de courant à des tiers, frais généraux, amortissement du capital de premier établissement etc.</p> <p>Eventuellement les diverses administrations de l'Etat factureront au service de l'Electricité les prestations faites pour compte de ce dernier.</p> <p>La valeur du capital de premier établissement que l'Office de l'Electricité est en train de déterminer sera, évidemment, à distraire du capital d'établissement du Chemin de fer. En conséquence, les charges financières correspondant à cette valeur seront à la charge du Budget du Service de l'Electricité.</p> <p>Provisoirement, d'accord entre les administrations intéressées, les charges financières incombant au service de l'Electricité ont été fixées à 3,976,259 francs.</p> <p>C'est en tenant compte de ces dispositions qu'a été dressé le nouveau budget de l'Office des Services de l'Electricité.</p> <p>La comparaison avec les dépenses de 1925 n'est donnée qu'à titre indicatif, l'Office des services de l'Electricité faisant, en 1925, l'objet d'un tableau d'imputation.</p> <p>ART. 117. — Majoration résultant des augmentations réglementaires des traitements fr. 98,500 d'autre part, diminution du chef du transfert à l'article 119 (nouveau) 5,000 / 163,000 l'article 120 (nouveau) 160,000 \</p> <p style="text-align: right;">RESTE EN MOINS. . . fr. 64,700</p>
2,374,900	2,439,600	»	64,700	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles	LITTÉR. des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.							
		GRADES.		Salaires par an.		Nombre d'agents		Dépenses par littéra.	
				Litt. a		Litt. b			
								REPORT.	fr.
								REPORT.	fr. 2,186,900
c.		Indemnité de résidence						90,000	
d.		Indemnités familiale et de naissance						78,000	
e.		Traitements de disponibilité						20,000	
								TOTAL.	fr. 2,374,900
		Rémunérations des ouvriers et autres agents subalternes, indemnités de toute nature, primes d'économie et de régularité :							
a.		Administration centrale (huissiers, messagers, classeurs, boute-feu).							
b.		Service d'exécution.							
								Litt. a . . .	71,300
								Litt. b . . .	3,701,000
								TOTAL . . .	15 674
c.		Primes d'économie et de régularité, de travail à l'entreprise						650,000	»
d.		Indemnité de résidence						7,000	»
e.		Indemnités diverses, récompenses, etc.						35,000	»
f.		Chevrons, augmentations de salaires						40,000	»
g.		Indemnités familiale et de naissance						231,000	»
h.		Supplément régional ou local						500,000	»
								TOTAL.	fr. 5,235,300
								A REPORTER.	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFERENCES.		Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
2 374,900	2,439,600	»	64,700	
5,235,300	7,934 200	»	2,698 900	<p>ART. 118. — Diminution résultant :</p> <p>1^o Du remplacement de vieux ouvriers pensionnés par de jeunes agents au salaire minimum, etc. fr. 78 801 »</p> <p>2^o Du transfert au tableau des dépenses extraordinaires. 2,530,000 »</p> <p>3^o Du transfert à l'article 119 (nouveau) 20,000 »</p> <p>4^o Du transfert à l'article 120 (nouveau) 180,000 »</p> <p style="text-align: right;">TOTAL. . . fr. 2,808,801 »</p> <p>D'autre part, en tenant compte de la revision des carrières, il y a une augmentation de 109,901 »</p> <p style="text-align: right;">RESTE comme diminution. . . fr. <u>2,698 900</u> »</p>
7,610,200	10,373,800	»	2,763,600	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES	REPORT. . . . fr.
			REPORT. . . . fr.
		Indemnités pour travail extraordinaire :	
119	a.	Fonctionnaires et employés. fr.	3,000 »
	b.	Ouvriers	20,000 »
		Frais de déplacements :	
120	a.	Fonctionnaires et employés. fr.	160,000 »
	b.	Ouvriers.	180,000 »
		Fournitures de bureau, imprimés, bibliothèque, mobilier, loyers, chauffage, éclairage, etc. :	
121	a.	Fournitures de bureau, impressions, achats de livres, reliures, etc. fr.	75,645 »
	b.	Chauffage, éclairage, distribution d'eau, loyers, etc.	55,000 »
	c.	Achat et entretien de mobilier, menues dépenses, etc.	40,000 »
		Achat d'énergie, de gaz et d'objets de consommation pour la réparation et l'entretien, ainsi que pour les fournitures et travaux effectués pour compte de tiers :	
122	a.	Charbon fr.	1,500,000 »
	b.	Énergie	14,568,300 »
	c.	Gaz.	3,500,000 »
	d.	Objets et matières	7,894,000 »
	e.	Pour l'exploitation de la ligne vicinale Mons-Boussu	1,650,800 »
	f.	Appareils de levage pour compte du chemin de fer	1,500,000 »
		DÉPENSES GÉNÉRALES	
		Subside à la Caisse des ouvriers du chemin de fer :	
123	a.	Pension des ouvriers fr.	200,000 »
	b.	Subvention pour contribuer aux charges diverses de l'institution	11,630 »
	c.	Secours à d'anciens ouvriers ou à leurs familles se trouvant dans une situation malheureuse	4,000 »
	d.	Majoration des pensions en exécution de la loi du 3 juin 1920	5,000 »
		Exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail :	
124	a.	Allocations faites en capital (art. 7 de la loi) fr.	20,000 »
	b.	Allocations journalières ou annuelles, faites en vertu de l'article 4 de la loi, à d'anciens agents qui ont cessé de faire partie du personnel du Département	2,000 »
	c.	Frais de traitement occasionnés par les victimes d'accidents du travail pendant les six premiers mois (art. 5 de la loi)	3,000 »
	d.	Constitution des capitaux des rentes (art. 6 et 14 de la loi)	42,000 »
		A REPORTER.	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFERENCES		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
7,610,200	10,373,800	"	2,763,600	
23,000	"	23,000	"	ART. 119 (nouveau) : Transfert de l'art. 117. fr. 3,000 » Id. 118 20,000 » TOTAL . . fr. 23,000 »
340,000	"	340,000	"	ART. 120 (nouveau) : Transfert de l'art. 117 fr. 160,000 » Id. 118. 180,000 » TOTAL. . fr. 340,000 »
150,645	155,000	15,645	"	ART. 121. — Augmentation due à la hausse du coût des imprimés, impressions, reliures, etc.
30,613,100	"	30,613,100	"	ART. 122. — Crédit établi d'après le programme des travaux à effectuer en 1926, donné par les administrations intéressées : Chemin de fer fr. 28,824,100 » Marine 50,000 » Postes 80,000 » Télégraphes. 950,000 » Aéronautique civile 319,000 » Justice 320,000 » Finances 20,000 » Divers 20,000 » TOTAL . . fr. 30,613,100 »
220,630	180,630	40,000	"	ART. 123. — Majoration due à l'augmentation du nombre des bénéficiaires des pensions et à la majoration des nouvelles pensions par suite de la péréquation des salaires.
67,000	53,000	14,000	"	ART. 124. — Crédit mis en rapport avec les besoins présumés de 1926.
39,044,575	10,762,430	31,045,745	2,763,600	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop pements	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
125	»	Pensions et premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés et prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année
126	»	Exécution de la loi du 3 juin 1920 portant revision des pensions
127	»	Pertes résultant pour la Caisse des Veuves et Orphelins de l'application de la loi du 25 février 1920 aux pensions acquises avant le 1 ^{er} janvier 1920
		Charges financières :
128	a.	Intérêts. fr. 5,709,420 »
	b.	Amortissement 198,000 »
	c.	Intérêts sur les sommes allouées en 1921, 1922 et 1923 pour la vie chère. 68,819 »
129	»	Commissions d'examens. — Dépenses imprévues non libellées au Budget
(1)	»	Ravitaillement et économats (<i>pour mémoire</i>)
		Part d'intervention dans les dépenses de l'Administration centrale du Département du Comité supérieur de contrôle :
130	a.	Administration centrale fr. 145,772 »
	b.	Comité supérieur de contrôle 14,232 »
		DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.
131	»	Partie mobile des traitements et salaires
		Part d'intervention de l'Office de l'Électricité dans les allocations de vie chère au personnel :
132	a.	de l'Administration centrale fr. 24,000 »
	b.	du Comité supérieur de contrôle 2,919 »
		DÉPENSES POUR COMPTE DE TIERS.
(2)	»	Travaux et fournitures effectués pour compte de tiers (<i>pour mémoire</i>)
		TOTAL DES DEPENSES DE L'OFFICE DES SERVICES DE L'ÉLECTRICITÉ. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
39,044,575	10,762,430	31,045,745	2,763,600	
45,000	23,000	22,000	"	Art. 125. — Augmentation prévue en vue de l'octroi de l'indemnité de vie chère aux pensionnés.
20,000	20,000	"	"	
1,000	"	1,000	"	Art. 127 (nouveau). — Crédit présumé nécessaire pour les besoins de 1926.
5,976,230	"	5,976,230	"	Art. 128. — Crédit nouveau formé d'une partie de l'allocation prévue antérieurement au Budget des Chemins de fer.
4,000	3,000	1,000	"	Art. 129. — Crédit mis en rapport avec les besoins présumés de l'exercice 1926.
"	8,000	"	8,000	(¹) Art. 50 de 1925. — Crédit transféré à l'article 122.
160,004	158,577	1,427	"	Art. 150. — Le crédit a été mis en rapport avec les besoins des administrations dans les dépenses desquelles intervient l'Office des services de l'électricité.
1,931,600	2,510,600	"	579,000	Art. 151. — Réduction ensuite de la mise du crédit en rapport avec les besoins présumés de 1926. fr. 50,600 Transfert au tableau des dépenses extraordinaires 548,400 TOTAL. fr. 599,000
26,919	26,879	40	"	Art. 152. — Voir la note justificative de l'article 150 ci-dessus.
"	40,280,000	"	40,280,000	(¹) Art. 54 à 40 du tableau III de 1925. — Ces crédits disparaissent en 1926.
47,909,337	53,792,486	37,047,451	43,630,600	
DIMINUTION. . . fr		6,583,149 "		

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop pements	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.				
		F. — OFFICE CENTRAL DES IMPRIMÉS.				
		a. Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés :				
		GRADES.	Traitements annuels.	Nombre d'agents	Dépenses.	
		Directeur d'administration	26,000 à 30,000	1	} Litt. a. . . 390,000	
		Chef de division et chef de bureau	19,000 à 22,000	4		
		Chef de dépôt principal ou chef de fabrication principal	12,700 à 16,600	2		
		Sous-chef de bureau	11,500 à 16,600	3		
		Commis principal, commis, commis d'ordre	4,500 à 11,500	18		
		Dessinateur principal et dessinateur	5,900 à 11,500	1		
		Facteur de station principal et facteur de station	4,500 à 9,200	1		
		Agréé principal et agréé	4,200 à 9,000	12		
		Agent réceptionnaire principal et agent réceptionnaire	5,100 à 7,900	1		
		TOTAL . . .		45		
		b. Indemnités diverses, récompenses			fr. 2,000	
		c. Indemnités { de résidence			24,000	
		{ familiale et de naissance			9,000 } 33,000	
		Rémunérations des gens de service et salaires des ouvriers :				
		a. Huissiers, messagers, classeurs, boute-feu de l'Administration centrale.				
		b. Service d'exécution.				
		GRADES	Salaires par an	Nombre d'agents Litt. a Litt. b		Dépenses par littéra
		Magasinier	4,550 à 5,850	»	21	} Litt. a. . 145,000
		Conducteur de presse	6,700 à 7,900	5	»	
		Imprimeur	5,900 à 6,700	8	»	
		Ecureuse	700 à 5,000	3	2	
		Nettoyeur (boute-feu)	5,670 à 4,160	2	1	
		Huissier, messager	5,600 à 6,700	2	»	
		Classeur	5,600 à 5,100	6	0	
		Coucheur	4,550 à 5,850	1	»	
		Préparateur	5,900 à 7,100	1	»	
		Aide préparateur	4,850 à 5,600	1	»	
		TOTAL . . .		27	56	
		c. Indemnités { de résidence				fr. 39,000 } 52,000
		{ familiale et de naissance				13,000 }
		A REPORTER				fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
125,000	410,030	11,970	"	<p style="text-align: center;">NOTE</p> <p>à l'appui du Budget de l'Office central des Imprimés.</p> <p>Les considérations émises en justification de l'autonomie budgétaire de l'Office des Services de l'Électricité sont applicables à l'Office central des Imprimés.</p> <p>Ce service est indépendant des autres administrations du département; il approvisionne tous les services de l'État auxquels ses fournitures doivent être facturées au prix de revient; coût des matières, main d'œuvre, frais généraux, charges financières, amortissement du capital de premier établissement, etc.</p> <p>La valeur du capital de premier établissement de l'Office central des Imprimés a été distraite de celle du Chemin de fer. Le Budget de cet Office comprend donc les charges financières correspondant à cette valeur.</p> <p>La comparaison avec les dépenses de 1925 n'est donnée qu'à titre indicatif, l'Office central des Imprimés faisant, en 1925, l'objet d'un tableau d'imputation.</p> <p>Art. 153. — Augmentation résultant de l'extension du cadre du personnel. fr. 22,970</p> <p>Diminution: transferts à</p> <p>l'article 153 nouveau. 5,000</p> <p>l'article 156 nouveau). 5,000</p> <p style="text-align: right;">} 8,000</p> <p style="text-align: right;">Reste comme augmentation. fr. 14,970</p>
112,000	376,723	55,277	"	<p>Art. 154. — Augmentation résultant de l'extension des cadres du personnel.</p>
857,000	786,753	70,247	"	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTE- res des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . fr.
135	»	Indemnités pour travail extraordinaire des fonctionnaires et employés.	
136	»	Frais de déplacements, de tournées, voyages et missions	
		Mobilier, fournitures de bureau, etc. :	
137	a.	Chauffage, éclairage, distribution d'eau, loyer. fr.	86,000
	b.	Achat et entretien du mobilier, entretien des immeubles, menues dépenses	7,000
	c.	Imprimés, fournitures de bureau, etc.	6,000
138	»	Achat d'imprimés, fournitures de bureau pour compte des différents départements ministériels et administrations	
DÉPENSES GÉNÉRALES.			
139		Part de l'Office central des Imprimés dans les dépenses de l'Administration centrale . . .	
		Subside à la Caisse des ouvriers du Chemin de fer :	
140	a.	Pension des ouvriers. fr.	23,700
	b.	Augmentation des pensions (loi du 3 juin 1920)	843
	c.	Subvention pour contribuer aux charges diverses de l'institution.	250
	d.	Secours à d'anciens ouvriers ou à leurs familles se trouvant dans une situation nécessitante	4,800
	»	Exécution des obligations incombant à l'Office en vertu de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail :	
141	»	Frais de traitement occasionnés par les victimes d'accidents du travail pendant les six premiers mois (art. 5 de la loi)	
142	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget	
		Charges financières :	
143	a.	Intérêts fr.	27,455
	b.	Amortissement.	1,030
144	»	Exécution de la loi du 3 juin 1920 portant revision des pensions.	
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
145	»	Partie mobile des traitements et salaires du personnel	
146	»	Part d'intervention dans la partie mobile des traitements et salaires du personnel de l'Administration centrale	
			Total des dépenses d'exploitation de l'Office central des imprimés. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFERENCES.		Observations
		Augmentation.	Diminution.	
857.000	786.753	70.247	»	Art. 135 et 136 (nouveaux). — Transferts de l'article 133 aux articles 135 et 136.
3.000	»	3.000	»	»
5.000	»	5.000	»	»
99.000	33.000	66.000	»	Art. 137. — Augmentation résultant de l'organisation autonome de l'Office central des imprimés et correspondant au loyer à payer à l'Administration des Chemins de fer pour bâtiments occupés par l'Office.
26 389.600	28 359.420	»	1 969 820	Art. 138. — Crédit mis en rapport avec les besoins présumés.
36.443	»	36.443	»	»
29.563	»	29.563	»	Art. 139 à 144 et 146 (nouveaux). — Crédits résultant de l'organisation autonome de l'Office central des imprimés.
5.000	»	5.000	»	»
1.000	»	1.000	»	»
28.485	»	28.485	»	»
5.000	»	5.000	»	»
245.884	245.884	»	»	»
6.000	»	6.000	»	»
27.710,975	29.425,057	255,738	1,969,820	»
		1,714,082	»	
		DIMINUTION. . fr.		

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

CHAPITRE des services.	LITTÉRAIRE des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																											
G. — AÉRONAUTIQUE.																																																																													
a. Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités de toute nature des fonctionnaires, employés et personnel de l'Administration de l'Aéronautique :																																																																													
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">GRADES.</th> <th style="width: 20%;">Traitements annuels.</th> <th style="width: 10%;">Nombre d'agents.</th> <th style="width: 20%;">Dépenses par littéra.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur Général</td> <td>32,000 à 38,000</td> <td>1</td> <td rowspan="20" style="vertical-align: middle; text-align: center;">540,000</td> </tr> <tr> <td>Ingénieur en chef, Inspecteur de direction</td> <td>24,000 à 30,000</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur de direction</td> <td>20,000 à 26,000</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Ingénieur</td> <td>9,500 à 18,000</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Chef de bureau</td> <td>14,000 à 17,900</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Contrôleur</td> <td>10,300 à 17,900</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Architecte</td> <td>9,000 à 17,500</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Chef de section</td> <td>8,000 à 17,500</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Assistant de météorologie</td> <td>8,400 à 16,600</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Chef de travaux</td> <td>9,000 à 13,000</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>147 } Chef d'aérodrome de 3^e classe</td> <td>9,300 à 12,700</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>147 } Chef d'aérodrome de 4^e classe</td> <td>5,900 à 10,900</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>147 } Surveillant de travaux</td> <td>5,900 à 11,500</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>147 } Assistant de chimie</td> <td>5,900 à 11,500</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>147 } Contremaître</td> <td>8,000 à 10,700</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>147 } Dessinateur</td> <td>5,200 à 11,500</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>147 } Photographe-cinématographe</td> <td>5,200 à 11,500</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>147 } Commis et calculateur</td> <td>4,500 à 11,500</td> <td>16</td> </tr> <tr> <td>147 } Commis d'ordre</td> <td>4,000 à 11,000</td> <td>13</td> </tr> <tr> <td>147 } Dessinateur-expéditionnaire</td> <td>4,000 à 11,000</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>147 } Dactylographe</td> <td>4,000 à 8,600</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>147 } Agréé</td> <td>3,900 à 9,000</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">TOTAL . . . fr.</td> <td style="text-align: center;">75</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			GRADES.	Traitements annuels.	Nombre d'agents.	Dépenses par littéra.	Directeur Général	32,000 à 38,000	1	540,000	Ingénieur en chef, Inspecteur de direction	24,000 à 30,000	1	Inspecteur de direction	20,000 à 26,000	1	Ingénieur	9,500 à 18,000	4	Chef de bureau	14,000 à 17,900	3	Contrôleur	10,300 à 17,900	1	Architecte	9,000 à 17,500	1	Chef de section	8,000 à 17,500	6	Assistant de météorologie	8,400 à 16,600	1	Chef de travaux	9,000 à 13,000	2	147 } Chef d'aérodrome de 3 ^e classe	9,300 à 12,700	2	147 } Chef d'aérodrome de 4 ^e classe	5,900 à 10,900	1	147 } Surveillant de travaux	5,900 à 11,500	1	147 } Assistant de chimie	5,900 à 11,500	1	147 } Contremaître	8,000 à 10,700	1	147 } Dessinateur	5,200 à 11,500	6	147 } Photographe-cinématographe	5,200 à 11,500	1	147 } Commis et calculateur	4,500 à 11,500	16	147 } Commis d'ordre	4,000 à 11,000	13	147 } Dessinateur-expéditionnaire	4,000 à 11,000	1	147 } Dactylographe	4,000 à 8,600	3	147 } Agréé	3,900 à 9,000	8	TOTAL . . . fr.		75	
GRADES.	Traitements annuels.	Nombre d'agents.	Dépenses par littéra.																																																																										
Directeur Général	32,000 à 38,000	1	540,000																																																																										
Ingénieur en chef, Inspecteur de direction	24,000 à 30,000	1																																																																											
Inspecteur de direction	20,000 à 26,000	1																																																																											
Ingénieur	9,500 à 18,000	4																																																																											
Chef de bureau	14,000 à 17,900	3																																																																											
Contrôleur	10,300 à 17,900	1																																																																											
Architecte	9,000 à 17,500	1																																																																											
Chef de section	8,000 à 17,500	6																																																																											
Assistant de météorologie	8,400 à 16,600	1																																																																											
Chef de travaux	9,000 à 13,000	2																																																																											
147 } Chef d'aérodrome de 3 ^e classe	9,300 à 12,700	2																																																																											
147 } Chef d'aérodrome de 4 ^e classe	5,900 à 10,900	1																																																																											
147 } Surveillant de travaux	5,900 à 11,500	1																																																																											
147 } Assistant de chimie	5,900 à 11,500	1																																																																											
147 } Contremaître	8,000 à 10,700	1																																																																											
147 } Dessinateur	5,200 à 11,500	6																																																																											
147 } Photographe-cinématographe	5,200 à 11,500	1																																																																											
147 } Commis et calculateur	4,500 à 11,500	16																																																																											
147 } Commis d'ordre	4,000 à 11,000	13																																																																											
147 } Dessinateur-expéditionnaire	4,000 à 11,000	1																																																																											
147 } Dactylographe	4,000 à 8,600	3																																																																											
147 } Agréé	3,900 à 9,000	8																																																																											
TOTAL . . . fr.		75																																																																											
b. Indemnité de résidence 70,000																																																																													
c. Indemnités familiale et de naissance 48,000																																																																													
d. Position exceptionnelle et coopération au Service de l'Aéronautique 42,000																																																																													
148 } a. Frais de déplacement. Représentation des fonctionnaires, employés et délégués de l'État aux Commissions internationales d'Aéronautique 20,000																																																																													
148 } b. Frais de déplacement aux ouvriers des Services de l'Aéronautique 10,000																																																																													
A REPORTER . . . fr.																																																																													

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés	CREDITS alloués	DIFFERENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
POUR L'EXERCICE 1926.	POUR L'EXERCICE 1925			
700,000	»	700,000	»	<p style="text-align: center;">NOTE.</p> <p>L'Administration de l'Aéronautique qui faisait partie du Ministère de la Défense Nationale a été transférée au Ministère des Chemins de fer, Marine, Postes et Télégraphes, par Arrêté royal du 26 août 1925.</p> <p>Le montant des crédits alloués au Budget de 1925 (art. 33 et 34, et 34 en partie, du Budget de la Défense Nationale) s'élevait à fr. 6,821,540 »</p> <p>Le total des crédits sollicités au présent Budget s'élève à <u>8,164,877 »</u></p> <p>soit une augmentation de fr. <u>1,343,337 »</u></p> <p>provenant de l'organisation définitive et du développement des services de l'Aéronautique.</p>
30,000	»	30,000	»	
730,000	»	730,000	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

N° DÉSIGNATION des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.				
					REPORT. . . . fr.	
	a.	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités de toute nature des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois :				
		GRADES.	Salaires (annuels, mensuels ou journaliers).	Nombre d'agents.	Dépenses par littéra.	
		Huissier, messenger.	A. 3,600 à 7,500	4	408,000	
		Chef-classeur, classeur	A. 3,600 à 7,500			
		Electricien spécialiste en radioelectricité	A. 6,200 à 8,000	2		
		Veilleur, magasinier	A. 4,350 à 4,850	7		
		Electricien, mécanicien, mécanicien pour moteur d'aviation, ajusteur d'aviation	J. 16 50 à 24 »	8		
		Chauffeur d'auto-camion	J. 16 50 à 20 »	4		
		Forgeron, modelleur	J. 16 » à 20 »	2		
		Menuisier	J. 15,50 à 19,25	4		
		Chef-manœuvre.	J. 15 » à 19,25	1		
		Peintre, ferblantier, lampiste.	J. 15 » à 18 50	5		
		Baliseur, ouvrier aux machines-outils	J. 14,50 à 17,75	7		
		Nettoyeur à l'Administration centrale	J. 12,50 à 15 »	1		
		Aide electricien.	J. 13,50 à 16 »	1		
		Manœuvre	J. 12 » à 13,50	32		
		Ecureuse.	J. 7 »	4		
		TOTAL.		82		
	b.	Indemnités familiale et de naissance				32,000
		Indemnités pour travail extraordinaire :				
	a.	Fonctionnaires et employés				10,000
	b.	Ouvriers.				20,000
		Matériel. — Approvisionnements. — Subsidés. — Travaux d'aménagement :				
	a.	Organisation des lignes aériennes. — Matériel, fournitures de bureaux, imprimés, achat et réparation de mobilier, chauffage, éclairage, loyers.				988,500
	b.	Part d'intervention de l'État dans le déficit éventuel de la Société anonyme belge pour l'exploitation de la Navigation aérienne (S. A. B. E. N. A. (art. 33 de la loi du 23 avril 1925.				3,100,000
	c.	Vulgarisation de l'aéronautique				300,000
		A REPORTER. fr.				4,388,500

149

150

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1936.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1935.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		ACCROISSMENTION.	DIMINUTION.	
730,000	»	730,000	»	
440,000	»	440,000	»	
30,000	»	30,000	»	
1,200,000	»	1,200,000	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

N ^o des articles.	LITTE RA des develop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		REPORT. . . . fr. 4,388,500
151	d.	Services techniques (Laboratoire aérotechnique — essais de cellules d'avions et moteurs — radioélectricité, etc.) 855,000
	e.	Subventions à allouer par le Ministre pour participation à des essais et concours aéronautiques. Encouragements à l'industrie aéronautique inventions, etc. Intervention dans les frais d'organisation et de fonctionnement de la Commission Internationale de Navigation Aérienne. Bibliographie. — Cartographie 1,000,000
	f.	Subsides accordés par le Ministre à titre de vulgarisation aux écoles civiles d'aviation 300,000
	g.	Comité consultatif de l'Aéronautique 2,000
	h.	Pertes et avaries 5,000
		TOTAL. . . . fr 6,550,500
		<i>Dépenses générales.</i>
152	"	Exécution des obligations incombant à l'Administration en vertu de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des accidents de travail
153	"	Dépenses imprévues non libellées au Budget
154	"	Pensions et premiers termes des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés
155		Part d'intervention de l'Aéronautique civile dans les dépenses de l'Administration centrale et du Comité supérieur de contrôle :
	a.	Administration centrale fr. 36,443
	b.	Comité supérieur de contrôle 9,488
		<i>Dépenses exceptionnelles.</i>
156	"	Partie mobile des traitements et salaires du personnel
157		Part d'intervention dans la partie mobile des traitements et salaires de l'Administration centrale et du Comité Supérieur de contrôle :
	a.	Administration centrale fr. 6,000
	b.	Comité Supérieur de contrôle 1,946
		TOTAL des dépenses d'exploitation de l'Aéronautique. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1926.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1925.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,200,000	"	1,200,000	"	
6,550,500	"	6,550,500	"	<p>Art. 151. — Le crédit a été fixé en tenant compte :</p> <p>1° Du développement de l'industrie aéronautique (construction de nouvelles cellules et moteurs en Belgique);</p> <p>2° De l'organisation du balisage et de la signalisation nécessaires aux vols nocturnes;</p> <p>3° De la propagande en vue d'assurer le recrutement de pilotes et d'amener le public à la navigation aérienne;</p> <p>4° Des sommes à prévoir pour la liquidation éventuelle d'indemnités pour pertes, avaries ou dommages occasionnés aux personnes étrangères et dont l'Administration civile serait responsable;</p> <p>5° De la somme de 8,500 francs nécessaire pour payer le loyer de l'immeuble occupé par l'Administration de l'Aéronautique.</p>
2,000	"	2,000	"	
1,000	"	1,000	"	
7,500	"	7,500	"	
45,931	"	45,931	"	
350,000	"	350,000	"	
7,946	"	7,946	"	
8,164,877	"	8,164,877	"	
AUGMENTATION . . . fr.		8,164,877		

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMERO des chapitres	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
DÉPENSES D'EXPLOITATION.	
<i>A.</i>	Chemins de fer
<i>B.</i>	Marine
<i>C.</i>	Postes
<i>D.</i>	Télégraphes et Téléphones
<i>E.</i>	Électricité
<i>F.</i>	Office central des Imprimés
<i>G.</i>	Aéronautique
TOTAL DU TABLEAU I (Dépenses d'exploitation) . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925	DIFFÉRENCES		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION	
1.837.953.777 19	1.758.226.132 42	79.727.644 77	»	
57.272.325 »	56.642.235 »	630.090 »	»	
203.856.451 »	192.478.714 »	11.377.737 »	»	
162.596.738 »	139.283.757 »	23.312.981 »	»	
47.209.337 »	(*) »	47.209.337 »	»	(*) La comparaison avec les crédits de 1925 a été donnée à titre indicatif dans les développements.
27.710.975 »	(*) »	27.710.975 »	»	
8.164.877 »	(*) »	8.164.877 »	»	
2.344.704.480 19	2.146.630.833 42 (*)	198.073.644 77	»	
AUGMENTATION	fr.	198.073.644 77 (*)		(*) Compte non tenu des suppléments qui seront nécessaires, pour 1925, aux crédits non limitatifs.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET

DU

**MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, MARINE, POSTES
ET TÉLÉGRAPHES**

TABLEAU II

RECETTES D'EXPLOITATION

NOTE

à l'appui des évaluations de recettes

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
A. — CHEMIN DE FER.	
1	Chemin de fer fr.
2	Produits divers encaissés par le Département des Finances pour location de terrains, etc.; taxes de participation aux examens
3	Recette exceptionnelle : remboursement d'une créance vis-à-vis d'administrations étrangères du chef de prestations fournies pour transports de troupes, etc. pendant la guerre et au cours de la période de démobilisation (premier acompte)
4	Recettes diverses (vente de matériaux et matières hors d'usage, publicité)
5	Intérêts à 3 %, sur une somme de 5,500,000 francs avancée à l'Économat des vivres
6	Remboursement par l'Office de l'Électricité et par les départements ministériels de la valeur des combustibles approvisionnés pour leur compte
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DU CHEMIN DE FER. fr.	
B. — MARINE.	
7	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres fr.
8	Produit des passages d'eau d'Anvers à la tête de Flandre
9	Produit des actes des Commissariats maritimes
10	Produit des droits de pilotage
11	Produit des droits de remorque
12	Produit du service d'inspection maritime
13	Remboursement d'avances budgétaires
14	Vente ou cession de vieux matériaux et objets hors d'usage. Vente d'objets divers; taxes, redevances et droits divers
15	Remboursement d'avances (frais relatifs à l'enseignement théorique et pratique des mousses de la pêche et des marins du commerce).
16	Recette du chef de l'accord à conclure avec les Pays-Bas en vue de relever les droits de pilotage
17	Transport de la correspondance postale par les Malles Ostende-Douvres
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE LA MARINE. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — RECETTES D'EXPLOITATION.

EVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
proposées pour 1926.	adoptées pour 1925.	en plus.	en moins.	
1 765 165 000	1 672 960 000	92 205 000	"	ART. 1. — Augmentation due : a) Au développement normal du trafic établi en tenant compte des recettes effectives de 1925. fr. 22 205 000 b) Supplément de recettes à provenir d'une révision des tarifs applicables aux grosses marchandises 70 000 000 TOTAL. fr. 92 205 000
2 000 000	1 000 000	1 000 000	"	ART. 2. — Augmentation des produits de location de terrains, de bâtiments et de vente de mobilier hors d'usage, d'arbres, d'herbages, etc. Les taxes de participation aux examens apparaissent dans le libellé du présent article.
20 000 000	"	20 000 000	"	ART. 3 (nouveau). — Acompte sur créance vis-à-vis du Gouvernement français du chef de prestations fournies pour transport de troupes, etc. pendant la guerre et au cours de la démobilisation.
47 000 000	74 373 300	"	27 373 300	ART. 4. — Réduction de recette due à la diminution des stocks de matériaux et matières hors d'usage mis en vente.
165 000	165 000	"	"	ART. 6. — Augmentation due à la majoration de dépenses en combustibles approvisionnés pour compte de l'Office de l'Electricité et des départements ministériels.
4 870 000	4 025 000	845 000	"	ART. 7. — La recette de 15 200 000 de francs prévue pour 1925 peut être maintenue pour l'exercice 1926, bien que la somme que versera l'Administration des Chemins de fer du chef du transport des bagages, et qui avait été évaluée au Budget de 1925 à 1 300 000 francs, sera en réalité insignifiante. La différence sera compensée par l'augmentation résultant d'une plus grande intensité de trafic.
1 839 200 000	1 752 523 300	114 050 000	27 373 300	ART. 8. — L'augmentation se justifie comme suit :
AUGMENTATION. . fr.		86 676 700		Relèvement escompté du tarif (fr. 0.30 au lieu de 0.20, trajet simple) fr. 450 000 Augmentation du trafic 250 000 en plus. fr. 700 000
15 200 000	15 200 000	"	"	La somme à rembourser par l'Administration des Chemins de fer et résultant des charges afférentes au service du passage d'eau entre les stations d'Anvers-Waes et de la Tête de Flandre a été virée à l'article 13, soit en moins fr. 665 000
2 300 000	2 265 000	35 000	"	Reste en plus. fr. 35 000
500 000	500 000	"	"	ART. 10. — La recette à prévoir pour 1926 peut être fixée à fr. 7 000 000 dépasant de 250 000 francs celle figurant au Budget de 1925. La différence se justifie par l'augmentation du trafic.
7 000 000	6 750 000	250 000	"	ART. 12. — La recette de 80 000 francs figurant au Budget de 1925 peut être portée en 1926 à . . . fr. 150 000 La différence résulte du relèvement des droits d'inspection maritime.
200 000	200 000	"	"	ART. 13 (nouveau). — La somme de 745 000 francs provient :
150 000	80 000	70 000	"	a) Du virement de l'article 8 de 665 000 francs, somme due par l'Administration des Chemins de fer pour le passage d'eau d'Anvers-Waes à la Tête de Flandre ;
745 000	"	745 000	"	b) Du virement de l'article 14 de 80 000 francs, somme prévue pour prestations diverses.
220 000	300 000	"	80 000	ART. 14. — Diminution de 80 000 francs, somme virée à l'article 13.
2 534 500	"	2 534 500	"	ART. 15 (nouveau). — Voir Exposé général du Budget, page 15.
10 000 000	"	10 000 000	"	ART. 16 (nouveau). — Idem.
3 500 000	"	3 500 000	"	ART. 17 (nouveau). — Le libellé de l'article indique suffisamment la nature de la recette.
42 349 500	25 295 000	17 134 500	80 000	
AUGMENTATION. . fr.		17 054 500		

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
C. — POSTES.	
18	Recettes diverses d'exploitation
19	Transit international.
20	Recettes du Service de Presse et de Publicité
21	Vente ou cession de vieux matériaux et objets hors d'usage; remboursement d'avances budgétaires
22	Remboursement de dépenses effectuées pour compte d'autres administrations
23	Redevances payées par les divers Départements ministériels et autres organismes pour le transport des correspondances de service
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DES POSTES. . . . fr.	
D. — TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.	
24	Recettes d'exploitation, y compris le produit de la surtaxe appliquée aux télégrammes et communications téléphoniques à destination de l'étranger :
	Télégraphes fr. 49.110,000
	Téléphones 103,470,000
25	Recettes supplémentaires à provenir de la liquidation des soldes des comptes internationaux avec les Offices étrangers envers lesquels la Belgique est créditrice (Télégraphes et Téléphones)
26	Recettes du service de Presse et de Publicité
27	Sommes correspondant aux prévisions de dépenses à résulter du paiement des traitements et indemnités aux membres du personnel de l'Administration des Télégraphes détachés à l'armée d'occupation
28	Vente ou cession de vieux matériaux et objets hors d'usage; vente d'objets divers; remboursement d'avances budgétaires; taxes, redevances et droits divers
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES. . . . fr.	

DEVELOPPEMENTS. — RECETTES D'EXPLOITATION.

EVALUATIONS		DIFFERENCES		Observations.
proposées pour 1926.	adoptées pour 1925.	en plus.	en moins.	
183.313 000	161.876 000	21.439 000	"	<p>ART. 18. — En se basant sur les résultats acquis pour 1925, les recettes postales de 1926 peuvent être évaluées à 181.315.000 francs</p> <p>Dans cette somme est comprise la majoration à résulter du relèvement des tarifs internationaux par application des dispositions de la convention de Stockholm (10.700.000 francs) et du relèvement des taxes du service interne (13.000.000 de francs).</p> <p>ART. 19. — Augmentation de 150.000 francs résultant du taux actuel des changes.</p> <p>ART. 20. — Les recettes effectuées par le Service de Presse et de Publicité peuvent être évaluées à 100.000 francs pour 1926.</p> <p>ART. 21. — Par suite de l'extension toujours croissante de l'Office des Chèques postaux, les ventes d'archives déchetés, etc., provenant de ce service, donnent lieu à des recettes de plus en plus importantes.</p> <p>ART. 22. — Cette prévision de recettes se décompose comme suit :</p> <p>a) Frais de personnel et de matériel de l'armée d'occupation fr 555.800</p> <p>b) Masse d'habillement 90.000</p> <p>c) Dépenses effectuées pour compte de l'Administration des Chemins de fer et du Département des Finances du chef de prestations en personnel pour l'impression des timbres « chemins de fer » et « valeurs fiscales » 46.000</p> <p>En 1926, l'atelier du Timbre n'interviendra plus pour la confection des timbres fiscaux.</p> <p>d) Dépenses effectuées pour compte d'autres Départements (courriers, transports) 7.000</p> <p>e) Frais de personnel à l'Economat des vivres 75.000</p> <p>Remboursement des traitements du personnel des postes utilisé à l'Economat des vivres.</p> <p>f) Dépenses effectuées pour compte du Département des Finances du chef de la vente de valeurs fiscales 1.400.000</p> <p>g) Rémunération des opérations accomplies pour compte de la Caisse d'Épargne et de Retraite 3.700.000</p> <p>h) Remboursement par le Département des Finances des traitements, salaires, etc., du service des chèques postaux 10.750.000</p> <p>i) Remboursement par le Département de la Défense Nationale des frais d'affranchissement de la correspondance privée des membres de l'armée d'occupation 1.684.160</p> <p>TOTAL. . . . fr. 18.007.960</p>
3.150 000	3.000 000	150 000	"	
100 000	85 000	15 000	"	
635 800	136 000	499 800	"	
18 007 960	16 612 500	1 395 460	"	
3 063 000	7 000 000	"	3 337 000	
208 871 760	188 709 500	23 499 260	3 337 000	
AUGMENTATION. . . fr.		20 162 260		
152 580 000	131 145 000	19 435 000	"	
7 890 000	"	7 890 000	"	
400 000	350 000	50 000	"	
35 000	210 000	"	195 000	
1 637 600	1 275 000	362 600	"	
162 542 600	135 000 000	27 737 600	195 000	
AUGMENTATION. . . fr.		27 542 600		

(Voir suite de la note à la page suivante.)

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

Articles.	DESIGNATION DES PRODUITS.
E. — ÉLECTRICITÉ.	
29	Remboursement des dépenses faites pour compte d'autres administrations
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'OFFICE DES SERVICES DE L'ÉLECTRICITÉ . . . fr.	
F. — OFFICE CENTRAL DES IMPRIMÉS.	
30	Remboursement des dépenses faites pour compte d'autres administrations
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'OFFICE CENTRAL DES IMPRIMÉS . . . fr.	
G. — AÉRONAUTIQUE.	
31	Perception des taxes de garage, d'atterrissage et aide fournie aux navigateurs aériens. fr.
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'AÉRONAUTIQUE. . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — RECETTES D'EXPLOITATION.

EVALUATIONS.		DIFFERENCES.		Observations.																																													
proposées pour 1926.	adoptées pour 1925.	en plus.	en moins.																																														
47,909,337	53,792,486	"	6,583,149	<p>éventuellement, les administrations ou organismes généralement quelconques placés sous son contrôle ».</p> <p>La recette de 3,663,000 francs se décompose comme il suit :</p> <table> <tr><td>Justice</td><td>fr.</td><td>270,383</td></tr> <tr><td>Affaires étrangères</td><td></td><td>16,810</td></tr> <tr><td>Intérieur et Hygiène :</td><td></td><td></td></tr> <tr><td> Pour le Département proprement dit</td><td></td><td>60,917</td></tr> <tr><td> Pour l'ensemble des communes et des provinces</td><td></td><td>629,918</td></tr> <tr><td>Sciences et Arts</td><td></td><td>123,971</td></tr> <tr><td>Agriculture</td><td></td><td>49,642</td></tr> <tr><td>Travaux publics</td><td></td><td>49,269</td></tr> <tr><td>Industrie, Travail et Prévoyance sociale</td><td></td><td>83,561</td></tr> <tr><td>Colonies</td><td></td><td>6,433</td></tr> <tr><td>Defense nationale</td><td></td><td>506,780</td></tr> <tr><td>Finances</td><td></td><td>1,400,673</td></tr> <tr><td>Affaires économiques</td><td></td><td>136,781</td></tr> <tr><td>Caisse d'Épargne et Ligue pour la Défense du franc</td><td></td><td>322,842</td></tr> <tr><td>TOTAL</td><td>fr.</td><td>3,663,000</td></tr> </table>	Justice	fr.	270,383	Affaires étrangères		16,810	Intérieur et Hygiène :			Pour le Département proprement dit		60,917	Pour l'ensemble des communes et des provinces		629,918	Sciences et Arts		123,971	Agriculture		49,642	Travaux publics		49,269	Industrie, Travail et Prévoyance sociale		83,561	Colonies		6,433	Defense nationale		506,780	Finances		1,400,673	Affaires économiques		136,781	Caisse d'Épargne et Ligue pour la Défense du franc		322,842	TOTAL	fr.	3,663,000
Justice	fr.	270,383																																															
Affaires étrangères		16,810																																															
Intérieur et Hygiène :																																																	
Pour le Département proprement dit		60,917																																															
Pour l'ensemble des communes et des provinces		629,918																																															
Sciences et Arts		123,971																																															
Agriculture		49,642																																															
Travaux publics		49,269																																															
Industrie, Travail et Prévoyance sociale		83,561																																															
Colonies		6,433																																															
Defense nationale		506,780																																															
Finances		1,400,673																																															
Affaires économiques		136,781																																															
Caisse d'Épargne et Ligue pour la Défense du franc		322,842																																															
TOTAL	fr.	3,663,000																																															
47,909,337	53,792,486	"	6,583,149																																														
DIMINUTION. . fr.		6,583,149																																															
27,710,975	29,425,057	"	1,714,082																																														
27,710,975	29,425,057	"	1,714,082																																														
DIMINUTION. . fr.		1,714,082																																															
150,000	"	150,000	"																																														
150,000	"	150,000	"																																														
AUGMENTATION. . fr.		150,000																																															

ART. 24. — Augmentation due :

1^o A l'extension du service téléphonique : augmentation continue du nombre d'abonnés et du mouvement des communications taxées internes et internationales ;

2^o Augmentation du taux de la surtaxe appliquée aux correspondances télégraphiques et téléphoniques en destination de l'étranger.

ART. 25 (nouveau). — Liquidation des soldes qui seront dus à la Belgique par les Pays-Bas du chef du nouveau transit « Pays-Bas-Eastern ». (A remarquer que cette recette supplémentaire est contrebalancée en partie par une dépense à payer à la Compagnie Eastern ; les prévisions de dépenses — art. 114 du projet de budget — ont été augmentées en conséquence.)

ART. 26. — Les recettes à effectuer par le Service de Presse et de Publicité peuvent être évaluées à 400,000 francs en 1926.

ART. 27. — On estime que les dépenses effectuées de ce chef en 1926, ne dépasseront pas 35,000 francs.

ART. 28. — Évaluation mise en rapport avec les faits constatés.

ART. 29, 30 et 31. — La comparaison avec les recettes présumées de 1925 n'est donnée qu'à titre indicatif.

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES ADMINISTRATIONS.
<h1>Récapitulation</h1>	
RECETTES D'EXPLOITATION.	
A.	Chemin de fer
B.	Marine
C.	Postes
D.	Télégraphes et Téléphones
E.	Electricité
F.	Office central des imprimés
G.	Aéronautique
TOTAL DU TABLEAU II (Recettes d'exploitation) fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — RECETTES D'EXPLOITATION.

EVALUATIONS		DIFFÉRENCES		<i>Observations.</i>
proposées pour 1926.	adoptées pour 1925.	en plus.	en moins.	
1,839,200,000	1,752,523,300	86,676,700	»	»
42,349,500	25,295,000	17,054,500	»	»
208,871,760	188,709,500	20,162,260	»	»
162,542,600	135,000,000	27,542,600	»	»
47,209,337	»	47,209,337	»	»
27,710,975	»	27,710,975	»	»
150,000	»	150,000	»	»
2,328,034,172	2,104,327,800	223,706,372	»	»
AUGMENTATION. . . fr.		226,506,372		»

(178)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET

DU

**MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, MARINE, POSTES
ET TÉLÉGRAPHES.**

TABLEAU III

**TABLEAU D'IMPUTATION
DES DÉPENSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE
POUR L'EXERCICE 1926.**

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.			
ADMINISTRATION CENTRALE.					
Section 1^{re}. — Administration centrale					
a.		Traitement du Ministre	fr.	35,000	
b.		Frais de représentation		18,000	
<i>Secrétariat général. Services des traductions. Conseil d'appel, etc.</i>					
Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés, etc :					
		GRADES.	Traitements annuels.	Nombre d'agents.	Dépenses
a.		Services généraux :			
		Secrétaire général	52,000 à 58,000	1	1,250,000
		Directeur général	52,000 à 56,000	2	
		Directeur d'administration	26,000 à 50,000	4	
		Inspecteur de direction	20,000 à 23,000	3	
		Greffier	14,000 à 26,000	9	
		Chef de division	15,500 à 24,000	1	
		Conseiller juridique	15,500 à 22,000	1	
		Greffier-adjoint	14,000 à 17,000	4	
		Chef de bureau	10,500 à 17,900	4	
		Contrôleur	8,400 à 16,300	10	
		Sous-chef de bureau	9,500 à 22,000	1	
		Bibliothécaire	5,000 à 11,500	26	
		Commis principal, commis, commis d'ordre, agréé, etc.	7,000 à 11,000	1	
		Bibliothécaire de 2 ^e classe	7,000 à 9,800	1	
		Chef facteur de station	8,000 à 11,000	1	
		Chef expéditionnaire	4,000 à 10,400	16	
		Expéditionnaire et dactylographe			
b.		Services des traductions :			
		Chef de service	20,000 à 26,000	3	600,000
		Traducteur chef	10,500 à 17,900	10	
		Traducteur principal, traducteur et traducteur agréé	4,000 à 14,000	26	
		Inspecteur de direction	20,000 à 26,000	1	
		Chef de division	15,500 à 22,000	2	
		Commis d'ordre	4,000 à 11,000	3	
		Expéditionnaire	4,000 à 10,400	1	
		TOTAL		133	
c.		Indemnité de résidence	fr.	90,000	
d.		Indemnités familiale et de naissance		45,000	
e.		Indemnités diverses, secours, coopération, etc.		133,800	
A REPORTER.				fr.	2,118,800

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925	DIFFERENCES.		Observations
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION	
53,000	53,000	"	"	
2,239,300	2,285,300	"	46,000	
2,292,300	2,338,300	"	46,000	

ART. 2. — Réduction résultant principalement du transfert aux articles 4 et 5 (nouveaux) des sommes prévues pour travail extraordinaire et frais de déplacement.

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMERO des articles.	LITTERA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.
			REPORT. . . . fr. 2,118,800
		Délégation à la Société des installations maritimes de Bruxelles	2,000
	g.	Commissions :	
		Comité consultatif de contentieux administratif et d'administration générale; indemnités, abonnements au chemin de fer, etc.	24,000
		Transport d'énergie électrique	3,000
		Comité consultatif du personnel	1,500
		Conseil d'appel.	5,000
	h.	Cours de langue française, de langue flamande et de langue allemande aux agents de l'Administration; rémunérations des directeurs, professeurs, etc.; achat de livres, location de locaux, dépenses diverses relatives à ces cours (1)	85,000
		TOTAL. . . . fr.	2,239,300
		Les magistrats qui font partie du Comité consultatif du contentieux administratif et d'administration générale et du Conseil d'appel toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres et jouiront des mêmes avantages. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.	
		Traitements d'activité et de disponibilité, salaires et indemnités des huissiers, messagers, concierges, gens de service et agents payés à la tâche, à la journée ou par mois, etc. :	
	a.	Services généraux :	
		23 agents au traitement annuel de 3,600 à 8,600 francs	} fr. 200,000
		13 écoreuses au salaire de 6 francs par jour	
3		38	
	b.	Indemnité de résidence. fr.	15,000
	c.	Id. familiale et de naissance.	12,000
	d.	Id. diverses, secours, coopération, etc.	10,000
		Indemnités pour travail extraordinaire :	
	a.	Fonctionnaires et employés. fr.	10,000
4	b.	Agents commissionnés, ouvriers, etc.	13,000
		Indemnités de déplacements :	
	a.	Fonctionnaires et employés. fr.	31,000
5	b.	Agents commissionnés, ouvriers, etc.	2,000
		Matériel :	
	a.	Fournitures de bureau, impressions, reliures, achat de livres, d'insignes et diplômes pour décorations, etc.; fr.	100,000
6	b.	Chauffage, éclairage, eau	65,000
	c.	Travaux d'entretien et d'aménagement à l'hôtel ministériel et aux locaux occupés par le Secrétariat général, mobilier, loyer de locaux, menues dépenses.	50,000
7	•	Honoraires des avocats	
8	»	Commission centrale d'examen	
		A REPORTER. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
2,202,300	2,338,300	"	136,000	
237,000	250,000	"	13,000	Art. 5. — Partie de crédit transférée à l'article 5 (nouveau).
23,000	"	23,000	"	Art. 4 (nouveau). — Transfert de l'article 2.
33,000	"	33,000	"	Art. 5 (nouveau). — Transfert des articles 2 et 5.
215,000	215,000	"	"	
236,000	236,000	"	"	Art. 8 (nouveau). — Transfert de l'article 50 ci-après.
68,000	"	68,000	"	
3,104,300	3,039,300	124,000	59,000	

(*) Art. 2 litt. A. — La part d'intervention des autres départements dans les frais des cours de langues est portée en recette.

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
		Section 3. — Service de presse et de publicité.			
		a. Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés, etc. :			
		GRADES.	Traitements annuels.	Nombre d'agents.	Dépenses.
		Directeur d'administration	54,000	1	212,000
		Inspecteur de direction	20,000 à 26,000	1	
		Sous-chef de bureau	8,400 à 16,600	4	
		Contrôleur	10,500 à 17,000	2	
		Commis, commis d'ordre, expéditionnaire, etc.	4,000 à 12,200	10	
		TOTAL.		18	
		b. Indemnité de résidence			10,000
		c. Indemnités familiale et de naissance			5,000
		d. Indemnités diverses; secours, coopération, etc.			3,000
		a. Traitements d'activité et de disponibilité, salaires et indemnités des huissiers, messagers, concierges, etc. :			
		GRADES.	Traitements annuels.	Nombre d'agents.	Dépenses.
		Huissier	7,500	1	22,600
		Chef classé-huissier	6,700	1	
		Messager	5,000 à 5,100	1	
		Ecureuse	5,800	2	
		TOTAL.		5	
		b. Indemnité de résidence			2,400
		c. Indemnités familiale et de naissance			1,500
		d. Indemnités diverses; secours, coopération, etc.			500
		Indemnités pour travail extraordinaire :			
		a. Fonctionnaires et employés			1,700
		b. Personnel ouvrier			300
		Frais de déplacement :			
		a. Fonctionnaires et employés			9,300
		b. Personnel ouvrier			700
		A REPORTER. . . . fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFERENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
3,104,300	3,039,300	124,000	59,000	
230,000	226,000	"	66,000	Art. 9. — Transferts aux articles 11 et 12 (nouveaux) fr. 11,000 et réduction du personnel. 55,000 TOTAL. . . fr. 66,000
27,000	28,900	"	1,900	Art. 10. — Réduction possible sur le crédit de 1925. fr. 900 Transferts aux articles 11 et 12 (nouveaux) 1,000 TOTAL. . . fr. 1,900
2,000	"	2,000	"	Art. 11 et 12 (nouveaux). — Transferts des articles 9 et 10.
10,000	"	10,000	"	
3,373,300	3,364,200	136,000	126,900	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.																																																																				
13	•	Matériel, fournitures de bureau, imprimés pour le service, chauffage, éclairage, mobilier, loyer de locaux, etc.																																																																					
14	•	Publicité commerciale																																																																					
15	•	Courtages de publicité; frais occasionnés par l'exécution du service de la publicité commerciale, placement d'affiches, achat de fournitures, etc.																																																																					
Section 3. — Comité supérieur de contrôle.																																																																							
1. — Services généraux.																																																																							
a.		Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés :																																																																					
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">GRADES</th> <th style="text-align: center;">Traitements annuels.</th> <th style="text-align: center;">Nombre d'agents.</th> <th style="text-align: center;">Dépenses.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur d'administration</td> <td style="text-align: center;">26,000 à 50,000</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>1^o Service de surveillance :</i></td> </tr> <tr> <td>Commissaire de surveillance principal</td> <td style="text-align: center;">15,500 à 22,000</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Commissaire de surveillance</td> <td style="text-align: center;">10,500 à 17,900</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sous-commissaire de surveillance</td> <td style="text-align: center;">6,700 à 12,700</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Agent spécial de surveillance</td> <td style="text-align: center;">4,500 à 11,000</td> <td style="text-align: center;">14</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>2^o Service de contrôle de travaux :</i></td> </tr> <tr> <td>Contrôleur de travaux</td> <td style="text-align: center;">10,500 à 17,900</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Contrôleur adjoint de travaux</td> <td style="text-align: center;">6,700 à 12,700</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Agent de contrôle de travaux</td> <td style="text-align: center;">4,500 à 11,000</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>3^o Services administratifs :</i></td> </tr> <tr> <td>Chef de division</td> <td style="text-align: center;">15,500 à 22,000</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sous-chef de bureau</td> <td style="text-align: center;">8,400 à 16,800</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Commis principal, commis, commis d'ordre, etc.</td> <td style="text-align: center;">4,000 à 11,500</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Expeditionnaire, dactylographe et agréé</td> <td style="text-align: center;">5,900 à 10,400</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">51</td> <td style="text-align: right;">505,000</td> </tr> </tbody> </table>	GRADES	Traitements annuels.	Nombre d'agents.	Dépenses.	Directeur d'administration	26,000 à 50,000	1		<i>1^o Service de surveillance :</i>				Commissaire de surveillance principal	15,500 à 22,000	1		Commissaire de surveillance	10,500 à 17,900	5		Sous-commissaire de surveillance	6,700 à 12,700	8		Agent spécial de surveillance	4,500 à 11,000	14		<i>2^o Service de contrôle de travaux :</i>				Contrôleur de travaux	10,500 à 17,900	5		Contrôleur adjoint de travaux	6,700 à 12,700	4		Agent de contrôle de travaux	4,500 à 11,000	2		<i>3^o Services administratifs :</i>				Chef de division	15,500 à 22,000	1		Sous-chef de bureau	8,400 à 16,800	2		Commis principal, commis, commis d'ordre, etc.	4,000 à 11,500	4		Expeditionnaire, dactylographe et agréé	5,900 à 10,400	6			TOTAL	51	505,000	
GRADES	Traitements annuels.	Nombre d'agents.	Dépenses.																																																																				
Directeur d'administration	26,000 à 50,000	1																																																																					
<i>1^o Service de surveillance :</i>																																																																							
Commissaire de surveillance principal	15,500 à 22,000	1																																																																					
Commissaire de surveillance	10,500 à 17,900	5																																																																					
Sous-commissaire de surveillance	6,700 à 12,700	8																																																																					
Agent spécial de surveillance	4,500 à 11,000	14																																																																					
<i>2^o Service de contrôle de travaux :</i>																																																																							
Contrôleur de travaux	10,500 à 17,900	5																																																																					
Contrôleur adjoint de travaux	6,700 à 12,700	4																																																																					
Agent de contrôle de travaux	4,500 à 11,000	2																																																																					
<i>3^o Services administratifs :</i>																																																																							
Chef de division	15,500 à 22,000	1																																																																					
Sous-chef de bureau	8,400 à 16,800	2																																																																					
Commis principal, commis, commis d'ordre, etc.	4,000 à 11,500	4																																																																					
Expeditionnaire, dactylographe et agréé	5,900 à 10,400	6																																																																					
	TOTAL	51	505,000																																																																				
	b.	Indemnité de résidence	33,400																																																																				
	c.	Indemnités familiale et de naissance	16,000																																																																				
	d.	Jetons de présence des membres, indemnité du magistrat-président, des secrétaires et des experts, coopération, secours, etc.	49,400																																																																				
			A REPORTER. . . . fr.																																																																				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

CÉRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1926	CÉRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925	DIFFÉRENCES		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
3,373,300	3,364,200	136,000	126,900	
25,000	37,300	"	12,300	Art. 15. — Crédit suffisant pour 1926.
326,500	326,500	"	"	
5,000	10,000	"	5,000	Art. 15. — Credit suffisant pour 1926.
603,800	782,600	"	178,800	Art. 16. — Diminution due aux transferts aux articles 18, 19 et 24 (nouveaux).
4,333,600	4,520,600	136,000	323,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO de l'article	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
				REPORT. . . fr.	
	a.	Traitements d'activité et de disponibilité, salaires et indemnités des huissiers, nettoyeurs, écoreuses, etc. :			
		GRADES.	Traitements annuels et salaires.	Nombre d'agents.	Dépenses.
17		Huissier	A. 5,500 à 6,700	12	} 29,600
		Nettoyeur	J. 12 50 à 15 »	1	
		Tanche-écoreuse	J. 6 10	1	
		Écoreuse	J. 6 20 à 7 »	2	
		TOTAL		7	
	b.	Indemnité de résidence fr. 4,500			
	c.	Indemnités familiale et de naissance 4,600			
	d.	Indemnités compensatoires, supplément local, secours, etc. 5,100			
		Indemnités pour travail extraordinaire :			
18	a.	Fonctionnaires et employés fr. 6,400			
	b.	Huissiers, gens de service, etc. 4,600			
		Frais de déplacements :			
19	a.	Membres et experts du comité fr. 11,000			
	b.	Fonctionnaires et agents. 97,800			
		Matériel, etc. :			
20	a.	Fournitures de bureau, impressions, reliures, achat de livres, etc. . . fr. 15,000			
	b.	Chauffage, éclairage, loyer de locaux, mobilier, menues dépenses, etc. . . . 61,600			
		II. — Service de recherche des auteurs de vols au chemin de fer ⁽¹⁾ .			
	a.	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités des fonctionnaires et employés :			
		GRADES.	Traitements annuels.	Nombre d'agents.	Dépenses.
		1° Service de surveillance :			
		Commissaire de surveillance	10,500 à 17,000	1	} 215,700
		Sous-commissaire de surveillance	5,700 à 12,700	4	
		Agent spécial de surveillance	4,500 à 11,000	15	
21		2° Services administratifs :			
		Sous-chef de bureau	8,400 à 16,800	1	} 15,700
		Commis principal, commis, commis d'ordre, etc.	4,000 à 11,500	2	
		Dactylographe et agréé	5,900 à 9,000	4	
		TOTAL		27	
	b.	Indemnité de résidence 15,700			
	c.	Indemnités familiale et de naissance 12,500			
	d.	Indemnités diverses, secours, etc. 1,000			
					A REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFERENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
4.333.600	4.520.600	136.000	323.000	
40.800	45.800	"	4.500	Art. 17. — Transferts aux articles 18 et 19 (nouveaux).
8.000	"	8.000	"	Art. 18 et 19 (nouveaux). — Transferts des articles 16 et 17.
108.800	"	108.800	"	
74.600	74.600	"	"	
				(1) Les dépenses relatives à ce service sont entièrement à charge de l'Administration des Chemins de fer :
				Dépenses ordinaires (art. 21, 22, 23). fr. 298,900 •
				Dépenses exceptionnelles : partie mobile des traitements (art. 31). 75,200 •
				TOTAL. fr. 574,100 •
244,000	298,900	"	54,000	Art. 21. — Transferts aux articles 22 et 23 (nouveaux).
4.810,700	4.939,400	252,800	381,500	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.			
					REPORT. . . fr.
22	•	Indemnités pour travail extraordinaire			
23	•	Frais de déplacements			
III. — Fonctionnaires détachés au Cabinet du Ministre.					
	a.	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités :			
		GRADES.	Traitements annuels.	Nombre d'agents.	Dépenses.
24	}	Chef de division	15,500 à 22,000	1	} 31,200
		Contrôleur de travaux	10,500 à 17,900	1	
		TOTAL		2	
	b.	Indemnité spéciale			5,800
	c.	Indemnité de résidence			1,000
	d.	Indemnités familiale et de naissance			1,600
Section 4. — Dépenses générales.					
25	•	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à leurs femmes, veuves, enfants ou familles qui se trouvent dans une situation malheureuse, ou à d'anciens fonctionnaires et employés qui n'ont pas droit à une pension par application de l'article 50 de la loi du 21 juillet 1844 sur les pensions civiles			
26	•	Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles spécifiées ci-dessus			
27	•	Pensions et premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés et prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année			
28	•	Exécution de la loi du 3 juin 1920 portant révision des pensions			
29	•	Remboursement à la Caisse des Veuves et Orphelins des pertes subies sur les pensions acquises au 1 ^{er} janvier 1920, par application de la loi du 25 février 1920 prescrivant le paiement anticipatif des pensions			
50	»	Dépenses imprévues. — Divers			
(4)	»	Déficits de comptes. (Pour mémoire.)			
					A REPORTER . . . fr.

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.			
					REPORT. . . fr.
22	•	Indemnités pour travail extraordinaire			
23	•	Frais de déplacements			
III. — Fonctionnaires détachés au Cabinet du Ministre.					
	»	Traitements d'activité et de disponibilité et indemnités :			
		GRADES.	Traitements annuels.	Nombre d'agents.	Dépenses.
24		Chef de division	13,500 à 22,000	1	} 31,200
		Contrôleur de travaux	10,500 à 17,000	1	
		TOTAL		2	
	b.	Indemnité spéciale			5,800
	c.	Indemnité de résidence			1,000
	d.	Indemnités familiale et de naissance			1,600
Section 4. — Dépenses générales.					
25	•	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à leurs femmes, veuves, enfants ou familles qui se trouvent dans une situation malheureuse, ou à d'anciens fonctionnaires et employés qui n'ont pas droit à une pension par application de l'article 50 de la loi du 21 juillet 1844 sur les pensions civiles			
26	•	Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles spécifiées ci-dessus			
27	•	Pensions et premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés et prenant cours en 1926 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année			
28	•	Exécution de la loi du 3 juin 1920 portant révision des pensions			
29	•	Remboursement à la Caisse des Veuves et Orphelins des pertes subies sur les pensions acquises au 1 ^{er} janvier 1920, par application de la loi du 25 février 1920 prescrivant le paiement anticipatif des pensions			
30	»	Dépenses imprévues. — Divers			
(4)	»	Déficits de comptes. (Pour mémoire.)			
					A REPORTER . . . fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

CREDITS demandés pour l'exercice 1926.	CREDITS alloués pour l'exercice 1925.	DIFFERENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
4,810,700 "	4,939,400 "	252,800 "	381,500 "	
3,500 "	"	3,500 "	"	ART. 22 et 23 (nouveaux). — Transferts de l'article 21.
50,500 "	"	50,500 "	"	
37,600 "	"	37,600 "	"	ART. 24 (nouveau). — Crédit transféré de l'article 16. ART. 25. — Le libellé de l'article a été complété pour répondre à un vœu de la Cour des Comptes. Ce complément de libellé a pour but de permettre d'allouer des secours équivalents à une pension à certains agents démis peu après l'armistice, en raison de l'attitude qu'ils avaient eue pendant la guerre. Il fut reconnu dans la suite que si certains d'entre eux avaient, à juste titre, été frappés très rigoureusement, on avait fait preuve d'une trop grande sévérité à l'égard de quelques autres et qu'il serait tout au moins équitable de leur accorder une pension pour la période très longue pour tous, pendant laquelle ils avaient rendu des services irréprochables. Mais la Cour des Comptes, se basant sur l'article 50 de la loi du 21 juillet 1844 — aux termes duquel l'autorisation de faire valoir des titres à l'octroi d'une pension doit être donnée au moment de la révocation — refusa de s'associer à la liquidation de ces pensions. Cependant, le Département des Chemins de fer, Marine, Postes et Télégraphes estime qu'une erreur doit pouvoir se réparer et c'est pourquoi il propose d'accorder des secours à défaut de pensions. Comme cette mesure spéciale cessera ses effets au fur et à mesure de la disparition des intéressés, qui tous ont dépassé la soixantaine, il ne semble pas utile de modifier la loi de 1844 sur les pensions civiles. Cette mesure a déjà fait l'objet de décisions conformes du Conseil des Ministres; mais la Cour des Comptes, ayant fait observer que la procédure d'exception prévue par l'article 14 de la loi du 29 octobre 1846 ne s'applique qu'aux ordonnances de paiement expressément visées dans la délibération du Conseil des Ministres et que cette délibération ne lie pas son Collège pour l'avenir, a exprimé le désir que l'allocation des secours en question soit expressément prévue au Budget. ART. 27. — Augmentation nécessaire en vue de l'octroi de l'indemnité de vie chère aux pensionnés. ART. 29 (nouveau). — Crédit nécessaire pour permettre l'application de la loi du 25 février 1920, qui ayant rendu payables par anticipation les pensions servies par la Caisse des Veuves et Orphelins du Département, met à charge de l'Etat les pertes qui pourraient résulter pour ladite Caisse de l'application de la loi aux pensions acquises avant le 1 ^{er} janvier 1920. Ces charges cesseront de frapper le Budget de la Dette publique où un crédit de l'espèce est prévu pour l'ensemble des départements. ART. 30. — Transfert à l'article 8 (nouveau). (1) ART. 20 de 1925. — Ce crédit n'est plus nécessaire en 1926.
278,800 "	278,800 "	"	"	
9,000 "	9,000 "	"	"	
247,000 "	210,000 "	37,000 "	"	
15,000 "	15,000 "	"	"	
1,000 "	"	1,000 "	"	
2,000 "	70,000 "	"	68,000 "	
"	1,000 "	"	1,000 "	
5,455,100 "	5,523,200 "	382,400 "	450,500 "	

BUDGET DE L'EXERCICE 1926.

NOMBRE des articles	LITTE. des develop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		Section 5. — Dépenses exceptionnelles.
		Partie mobile des traitements et salaires :
	a.	Personnel de l'Administration centrale. fr. 600,000
	b.	Id du Service de Presse et de Publicité 70,000
	c.	Personnel du Comité supérieur de Contrôle :
31		Services généraux fr. 168,200
		Service de la recherche des auteurs de vol au chemin de fer 75,200
		Fonctionnaires détachés au cabinet du Ministre. 8,800
		————— 252,200
		TOTAL. . . . fr. 922,200
		TOTAL des dépenses de l'Administration centrale. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES D'EXPLOITATION.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1926	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1925.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.	
5,455,100	5,523,200	382,400	450,500	
922,200	944,300	"	22,100	Art. 31. — Crédit ramené à la hauteur des besoins présumés.
6,377,300	6,467,500	382,400	472,600	
DIMINUTION . . . fr.		90,200		

DÉVELOPPEMENTS.

DU

BUDGET

DU

**MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, MARINE, POSTES
ET TÉLÉGRAPHES.**

TABLEAU IV

**RECETTES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE
POUR L'EXERCICE 1926.**

NOTE

à l'appui des évaluations de recettes.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 1. — Intervention des Administrations du Département dans les dépenses ordinaires, générales et exceptionnelles de l'Administration centrale; vente ou cession de vieux matériaux et objets hors d'usage.

		Dépenses :		
		ordinaires et générales.	excep- tionnelles.	
Chemins de fer	49 %	fr. 1,791,901	294,000	
Marine	7 %	255,100	42,000	
Postes	23 %	838,186	138,000	
Télégraphes et Téléphones	15 %	546,643	90,000	
Électricité	4 %	145,772	24,000	
Office central des Imprimés	1 %	36,443	6,000	
Aéronautique	1 %	36,443	6,000	
	<u>100 %</u>	<u>3,650,488</u>	<u>600,000</u>	4,250,488

Les parts d'intervention ci-dessus seront éventuellement diminuées au prorata des recettes qui seraient effectuées pour vente ou cession de vieux matériaux et objets hors d'usage.

ART. 2. — Intervention d'autres Départements dans les dépenses des cours de français et de flamand :

Finances	fr.	5,220	
Défense Nationale.		386	
Agriculture.		503	
Travaux publics		503	
		<u>6,612</u>	6,612

ART. 3. — Intervention des Administrations dans les dépenses du Service de Presse et de Publicité :

		Ordinaires.	Exceptionnelles.	
Chemin de fer	60 %	fr. 375,300	42,000	
Marine	10 %	62,550	7,000	
Postes	20 %	125,100	14,000	
Télégraphes et Téléphones	10 %	62,550	7,000	
	<u>100 %</u>	<u>625,500</u>	<u>70,000</u>	695,500

A REPORTER. . . fr. 4,952,600

REPORT. . . . fr. 4,952,600

Les recettes du Service de Presse et de Publicité sont renseignées aux Budgets des recettes : de l'Administration des chemins de fer (800,000 francs), de celle des Postes (art. 20 : 100,000 francs) et de celle des Télégraphes et Téléphones (art. 26 : 400,000 francs).

ART. 5. — Intervention de tous les Départements dans les dépenses du Comité supérieur de contrôle :

		Dépenses	
		ordinaires.	exceptionnelles.
Chemins de fer :			
1 ^o Service de recherche des auteurs de vols	100 % fr.	298,900	75,200
2 ^o Fonctionnaires détachés au Cabinet	60 %	22,560	5,280
3 ^o Services généraux	19 1/2 %	163,020	32,799
Marine :			
1 ^o Fonctionnaires détachés au Cabinet	14 1/2 %	5,452	1,276
2 ^o Services généraux	4 1/2 %	37,620	7,569
Postes :			
1 ^o Fonctionnaires détachés au Cabinet	9 %	3,384	792
2 ^o Services généraux	3 %	25,080	5,046
Télégraphes :			
1 ^o Fonctionnaires détachés au Cabinet	9 %	3,384	792
2 ^o Services généraux	3 %	25,080	5,046
Electricité :			
1 ^o Fonctionnaires détachés au Cabinet	4 1/2 %	1,692	396
2 ^o Services généraux	1 1/2 %	12,540	2,523
A REPORTER. . . . fr.		779,580	173,146

A REPORTER. . . . fr. 4,952,600

		REPORT. . . fr.	4,952,600
	REPORT. . . fr.	779,580	173,146
Aéronautique :			
1° Fonctionnaires détachés au Cabinet	3 %	1,128	264
2° Services généraux	1 %	8,360	1,682
Affaires Économiques :			
Services généraux	20 %	167,200	33,640
Affaires Étrangères :			
Services généraux	1/2 %	4,180	841
Agriculture :			
Services généraux	3 %	25,080	5,046
Colonies :			
Services généraux	1 %	8,360	1,682
Défense Nationale :			
Services généraux	13 %	108,680	21,866
Finances :			
Services généraux	8 %	66,880	13,456
Industrie, Travail et Prévoyance sociale :			
Services généraux	1 %	8,360	1,682
Intérieur et Hygiène :			
Services généraux	1 %	8,360	1,682
Justice :			
Services généraux	1 %	8,360	1,682
Sciences et Arts :			
Services généraux	6 %	50,160	10,092
Travaux publics :			
Services généraux	13 %	108,680	21,866
		1,172,500	252,200
		TOTAL. . . fr.	1.424,700
		TOTAL GÉNÉRAL. . . fr.	6,377,300

(199)

[N° 5 — XVIII]

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET

DU

**MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, MARINE, POSTES
ET TÉLÉGRAPHES**

TABLEAU V

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES POUR L'EXERCICE 1926

NOTE

à l'appui des prévisions de dépenses

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

NOTE A L'APPUI DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES.

A. — CHEMIN DE FER.

ARTICLE PREMIER DU TABLEAU. — *Services communs.*

Crédit demandé : 225,000 francs.

Ce crédit est destiné à l'achat de machines pour compléter l'outillage de l'imprimerie du Chemin de Fer.

ART. 2 DU TABLEAU. — *Voies et Travaux. — Travaux de parachèvement du réseau; extension des installations existantes, etc.*

Crédit demandé : 151,213,500 francs.

Ce crédit est destiné à la réalisation et au parachèvement des lignes et ouvrages d'art :

<i>A. — Travaux de lignes :</i>		
Clabecq à Lembecq : double voie fr.	258,000	»
Eupen à Raeren : double voie	1,000,000	»
Fleurus à Gembloux : détournement de la ligne et ouvrages d'art.	997,250	»
Raeren : courbe de raccordement	25,000	»
Vielsalm à Gouvy : double voie	980,000	»
<i>Ouvrages d'art :</i>		
Braine-le-Comte	150,000	»
Bruxelles-Midi à Mons : transformation du tunnel de Braine-le-Comte	1,000,000	»
Heppen-Moll	75,000	»
Jemelle : couloirs sous voies	150,000	»
Menin	125,000	»
Mont-Saint-Guibert	750,000	»
Schaerbeek : ouvrages d'art et remblais	1,200,000	»
Tamines à Anhée : suppression du passage à niveau et ouvrage d'art	125,000	
Travaux à exécuter pour parer aux fluctuations du trafic qui seront constatées au cours de l'exercice. Cette somme est un minimum fixé par les besoins constatés aux cours des dernières années. — Menus travaux non spécifiés	7,999,750	»
		14,835,000 »
A REPORTER. fr		14,835,000 »

REPORT . . . fr. 14,835,000 »

B. — a) Construction ou parachèvement de bâtiments pour le Service de l'Exploitation :

Angleur : abri pour voyageurs fr.	50,000 »
Baelen-Usines : magasin aux marchandises	35,000 »
Bruxelles-Midi : Bureau des Recettes	300,000 »
Bruxelles-Nord : agrandissement de locaux	68,000 »
Diepenbeek : agrandissement du Bureau de Recettes et magasin aux marchandises	40,000 »
Diest : hangar aux marchandises	50,000 »
Hautrage : hangar aux marchandises	50,000 »
Leeghem : magasin aux marchandises	30,000 »
Louvain : local pour le personnel de surveillance	15,000 »
Menin : habitation pour le receveur de douanes	60,000 »
Mouscron : Bureau des Recettes	300,000 »
Neckerspoel : hangar aux marchandises	100,000 »
Watermael : hangar aux marchandises	22,000 »
Ypres : couverture d'un quai à voyageurs	75,000 »
	<hr/>
	1,195,000 »

b) Construction ou parachèvement de bâtiments pour le Service de la Traction et du Matériel :

Boom : remise aux locomotives fr.	300,000 »
Braine-le-Comte : bureaux de la remise	130,000 »
Bressoux : construction d'une nouvelle remise	350,000 »
Bruxelles-Midi : annexe au magasin	80,000 »
Bruxelles-Nord : locaux pour services accessoires	30,000 »
Denderleeuw : cave aux huiles	10,000 »
Deynze : abri pour locomotives	16,500 »
Gouvy : lampisterie et locaux divers	43,000 »
Haine-Saint-Pierre : atelier des wagons et locaux divers	900,000 »
Hasselt : bâtiments divers	236,500 »
Herbesthal : locaux divers	35,000 »
Landen : bâtiment et hangar pour vélos	34,000 »
Ledeberg : magasin	30,000 »
Libramont : dortoir	400,000 »
Louvain (A. C.) : bâtiment - atelier de peinture	60,000 »
Malines (A. C.) : locaux divers	45,000 »
Meirelbeke : bâtiments divers	105,000 »
Monceau-formation : atelier des wagons	100,000 »
Montzen : locaux divers	15,000 »
Muyesen : lavoir et réfectoire	45,000 »
Ostende : dortoir, réfectoire et salle de théorie	80,000 »
Ottignies : bâtiments divers et magasin	1,350,000 »
Raeren : remise	700,000 »
Renoy : magasin, local pour machinistes, lampis- terie et hangar	995,000 »
Ronet : annexes à la remise	2,000,000 »
Saint-Vith : locaux divers	32,000 »
Salzinnes : atelier de débarbage	45,500 »
Walcourt : réfectoire	60,000 »
Welkenraedt : bouches d'eau à l'atelier et locaux divers	150,000 »
	<hr/>
	8,347,500 »

c) Construction ou aménagement de bâtiments pour services divers :

Malines : chauffage central de l'atelier des coupons	13,000 »
--	----------

A REPORTER. . . fr 9,555,500 » 14,835,000

REPORT. . . . fr. 9,558,500 » 14 838,000 »

d) Bâtimens pour signalisation :

Bruxelles-Midi : cabine électrique	150,000 »	
Leupegem : cabine	120,000 »	
Schaerbeek-formation : cabines	300,000 »	
	<u>570,000 »</u>	

e) Travaux à exécuter pour parer aux fluctuations du trafic qui seront constatées au cours de l'exercice. Cette somme est un minimum fixé par les besoins constatés au cours des dernières années. Menus travaux non spécifiés au litt. B.

3,016,500 »
13,142,000 »

C. — Aménagement des gares :

a) Aménagement des gares pour le service de l'exploitation :

Anvaing : prolongement de voies fr.	25,000 »	
Anvers (D. S.) : faisceau au quai ouest	100,000 »	
Basècles : prolongement de voies	15,000 »	
Bassily : prolongement de voies	17,000 »	
Biaton : aménagement	100,000 »	
Boucle-Saint-Denis-Nederzwalm : voie de garage	10,000 »	
Braine-le-Comte : aménagement, cour et parc (V. T.).	70,000 »	
Brugette : prolongement de voie	13,000 »	
Bruxelles-Midi : voies et ballastage	700,000 »	
Bruxelles-Nord, faisceau ouest	50,000 »	
Celles-Escanaelles : prolongement de voies	30,000 »	
Clabecq : faisceau de réception et de formation	50,000 »	
Cognelee : voie de garage	50,000 »	
Esneux : allongement de voies	242,500 »	
Eupen : aménagement	70,000 »	
Gentbrugge-Nord : allongement de voie	33,000 »	
Gerpennes : empiérement et voies	25,200 »	
Hai : aménagement	1,000,000 »	
Halanzy : allongement de voie	13,000 »	
Hautrage : aménagement et rampe	375,000 »	
Helchteren : aménagement	20,000 »	
Jeuneppe-Froidmont : voie de garage	20,000 »	
La Louvière : aménagement	500,000 »	
Leupegem : allongement de voie	25,000 »	
Louvain : nouvelles voies et liaisons diverses	19,000 »	
Marchienne-Secours : aménagement	1,000,000 »	
Meirelbeke : modifications aux voies	10,000 »	
Monceau-Fontaine : courbes et faisceau Nord	160,000 »	
Montaigu : prolongement de voie et de la cour aux marchandises	45,000 »	
Montzen : aménagement	587,700 »	
Nimy : voies nouvelles	90,000 »	
Olloy : aménagement	29,000 »	
Pondrôme : voie de garage	67,000 »	
Poulseur : aménagement	101,000 »	
Raeren : aménagement	370,000 »	
Ronet : aménagement	1,000,000 »	
Saint-Vith : voie de garage et cour aux marchandises	78,000 »	
Saint-Vincent : voie de garage	31,000 »	
Schaerbeek : faisceau de réception, drainage, fosses, clôtures, pose de 20 voies du faisceau de réception	1,340,000 »	
TroisPons : liaisons	10,000 »	
	<u>8,491,400 »</u>	

A REPORTER. . . . fr. 8,491,400 » 27,977,000 »

REPORT. . . . fr. 8,491,400 » 27,977,000 »

b) Aménagement de gares pour le service de la traction et du matériel :

Aerschot : plaque tournante et parc à combustibles	fr. 70,000 »	
Bressoux : voie pour le mélangeur de charbon	165,800 »	
Haine-Saint-Pierre : triangle de virage	200,000 »	
Hasselt : faisceau de voies et modifications	146,842 50	
Le Campinaire : manutention mécanique de combustibles	1,000,000 »	
Luttre : cours de la remise et parcs à charbon	309,000 »	
Meirelbeke : voie de garage	195,000 »	
Schaerbeek : aménagement d'un faisceau et voies nouvelles	175,000 »	
Visé-Haut : bouches de lavage pour voitures	70,000 »	
		2,331,642 50

c) Alimentation d'eau et modifications aux installations existantes des gares de :

Bourg-Léopold : château-d'eau	fr. 80,000 »	
Cortemarck : conduite de refoulement	40,000 »	
Florenville : alimentation d'eau	100,000 »	
Gouvy : extension de l'alimentation d'eau	87,000 »	
Hasselt : amélioration des installations hydrauliques	100,000 »	
Neerpelt : nouvelles installations hydrauliques	65,000 »	
Ronet : alimentation d'eau	100,000 »	
		572,000 »

d) Travaux à exécuter pour parer aux fluctuations du trafic qui seront constatées au cours de l'exercice. Cette somme est un minimum fixé par les besoins constatés au cours des dernières années. — Menus travaux non spécifiés au litt. C

7,194,957 50 18,590,000 »

D. — Acquisition de terrains pour travaux neufs compris aux litt. A, B, C et I :

a) Travaux de lignes :

Deynze-Cortemarck	fr. 75,000 »	
Bruxelles-Midi à Mons (transformation du tunnel de Braine-le-Comte)	400,000 »	
Fleurus à Gembloux	100,000 »	
Herbesthal-Eupen	20,000 »	
Olloy à Treignes	30,000 »	
Schaften-Heppen	200,000 »	
Termonde à Grembergen	200,000 »	
Treignes à la frontière	200,000 »	
Vielsalm à Gouvy	50,000 »	
		1,275,000 »

b) Travaux en station (aménagement pour les services de l'Exploitation et de la Traction :

Braine-le-Comte (E.)	fr. 10,000 »	
Brugelette (E.)	75,000 »	
Clabecq (E.)	250,000 »	
Cronfestu (E.)	65,000 »	
Gen-dron-Celles (E.)	11,000 »	
Genval (E.)	330,000 »	
Grammont (E.)	300,000 »	
Haine-Saint-Pierre (T. M.)	50,000 »	
Hasselt (T. M.)	77,207 50	
Ligne (E.)	80,000 »	

A REPORTER. . . . fr. 1,248,207 50 1,275,000 » 46,567,000 »

REPORT. fr.	1,248,207 50	1,275,000 »	46,567,000 »
Loth (E.)	100,000 »		
Luttre (T. M.)	20,000 »		
Marchienne-Secours (E.)	600,000 »		
Meirelbeke (T. M.)	200 000 »		
Mont-Saint-Guibert (E.)	150 000 »		
Nimy (E.)	50,000 »		
Raeren (T. M.)	150,000 »		
Saint-Ghislain (E.)	240,000 »		
Saint-Vith (E.)	175 000 »		
Soignies (E.)	200,000 »		
Tubize (E.)	200,000 »		
		3,333,207 50	
c) Terrains à acquérir pour parer aux fluctuations du trafic qui seront constatées au cours de l'exercice. Cette somme est un minimum fixé par les besoins constatés au cours des dernières années. Acquisitions peu importantes non spécifiées		1,765,792 50	6,374,000 »
E. — Travaux neufs de signalisation :			
a) Dispatching fr.	1 000,000 »		
b) Cabines électriques	1,590,000 »		
c) Téléphones	1,130,000 »		
d) Personnel	1,000,000 »		
e) Matériel	15,000,000 »		
f) Travaux des groupes	2,400,000 »		
g) Complément de travaux restant à réaliser	1,480,000 »		
h) Travaux à exécuter pour parer aux fluctuations du trafic qui seront constatées au cours de l'exercice. Cette somme est un minimum fixé par les besoins constatés au cours des dernières années. — Menus travaux non spécifiés		2,400,000 »	26,000,000 »
F. — Acquisition de matériaux nécessaires à l'exécution des travaux repris aux litt. A, B et C :			
a) Billes et pièces de bois fr.	9,630,500 »		
b) Rails et accessoires	20,824,000 »		
c) Appareils	1,271,000 »		
d) Engins de la voie	800,000 »		
e) Ballast	4,000,000 »		
f) Matériaux divers	3,425,000 »		
g) Mobilier	500,000 »		
h) Imprévus	1,892,000 »		
		42,342,500 »	
G. — Salaires des agents préposés à l'étude et à la surveillance des travaux neufs : dessinateurs temporaires, surveillants; divers et imprévus			2,000,000 »
H. — Somme destinée à l'imputation nouvelle des dépenses sur crédits alloués en 1925 pour travaux en régie et non exécutés en tout ou en partie, au cours de cet exercice. Cette somme restera disponible sur le budget antérieur			6,000,000 »
I. — Complément de travaux restant à réaliser sur les lignes et dans les gares indiquées ci-dessous :			
a) Travaux de lignes :			
Eupen-Raeren : 2° voie fr.	50,000 »		
Herbesthal-Eupen : 2° voie	510,000 »		
		560,000 »	
A REPORTER. fr.		560,000 »	129,283,500 »

	REPORT. fr.	560,000 »	129,283,500 »
b) 1^o Construction ou parachèvement de bâtiments pour le Service de l'Exploitation :			
Chénée : bâtiment des recettes fr.	450,000 »		
Knocke s Mer	200,000 »		
Montzen : chauffage du quai couvert de transbordement	80,000 »		
		730,000 »	
2^o Construction ou parachèvement de bâtiments pour le Service de la Traction et du Matériel :			
Braine-le-Comte : bâtiments divers fr	170,000 »		
Gouvy : atelier des wagons	300,000 »		
Louvain A. C. : bâtiment pour remise	135,000 »		
Luttre A. C. : annexe à la fonderie	170,000 »		
Malines A. C. : bâtiments divers	520,000 »		
Salzennes : atelier de rebandage	4,000,000 »		
Schaerbeek, atelier des wagons : lavoirs et vestiaires	4,950,000 »		
		7,245,000 »	
3^o Bâtiments pour signalisation :			
Bastogne-Sud : 2 cabines fr.	100,000 »		
Cortemarck : 2 cabines	150,000 »		
Grammont : une cabine	36,000 »		
Lichtervelde : 2 cabines	125,000 »		
Liers-Aus et Liers-Tongres (courbe de raccordement), cabine	40,000 »		
Poperinghe : cabine	45,000 »		
		516,000 »	
c) 1^o Aménagements de gares pour le service de l'Exploitation :			
Aerschot : aménagement fr.	50,000 »		
Bracqugnies-Bois-du-Luc : aménagement	950,000 »		
Bruxelles Q. L. : aménagement	50,000 »		
Cronfestu : aménagement	585,000 »		
Desselghem : élargissement de la cour	20,000 »		
Fexhe : allongement de voies	16,000 »		
Rasselt : aménagement	62,250 »		
Haine-Saint-Pierre : aménagement	1,000,000 »		
Huccorgne : cour aux marchandises	55,100 »		
Liège-Palais : aménagement	21,000 »		
Liège-Vivegnis : travaux de voies	168,000 »		
Ligne : garage direct	1,125,000 »		
Losheimergraben : quai aux bois	30,000 »		
Loth : voie de garage et Loth à Forest-Midi : siding line	550,000 »		
Manage : aménagement	70,000 »		
Martinrive : aménagement	20,000 »		
Montjoie : pavage du quai I	13,600 »		
Mouscron : faisceau de garage	710,000 »		
Poperinghe : aménagement	14,900 »		
Renaix : aménagement	80,000 »		
Sterpenich : aménagement	573,165 »		
Trooz : allongement de voie et cul-de-sac	139,000 »		
Vellereille-le-Sec : allongement de voie et cul-de-sac	600,000 »		
Voroux-Goreux : gare de formation	1,000,000 »		
		7,903,015 »	
2^o Aménagement de gares pour le service de la Traction et du Matériel : Gendron-Celles : plaque tournante et voie de raccordement fr.			
		100,000 »	
A REPORTER fr. 17,054,015 » 129,283,500 »			

	REPORT . . . fr.	17,054,015 »	129,283,500 »
3° Alimentation d'eau :			
Ans (Ans-Est et Liers) : alimentation par les eaux de la Meuse, réservoir et conduites	fr.	2,515,000 »	
Gand (N. B.) : château d'eau		80,000 »	
Luttre : nouveau château d'eau		350,000 »	
Manage : alimentation au moyen des eaux du tunnel de Godarville ou autre		20,000 »	
Tirlemont : nouveau bassin de décantation		10,000 »	
Visé-Haut : alimentation par les eaux du tunnel de Veurs		1,760,000 »	
		<u>4,735,000 »</u>	
Menus travaux non spécifiés au litt. I		140,985 »	
			<u>21,930,000 »</u>
	TOTAL. fr.	151,213,500 »	

ART. 3 DU TABLEAU. — Voies et Travaux. — Ligne de Schaerbeek-Hal.

Crédit demandé : 15,287,000 francs.

Ce crédit comprend :

1° les crédits nécessaires pour l'exécution de travaux à Schaerbeek-Josaphat et entre Haren et la cabine X (dont 300,000 francs pour acquisitions de terrains et 200,000 francs pour matériaux)	fr.	1,030,000 »
2° un premier crédit pour l'exécution du tronçon entre la chaussée d'Alsemberg et la ligne Bruxelles-Midi-Hal (estimation totale : 8,500,000 francs)		3,500,000 »
3° un crédit pour solde de l'entreprise en cours du tunnel du Cinquantenaire (coût total : fr. 15,585,724,14)		3 257,000 »
4° un crédit pour solde de l'entreprise en cours de la construction en tronçon entre les cumulées 236,12 et 2645,96 avec le tunnel du bois de la Cambre (coût total : fr. 10,813,661,91)		5,000,000 »
5° un crédit pour complément de travaux à l'entreprise en cours de la construction du tronçon Vivier d'Oie-chaussée d'Alsemberg (estimation totale : fr. 8,631,171,42)		2,000,000 »
6° Pavages		500,000 »
	TOTAL. fr.	<u>15,287,000 »</u>

ART. 4 DU TABLEAU. — Voies et Travaux. — Ligne de Fexhe-le-Haut-Clocher à Kinkempois.

Crédit demandé : 5,000,000 de francs.

Ce crédit comprend :

1° un crédit pour complément de travaux à l'entreprise en cours de la construction du tunnel de Hologne et l'établissement de la ligne entre les cumulées 1418 et 2676 (estimation totale : 8,793,775 francs)	fr.	1,000,000 »
2° un premier crédit pour la construction du viaduc du Horlog et l'établissement de la ligne entre les cumulées 7411,55 et 10006,5 (estimation totale : 41 millions de francs)		2,000,000 »
3° des crédits pour travaux divers, y compris l'aménagement de Voroux-Goreux		2 000,000 »
	TOTAL. fr.	<u>5,000,000 »</u>

ART. 5 DU TABLEAU. — *Voies et Travaux. — Réseau de la Campine.*

Crédit demandé : 15,455,000 francs.

Ce crédit comprend :

1° Un crédit pour exécution de travaux de terrassements, ouvrages d'art, équipement de voies, bâtiments divers et installations hydrauliques sur la section de ligne Houthaëlen-Canal (dont 1,970,000 francs pour matériaux)	fr.	7,940,000	»
2° Un crédit pour exécution de travaux de déblais, remblais, ouvrages d'art, extension de voies, pose de voies, construction de bâtiments sur la section de Winterslag à Bilsen, y compris le triangle de Winterslag dont 615,000 francs pour matériaux)		3,515,000	»
3° Un crédit pour l'aménagement de la nouvelle remise de Beeringen, remblayage du triangle de Heppen (dont 240,000 francs pour acquisition de terrains)		1,000,000	»
4° Un crédit pour acquisition de terrains pour l'établissement de la ligne mosane et de la gare de Langerloo		3,000,000	»
TOTAL	fr.	15,455,000	»

ART. 6 DU TABLEAU. — *Voies et Travaux. — Ligne de Luttre à Namur.
Mise à quadruple voie.*

Crédit demandé : 12,533,000 francs.

Ce crédit comprend :

1° Un premier crédit pour exécution des travaux de terrassements, ouvrages d'art, aqueducs, mur de soutènement sur le tronçon de Luttre à Châtelineau (estimation totale : 10 millions de francs)	fr.	5,400,000	»
2° Les crédits nécessaires pour acquisition de terrains du même tronçon		1,500,000	»
3° Les crédits nécessaires pour pose de voies sur le même tronçon (dont 1,960,000 francs pour matériaux)		2,160,000	»
4° Un crédit pour continuation, en 1926, des entreprises en cours ou à adjuger en 1925 (coût total : 8,822,000 francs)		3,473,000	»
TOTAL	fr.	12,533,000	»

ART. 7 DU TABLEAU. — *Voies et Travaux. — Ligne de Liège à Chênée.
Mise à quadruple voie.*

Crédit demandé : 5,000,000 de francs.

Ce crédit comprend :

1° un crédit pour l'allongement des 18 arcades à Angleur	fr.	1,000,000	»
2° un crédit pour travaux au pont sur la Vesdre et le canal		500,000	»
3° un crédit pour travaux au pont sur la rue d'Embourg		600,000	»
4° un crédit pour travaux au pont sur la rue Lejeune		400,000	»
5° un premier crédit pour travaux au pont sur l'Ourthe (estimation totale : 2 millions de francs)		1,500,000	»
6° divers		1,000,000	»
TOTAL	fr.	5,000,000	»

ART. 8 DU TABLEAU. — *Voies et Travaux. — Relèvement de la ligne
de la Hollande (Anvers-Esschen).*

Crédit demandé : 6,000,000 de francs.

Ce crédit comprend les sommes nécessaires pour paiement des premiers travaux d'une entreprise de terrassements, ouvrages d'art, etc. (estimation totale : 15,140,000 francs)

	fr.	6,000,000	»
--	-----	-----------	---

ART. 9 DU TABLEAU. — Voies et Travaux. — Quadrilatère de Mortsel et ligne des forts (ceinture est d'Anvers).

Crédit demandé : 10,500,000 francs.

Ce crédit comprend :

1 ^o une partie de la dépense pour travaux au quadrilatère de Mortsel (estimation totale : 8 millions de francs) fr.	3,000,000 »
2 ^o une partie de la dépense pour établissement d'un pont sur le canal de la Campine (estimation totale : 3 millions de francs)	1,500,000 »
3 ^o les sommes nécessaires pour l'acquisition des terrains	6,000,000 »
TOTAL fr.	10,500,000 »

ART. 10 DU TABLEAU. — Voies et travaux. — Ligne de Bruxelles-Midi à Denderleuew.

Crédit demandé : 9,000,000 de francs.

Ce crédit comprend :

1 ^o une partie de la dépense pour la construction du viaduc sur la Pède et travaux aux abords de celui-ci (estimation totale : 13 millions de francs) fr.	4,000,000 »
2 ^o les sommes nécessaires pour l'exécution de la tranchée de Schepdael	1,000,000 »
3 ^o une partie des sommes nécessaires pour l'exécution de terrassements et ouvrages d'art à Esschen-Lombeek (estimation totale : 2,820,000 francs)	1,500,000 »
4 ^o une partie des sommes nécessaires pour l'établissement d'ouvrages d'art à Anderlecht (estimation totale : 3 millions de francs)	2 000 000 »
5 ^o Dépenses diverses	500 000 »
TOTAL fr.	9,000,000 »

ART. 11 DU TABLEAU. — Voies et Travaux. — Gare d'Anvers-Nord (Wilmarsdonck.)

Crédit demandé : 10,000,000 de francs.

Ce crédit comprend :

1 ^o une partie de la dépense pour construction d'une grande remise aux locomotives (estimation : 18 millions de francs) fr.	2,000,000 »
2 ^o une partie de la dépense pour l'établissement du raccordement du Kruisschans (estimation totale : 3 millions de francs)	1,500,000 »
3 ^o une partie de la dépense pour la construction du pont sur le Schyn (estimation totale : 2 millions de francs)	1,000,000 »
4 ^o le solde de l'entreprise en cours de remblais de la plate-forme (estimation totale : 15 millions de francs)	4,000,000 »
5 ^o Dépenses imprévues et divers	1,500,000 »
TOTAL fr.	10,000,000 »

ART. 12 DU TABLEAU. — Voies et Travaux. — Gare de relai à Bertrix.

Crédit demandé : 6,500,000 francs.

Ce crédit comprend :

1 ^o la dépense pour terrassements et pose de voies (dont 1 million de francs pour matériaux)	fr.	5,000,000	»
2 ^o la dépense pour l'établissement d'une alimentation d'eau		500,000	»
3 ^o la dépense pour construction de bâtiments annexes à la remise		1,000,000	»
TOTAL	fr.	6,500,000	»

ART. 13 DU TABLEAU. — Voies et Travaux. — Gare de triage à Stockem.

Crédit demandé : 3,500,000 francs.

Ce crédit comprend :

1 ^o la dépense pour construction de bâtiments annexes à la remise	fr.	2,000,000	»
2 ^o la dépense pour l'établissement d'une alimentation d'eau		500,000	»
3 ^o dépenses diverses et imprévues.		1,000,000	»
TOTAL	fr.	3,500,000	»

ART. 14 DU TABLEAU. — Voies et Travaux. — Gare de triage à Latour.

Crédit demandé : 21,250,000 francs.

Ce crédit comprend :

1 ^o la dépense pour construction de bâtiments annexes à la remise	fr.	2,000,000	»
2 ^o une partie de la dépense pour la construction d'un atelier de réparations de wagons (estimation totale : 1,320,000 francs)		500,000	»
3 ^o la dépense pour l'établissement d'une alimentation d'eau		750,000	»
4 ^o le coût de la pose de voies (dont 4 millions de francs pour matériaux)		7,000,000	»
5 ^o les sommes nécessaires pour la continuation des travaux de terrassements (estimation totale : 20 millions de francs)		14,000,000	»
TOTAL	fr.	21,250,000	»

ART. 15 DU TABLEAU. — Traction et Matériel.

Crédit demandé : 20,111,000 francs.

Achat d'autos-camions pour le service de la remise des colis à domicile (Service de l'Exploitation)	fr.	3,800,000	»
Garnitures de ramoneurs et injecteurs à vapeur d'échappement		1,000,000	»
Appareils de levage pour stations		340,000	»
Casiers à coupons		140,000	»
Machines-outils pour tous les ateliers du réseau		3,900,000	»
Appareils de levage pour les ateliers centraux de locomotives		500,000	»
Pompes diverses, appareils de soudure au chalumeau, palans, appareils de levage divers, appareils de chargement mécanique de combustible et de cendrées, grues à vapeur et bennes preneuses pour Ans-Loncin, Wilmarsdonck et Mons; transbordeurs de locomotives, appareils de récupération de déchets de coton; installations de mélange et de stockage de combustible, ponts roulants pour remise aux locomotives, etc		7,500,000	»
Huit jeux de verins type C, un jeu type A et un palan électrique pour les ateliers de réparations de voitures		311,000	»
Appareils de nettoyage pneumatique pour ateliers de voitures		220,000	»
Voitures allemandes. — Remplacement de l'éclairage au gaz par l'éclairage électrique, les compagnies étrangères n'admettant plus, en général, dans la composition des trains internationaux que du matériel équipé à l'électricité		1,200,000	»
Remplacement de l'appareillage de chauffage à la vapeur à d'anciennes voitures par le système Westinghouse, l'ancien système ne répondant plus aux nécessités actuelles		1,200,000	»
TOTAL	fr.	20,111,000	»

B. — MARINE.**ART. 16. — Matériel.**

Crédit demandé : 2,672,500 francs.

A. — Sauvetage :	
Acquisition : de quatre canots de sauvetage à moteur	fr. 1,200 000 »
Id. d'un grand remorqueur	1,200 000 »
Etablissement de deux postes de sauvetage	150,000 »
B. — Outillage du dépôt :	
Magasin pour l'inventaire des manœuvres aux combustibles	22,500 »
Floteurs pour faciliter l'embarquement de combustibles	100 000 »
TOTAL	fr. 2,672,500 »

Ces crédits sont affectés à des dépenses nouvelles.

C. — POSTES.**ART. 17. — Travaux et matériel.**

Crédit demandé : 3,580,000 francs.

Acquisition, construction, parachèvement et ameublement de nouveaux locaux; installations du chauffage central; achat de machines et outillage pour l'atelier du timbre; électrification de locaux; acquisition de machines et de mobilier pour le service des chèques postaux, etc. :

A. — Bruxelles, rue d'Anderlecht (construction).	fr. 150,000 »
Deynze (aménagement)	125 000 »
Enghien (remise en état de l'immeuble acquis)	25 000 »
La Louvière (parachèvement)	15 000 »
Saint-Trond (construction)	330 000 »
Chênée (aménagement de l'immeuble acquis)	70,000 »
Virton (aménagement de l'immeuble acquis)	115,000 »
Athus (construction)	130 000 »
Wandre (construction)	130,000 »
Gouvy (agrandissement de la station pour la poste)	50 000 »
Dieghem (acquisition)	125,000 »
Termonde (acquisition)	200 000 »
Cureghem (acquisition)	300 000 »
Seraing (construction)	150 000 »
Overyssehe (acquisition)	150,000 »
Florelle (acquisition, part de la poste)	50 000 »
Divers locaux (cloisons de guichets)	50 000 »
Divers locaux (travaux imprévus)	100,000 »
Bruxelles I (extensions des installations de chauffage dans les nouveaux locaux)	30,000 »
Voitures-poste (électrification de 6 nouvelles voitures)	60,000 »
Divers locaux (ameublement)	75,000 »
Divers locaux (distributions automatiques)	40,000 »
Atelier du Timbre (machines et outillage)	100,000 »
Office des chèques postaux (mobilier et matériel en extension)	40 500 »
Office des chèques postaux : machines à écrire, à additionner et à imprimer avec accessoires, etc.)	486,500 »
A REPORTER	fr. 3,117,000 »

Ces crédits sont affectés à des dépenses nouvelles.

REPORT. . . fr. 3,147,000 »

B. — a) Administration centrale (construction d'un bâtiment chaussée d'Ixelles) :

Estimation : 3,000,000 francs.

Dépense prévue pour 1926 1,000,000 »

b) Renaix (construction) : estimation : 400,000 francs.

Dépense prévue pour 1926 200,000 »

1,200,000 »

Ces crédits sont affectés à des dépenses nouvelles.

C. — a) Anvers (parachèvement) :

Crédit voté pour 1925. fr. 5,000 » »

Crédit demandé pour 1926 » 30,000 »

b) Mons I (parachèvement de la façade) :

Crédit voté pour 1925. 15,000 » »

Crédit demandé pour 1926 » 15,000 »

c) Marchienne-au-Pont (construction) :

Crédit voté pour 1925. 250,000 » »

Crédit demandé pour 1926 » 250,000 »

d) Louvain I (agrandissement) :

Crédit voté pour 1925. 90,000 » »

Crédit demandé pour 1926 » 90,000 »

e) Malines I (construction d'une aile) :

Estimation : 1,000,000 francs.

Crédit voté pour 1925. 1,600,000 » »

Crédit demandé pour 1926 » 560,000 »

f) Malines I (renforcement de la charpente, etc. :

Crédit voté pour 1925. 80,000 » »

Crédit demandé pour 1926 » 80,000 »

g) Malines (installation du chauffage central à l'atelier du timbre, à la commission de réception et au magasin central) :

Crédit voté pour 1925. 137,500 » »

Crédit demandé pour 1926 » 140,000 »

h) Voitures-poste : installation du chauffage à la vapeur dans 20 voitures :

Crédit voté pour 1925. 40,000 » »

Crédit demandé pour 1926 » 48,000 »

i) Divers locaux (appareils de dépoussiérage des sacs) :

Crédit voté pour 1925. 50,000 » »

Crédit demandé pour 1926 » 50,000 »

2,267,500 » 1,263,000 »

1,263,000 »

TOTAL. . . . fr. 5,580,000 »

Les crédits, au montant total de 1,263,000 francs demandés pour 1926, ne seront engagés que pour autant que les crédits correspondants prévus pour 1925 restent disponibles à la fin de l'exercice 1925.

D. — TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.**ART. 18. — Travaux et matériel.**

Crédit demandé : 45,463,600 francs.

Cet article supportera l'imputation d'une somme de 1,925,000 francs nécessaire au paiement des fournitures et travaux effectués en 1926, ensuite d'un marché conclu en 1920 par l'Administration des Télégraphes et des Téléphones avec la firme **MUSEURE et DE VUURSE** (actuellement Société anonyme Chantiers de créosotage d'Ostende).

Crédits demandés pour l'entière des entreprises.**LITT. A. — Télégraphes. — Lignes et bureaux : création de bureaux télégraphiques, établissement de lignes, installation d'appareils, etc. :**

1. Création de 10 bureaux télégraphiques fr.	41 500 »
2. Création de 5 bureaux de dépôt de télégrammes	20,700 »
3. 75 kilomètres de lignes télégraphiques	195,000 »
4. 210 kilomètres de fils à établir sur poteaux existants	88,200 »
5. 30 appareils « Télétype » (15 installations).	240,000 »
6. 8 vibrateurs américains, pour postes Baudot	15,200 »
7. 2 claviers de perforation, avec leurs retransmetteurs, pour appareils Baudot	10,000 »
8. Installations pneumatiques : Anvers. — Installation frigorifique pour l'assèchement préalable de l'air à insuffler dans les canalisations pneumatiques.	100,000 »
9. Installations pour le service de la radiotélégraphie :	
a) Station intercontinentale de Ruysselede. — Les sommes à engager en 1926 pour les habitations du personnel, pour les reliements télégraphiques, travaux et fournitures non prévus, sont évaluées à	2,155,400 »
b) Station côtière d'Anvers. — Complément d'appareillage du poste de 10 kilowatt (ondes ariorties)	2,000 »
c) Station côtière d'Ostende. — Poste de 5 kilowatt (ondes entretenues, à valves).	150,000 »
10. Installation d'un ascenseur électrique de 300 kilogrammes à l'hôtel des télégraphes et des téléphones d'Anvers (Centre)	45,000 »
11. Transformation de l'installation de chauffage (remplacement des calorifères par des chaudières à vapeur ou à eau chaude) à l'hôtel des téléphones de Bruxelles (Paille)	80,000 »
12. Approvisionnement de matériel de ligne (poteaux, fils, ferrures, isolateurs, etc.) de réserve	500 000 »
13. Outillage en extension pour l'atelier des réparations, pour l'atelier de Bruxelles (Central) et pour le service des machines	56,000 »
14. Outillage pour travaux en extension (lignes)	125,000 »
15. Mobilier pour bureaux (cabines téléphoniques, armoires, pupitres, etc.) et objets en bois	300,000 »
	4,124,000
A REPORTER fr.	4,124,000

	REPORT fr	4,124,000 »
16. Objets en cuir (calepins, sacs, etc.)		10,000 »
17. Bicyclettes pour poseurs de lignes		30,000 »
18. Redevances à l'administration des chemins de fer pour location de wagons utilisés au remisage de matériel pour travaux d'extension		100 000 »
19. Machines à calculer		50,000 »
20. Impression de cahiers des charges pour travaux d'extension		40,000 »
	TOTAL du litt. A fr.	<u>4,384,000 »</u>

LITT. B. — Locaux (Télégraphes et Téléphones).

1. Ans. — Construction d'un bâtiment pour le bureau central téléphonique fr.	500,000 »	
2. Anvers. — Bureau central téléphonique actuel rue des Frères Cellites. Agrandissement : expropriation des immeubles Longue rue Neuve	500,000 »	
3. Acquisition du terrain pour la construction d'un nouveau bureau central téléphonique et de ses annexes, à Berchem	350,000 »	
4. Construction du bâtiment pour le nouveau bureau central téléphonique d'Anvers (Sud)	1,680,000 »	
5. Améliorations diverses du chauffage central au bureau d'Anvers (Bourse)	15,000 »	
6. Bruxelles. Bruxelles (Centre). — Extension des installations du chauffage central dans les nouveaux locaux obtenus par l'exhaussement d'une aile de l'édifice. — Part du Télégraphe	30,000 »	
7. Aménagement d'une annexe et d'un atelier pour la section des appareils spéciaux	12,000 »	
8. Bruxelles (Midi). — Exhaussement du bâtiment des services télégraphiques, section et perception	100,000 »	
9. Ixelles. — Construction d'un nouveau bureau central téléphonique, rue Borrens	1,200,000 »	
10. Bruxelles (Paille). — Bureau central téléphonique. — Appropriation des locaux du 1 ^{er} et du 2 ^e étages pour l'installation des commutateurs automatiques	150,000 »	
11. Appropriation nécessaire aux extensions du service interurbain	40,000 »	
12. Parachèvement du nouveau bâtiment et extensions du chauffage central	150,000 »	
13. Achat d'un terrain pour la construction d'un nouveau bureau central téléphonique (Saint-Josse-ten-Noode ou Anderlecht)	200,000 »	
14. Bruxelles (Linthout). — Modification au bâtiment en vue de l'installation des commutateurs du système automatique	125,000 »	
15. Appropriation d'un étage sur le local réservé dans la cour, au personnel du service des lignes : constitution d'un magasin et d'une salle des machines pour l'automatique	30,000 »	
16. Courtrai. — Améliorations diverses	10,000 »	
17. Floreffe. — Acquisition d'un bâtiment pour les services des postes, des télégraphes et des téléphones	25,000 »	
18. Gand. — Bureau central téléphonique. — Améliorations diverses, transfèrement du vestiaire et du réfectoire des opératrices	30,000 »	
19. Hasselt. — Agrandissement des locaux de la section technique pour constituer un magasin	100,000 »	
20. Liège. — Installation du chauffage central et peinture des nouveaux locaux à occuper par les bureaux de la 3 ^e circonscription technique	35,000 »	
21. Louvain. — Construction d'un nouveau bureau central dans la cour de l'immeuble actuel	500,000 »	
22. Malines. — Quote-part du télégraphe dans l'installation du chauffage central dans les dépôts du magasin central	30,000 »	
	A REPORTER fr.	<u>5,782,000 »</u>

	REPORT fr.	5,782,000 »
23. <i>Middelkerke.</i> — Quote-part du télégraphe dans les frais de construction d'un bâtiment des postes, télégraphes et téléphones		25,000 »
24. <i>Mons.</i> — Parachèvement du bâtiment occupé par le bureau central téléphonique.		20,000 »
25. <i>Rocheport.</i> — Construction d'un bureau central téléphonique.		125,000 »
26. <i>Ruyssede.</i> — T. S. F. : aménagement du château et chauffage central.		80,000 »
27. <i>Spa (Centre).</i> — Construction d'un bureau central téléphonique à l'emplacement des annexes.		60,000 »
28. Améliorations diverses, agrandissements, transformations, etc., dans différents bureaux télégraphiques et téléphoniques du pays (travaux à effectuer par le service des bâtiments des télégraphes et des téléphones)		500,000 »
29. Évaluation des travaux à effectuer dans les bureaux télégraphiques et téléphoniques installés dans les gares (travaux à effectuer à l'intervention de l'Administration des chemins de fer)		250,000 »
30. Travaux à exécuter par l'Office de l'Électricité pour le compte de l'Administration des télégraphes et des téléphones :		
Installation de lampes à Ghénée, Jemelle, Seraing, Verviers, Eupen, Sart, Francorchamps, Ypres, Harlebeke, Meulebeke, Comines, Poperinghe, Audenaerde, etc.		
Établissement de l'éclairage dans les nouveaux locaux de la perception télégraphique d'Arion.	458,100 »	
Raccordement au réseau d'énergie du nouveau bureau d'Anvers (Sud); installation de l'éclairage dans les nouveaux locaux à construire au bureau central téléphonique d'Anvers (Centre); extension des installations d'énergie dans les divers bureaux centraux téléphoniques de Bruxelles.		
	TOTAL DU LITT. B. fr.	7,300,100 »

LITT. C. — Réseaux téléphoniques. — Création, extensions, etc.

Ouverture des nouveaux réseaux, création de bureaux, extensions des réseaux, relèvement des abonnés, etc. :

1. Création en 1926 de 15 bureaux centraux; la dépense, pour le matériel seul, s'élèvera à fr.	2,130,000 »
(Les frais de main-d'œuvre sont portés au crédit figurant au n° 30 ci-après.)	
2. Création de 25 bureaux publics téléphoniques (dont 15 à encaissement automatique). La dépense en matériel est évaluée à	130,000 »
3. La fourniture et l'installation de commutateurs avec accessoires (batteries d'accumulateurs) chez les abonnés possédant un grand nombre de postes donneront lieu à une dépense de	975,000 »

Réseaux de l'agglomération bruxelloise.

4. Bureaux centraux de Paille et de Sablon. — Extension des installations intermédiaires	60,000 »
5. Postes spéciaux pour installations d'abonnés avec postes multiples.	500,000 »
6. Uccle. Équipement de la position supplémentaire à la table intermédiaire	70,000 »
7. Linthout. Extensions des installations manuelles actuelles (local et intermédiaire) indispensables en attendant l'équipement en automatique.	440,000 »
8. Câbles de jonction entre les réseaux de Bruxelles	450,000 »
9. Protecteurs pour lignes téléphoniques	500,000 »

A REPORTER. fr. 5,225,000 »

REPORT . . . fr 5,225,000 »

Réseaux de l'agglomération anversoise.

10. Canalisations souterraines pour Anvers (Sud)	600,000 »
11. Acquisition de tuyaux en grès pour les canalisations du nouveau bureau central de Berchem	500,000 »
12. Construction de ces dernières canalisations	2,000,000 »

Réseaux de la province de Liège.

13. Extension du bureau central téléphonique de Liège	1,300,000 »
Installation de bureaux centraux automatiques :	
14. A Reckheim, Remicourt et Tilff	135,000 »
15. A Pepinster (100 lignes).	100,000 »
16. Verviers, régional et interurbain	600,000 »
17. Blocs de répartiteurs, parafoudres, etc.	225,000 »
18. Pylônes et tours de dispersion.	512,000 »

Réseau des Flandres.

19. Extension de l'équipement du bureau central de Gand	950,000 »
---	-----------

Réseau du Hainaut.

20. Extension de l'équipement du bureau central de Tournai.	150,000 »
21. Câbles dans différentes localités du Hainaut	1,065,000 »

Réseau de Malines.

22. Extension du réseau souterrain	100,000 »
--	-----------

Réseau de Louvain.

23. Extension du réseau souterrain	40,000 »
--	----------

Réseau d'Arlon.

24. Transfèrement du bureau central	120,000 »
---	-----------

Câbles divers.

25. A Braine-l'Alleud. fr. 130,000 »	
A Namur et la province. 455,000 »	
De Huy à Havelange. 200,000 »	
	785,000 »
26. Plantation de poteaux à confier à l'industrie privée, y compris le placement de ferrures	1,400,000 »
27. Etablissement de protections pour fils téléphoniques	475,000 »
28. Frais de repavage subséquents à la pose de câbles, d'appropriation de toitures, de transport, de travaux divers, etc.	325,000 »
29. Protège-câbles en béton destinés à divers réseaux du pays	496,000 »
30. Salaires du personnel de l'Administration qui sera occupé aux travaux d'extension en 1926 (création de bureaux télégraphiques et de bureaux téléphoniques, établissement de lignes, reliement des abonnés au téléphone, etc.)	12,000,000 »
31. Exécution d'office, en 1926, de marchés qui avaient été conclus les années précédentes.	300,000 »

TOTAL DU LITT. C . . . fr 29,403,000 »

Litt. D. — Circuits téléphoniques.*Service intérieur*

1	250 kilomètres de circuits en fils de 1,6 millimètres	fr. 165 000 »
2	600 kilomètres de circuits en fils de 2 millimètres	535 000 »
3	61 kilomètres de circuits en fils de 3 millimètres	100 000 »
4	Fourniture de 100 bobines toroidales pour la constitution de 25 circuits fantômes	20 000 »
5	Pose d'un câble dans l'Escaut, au sud d'Anvers (les frais de main-d'œuvre sont compris globalement dans la somme figurant au n° 30 du litt. C ci-avant)	100 000 »

*Service international.**Câbles :*

6	50 kilomètres de circuits pour faciliter les relations frontalières	44 500 »
7	10 bobines toroidales pour la constitution de 5 circuits fantômes	2 000 »

Divers.

8	Reconstitution du laboratoire de l'Administration centrale	50 000 »
9	Acquisition d'appareils de mesure nécessaires à différents services	20 000 »
10	Achat de véhicules automobiles (autos et motocyclettes)	200 000 »
11	Moteurs, machines, dynamos, accumulateurs	50 000 »
12	Armoires, vestiaires métalliques et boîtes métalliques de bureau	60 000 »

Approvisionnements de matériel pour extensions diverses.

13	Câbles de toutes catégories	1 500 000 »
14	Fils nus ou recouverts, poteaux d'aciers laminés, ferrures, isolateurs, etc.	1 000 000 »

TOTAL DU LITT. D fr. 3 846 500 »

LITT. E. — Transformation des réseaux téléphoniques.

1	Appropriation des installations interurbaines du bureau central d'Anvers	fr. 250 000 »
2	Travaux exceptionnels de remaniement dans la région liégeoise	310 000 »
TOTAL DU LITT. E fr.		<u>560 000 »</u>

.
*
.

Les crédits repris aux litt. A à E pourront être transférés de l'un à l'autre.

L'énumération des entreprises ne constitue qu'un programme de travaux. Ce programme pourra être modifié selon les besoins du service, la dépense totale des travaux restant dans les limites du crédit global de 45,463,600 francs porté au budget.

ART. 19. — *Entreprises dont le montant total pourra être engagé en 1926, mais dont les dépenses ne seront liquidées que partiellement en 1926, le surplus devant être prélevé sur les exercices ultérieurs.*

Crédit demandé : 79,037,500 francs.

<i>Télégraphes.</i>	Estimation totale de la dépense.	Sommes à liquider sur le Budget de 1926.
a) Création de lignes souterraines interurbaines fr.	8,750,000	1,750,000 »
Celle dépense forme avec celle reprise au lit. q de 61,250,000 francs, une seule entreprise au montant total évalué à 70 millions.		
<i>Locaux (Télégraphes et Téléphones).</i>		
b) Anvers. — Construction, mise sous toit et parachèvement des nouveaux bâtiments rue des frères Cellites et Longue rue Neuve	1,800,000	1,000,000 »
c) Anvers. — Bureau télégraphique de la rue de Jésus. — Transformation du bâtiment : annexe et exhaussement du hall des chaudières	2,000,000	500,000 »
d) Charleroi. — Bureau central téléphonique. — Agrandissements nécessaires par le développement du service	1,500,000	500,000 »
e) Liège. — Construction d'un bâtiment pour le transfèrement des services de la perception des télégraphes de Liège (central) : bâtiment à exproprier : 400,000 francs; travaux : 900,000 francs.	1,300,000	800,000 »
f) Liège. — Bureau central téléphonique — Agrandissements par suite des extensions du service	1,500,000	750,000 »
g) Malines. — Ancien Hôtel de ville. — Construction de la partie de bâtiment de l'aile vers la cathédrale	615,000	100,000 »
Renforcement de la charpente de la toiture et du gitage du 2 ^e étage		40,000 »
Restauration des façades		35,000 »
<i>Réseaux téléphoniques.</i>		
h) Les prévisions des services d'exécution fixent à 20,400 le nombre des nouveaux abonnés qui devront être raccordés en 1926. La dépense en matériel s'élèvera à	33,950,000	25,000,000 »
<i>Réseaux de l'agglomération bruxelloise.</i>		
i) Lignes souterraines, y compris poteaux et tours de dispersion, par suite de l'accroissement du nombre des abonnés	5,000,000	4,000,000 »
j) canalisation et points de dispersion, dans le réseau d'Ixelles, en vue de porter la capacité à 8,000 paires de fils	1,500,000	750,000 »
<i>Réseaux de l'agglomération anversoise.</i>		
k) Installation d'un second bureau central téléphonique rue des Frères Cellites	4,500,000	2,500,000 »
l) Installation d'un bureau central téléphonique automatique à Anvers (Sud)	4,500,000	2,000,000 »
m) Réseau de câbles pour Anvers (Sud)	5,000,000	3,000,000 »
n) Pose de câbles et création de centres de dispersion.	1,500,000	1,000,000 »
A REPORTER. fr.	73,415,000	43,725,000 »

	Estimation totale de la dépense.	Sommes à liquider sur le Budget de 1926.
REPORT.	73,415,000 »	43,725,000 »
<i>Réseaux de la province de Liège.</i>		
o) Extensions du réseau souterrain de Liège et sa banlieue	5,000,000 »	3,000,000 »
<i>Réseaux des Flandres.</i>		
p) Lignes souterraines dans les deux Flandres (câbles, poteaux, che- valets)	3,000,000 »	2,000,000 »
<i>Circuits téléphoniques.</i>		
SERVICE INTERNATIONAL. — A. CABLES.		
q) le coût de la mise en souterrain des lignes télégraphiques et des circuits téléphoniques La Panne-Ostende Bruxelles-Herbesthal est évalué à 70,000,000 de francs. — A inscrire pour les circuits téléphoniques	61,250,000 »	12,250,000 »
(Voir au littéra a, pour les lignes télégraphiques.)		
r) Vers la France :		
Fourniture et pose d'un câble Bruxelles-Lille (ce câble doit faire suite au câble Paris-Lille à construire par l'Office français). — Le Gouver- nement français nous remboursera la valeur de la section de câble frontière-Lille, estimée à 1,920,000 francs.	13,000,000 »	2,600,000 »
s) Vers les Pays Bas. Considérant :		
1° Que le trafic téléphonique néerlandais-belge n'a cessé de s'accroître depuis 1919;		
2° Que le câble souterrain que l'Office français se propose d'établir entre Paris et Lille (à prolonger par nos soins de Lille à Bruxelles) comportera notamment 10 circuits franco-néerlandais;		
3° Que l'Administration néerlandaise installe un câble souterrain entre Dordrecht et Roosendaal;		
4° Que la ligne aérienne Anvers-Eschen comporte déjà actuellement 20 circuits internationaux;		
il convient de prévoir la pose d'un câble souterrain Bruxelles- frontière néerlandaise. Le Gouvernement des Pays-Bas a demandé que ce câble soit prolongé, à ses frais, jusque Roosendaal. Le coût total de l'installation est évalué à 15,800,000 francs, dont 1,300,000 francs seront remboursés par le Gouvernement hollandais.		
Estimation	15,800,000 »	3,160,000 »
(Les sommes de 1,920,000 francs et de 1,300,000 francs à rembourser respectivement par les Gouvernements français et néerlandais seront comprises dans les prévisions relatives aux recettes extraordinaires de 1927).		
t) La mise en câble des grandes lignes téléphoniques Bruxelles- La Panne, Bruxelles-Herbesthal, Bruxelles-Lille et Bruxelles-Roosendaal nécessitera l'installation de 3 stations d'amplificateurs : à Bruxelles, à Gand et à La Panne.		
Le matériel nécessaire (400 à 500 relais) avec les centrales d'énergie coûtera environ	6,000,000 »	4,000,000 »
A Bruxelles, la station sera très importante et rendra indispensable la construction d'un bâtiment évalué à	2,000,000 »	
Pour Gand et La Panne, les locaux actuels suffiront.		
A REPORTER.	fr. 179,465,000 »	70,735,000 »

(219) (Min. des Chem. de fer. Marine,
Postes et Télégr.)

	Estimation totale de la dépense.	Sommes à liquider sur le Budget de 1926.
REPORT fr.	179,465,000	70,735,000 »

Transformation des réseaux téléphoniques.

a) Raccordement souterrain d'abonnés dans certaines zones du réseau de Bruxelles en vue de la transformation graduelle du réseau mixte en réseau souterrain (continuation du programme de mise en souterrain complète des quartiers à grande densité d'abonnés)	7,000,000	3,000,000 »
b) Remplacement des lignes aériennes par des câbles :		
Beerse, Beveren-Waes, Duffel, Hemixem, Bouchout, Hove, Hérenthals, Moll, Turnhout, Cappellen, Heyst-op-Berg, Lierre, Assche. fr.	1,045,000	} 6,302,500 » 3,302,500 »
Bertrix, Florenville, Marche, Neufchâteau, Melreux, Rochefort	523,000	
Verviers, Spa, Trois-Ponts, Eupen, Liernaux, Moresnet.	1,120,000	
Bilsen, Bourg-Léopold, Brée, Lanaeken, Liège, Angleur, Looz, Micheroux, Trooz	3,357,000	
Dans les provinces de Hainaut et de Namur	257,500	
Dépense totale des entreprises énumérées à l'art. 19 fr.	492,767,500	
Crédit sollicité pour 1926		<u>79,037,500 »</u>

La ventilation du crédit de 79,037,500 francs ci-dessus, pourra être différente de celle qui est prévue. Toutefois, pour chaque entreprise, la dépense à liquider en 1926 est limitée à son « estimation totale » indiquée dans les développements au littéra qui la concerne.

En ce qui concerne les crédits sollicités par tranches, l'excédent de la partie annuelle des engagements de dépenses sur le montant des liquidations sera, par application des dispositions de l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la Comptabilité de l'État, reporté à l'exercice suivant.

F. — OFFICE DE L'ÉLECTRICITÉ.

ART. 20. — Matériel et main-d'œuvre.

Crédit demandé : 13,306,000 francs.

A. — <i>Eclairage et force motrice</i> fr.	14,036,000 »
Des extensions d'éclairage et de force motrice sont prévues pour :	
Bruxelles-Midi, Bruxelles-Petite-Île, Braine-le-Comte, Mons, Quaregnon, Guesmes A. C., Tournai, Lessines, Haine-Saint-Pierre, Hôtel des Chemins de fer, Wilmarndonck, Anvers-Central, Anvers-Nord, Austruweel, Anvers (Quais Maritimes), Aerschot, Bruxelles-Nord, Baesrode, Berchem-Sainte-Agathe, Begijnendijk, Boom, Bouchout, Berchem, Calmpthout, Cappellen-op-den-Bosch, Cumplich, Esschen, Eeckeren, Gastuche, Heide-Hove, Hoboken, Hambosch, Hever, Het Heicke, Heide-Loo, Haren (N.), Hérenthals, Kloosterheide, Lovenjoul, Louvain, Lierre, Muysen, Malines, Otignies, Pannehuis, Ramillies, Schaerbeek, Turnhout, Weelde, Wildert.	
Ledeberg, Bruges et Steenbrugge, Termonde, Lokeren, Meirelbeke, Audenarde, Ypres, Grammont, Courtrai, Furnes, Gentbrugge, Ledeberg, Nieuport, Gand N. B. (Fon.), Gand (P. A.), Denderleeuw, Poperinghe, Blankenberghe, Cortemarck, Ingelmunster, Comines.	
A REPORTER fr.	<u>14,036,000 »</u>

REPORT . . . fr 14,056,000 »

Arlon, Berzee, Florenville, Jemelle, Latour, Luttre (A. C.), Marbehan, Mariembourg, Namur, Ronet, Salzinnes (A. C.), Sterpenich, Warnant.

Lauten, Visé, Rivage, Plombières, Saint-Trond, Eysden, Houthaelen, Winterslag, Maeseyck, Gouvy, Montjoie, Cozen, Petegem, Lommersdorf, Kalterherberg, La Reid, Corswarem, Gingelom, Marchin, Regi-sa, Barse, Modave, Marche, Houppertingen, Opoteren, Cheratte, Argenteau, Souvré, Bovigny, Burtonville, Fouron, Warsage, Remersdael, Moll, Kermp (Village), Kermp (Station), Schuelen, Drieslinter, Neerlinter, Oplinter, Bomal, Raeren, Montzen, Hasselt, Melen, Froidthier, et une centaine de petites gares secondaires non citées ci-dessus.

B. — a) Création d'une usine de compression de gaz	}	450,000 »
b) Extension des moyens de compression dans les usines existantes.		
c) Déplacement de l'usine de compression de Bruxelles-Midi		
d) Outillage nouveau et appareils de mesure.		
C. — Extension des installations du laboratoire et de l'atelier des réparations électriques.		800,000 »
TOTAL fr		<u>15,306,000 »</u>

Ces crédits sont affectés à des dépenses nouvelles.

F. — AÉRONAUTIQUE.

Art. 21. — Participation de l'État dans la formation du capital de la Société anonyme Belge d'exploitation de la Navigation Aérienne. (Art. 7 des statuts annexés à la loi du 26 avril 1923.)

Crédit demandé : 870,000 francs.

Le crédit de 1,160,000 francs alloué en 1923 se rapporte au versement immédiat de 40 % de la valeur de 5,800 actions privilégiées de 500 francs chacune, versement prévu à l'article 7 des statuts annexés à la loi du 26 avril 1923.

Le crédit de 870,000 francs alloué en 1925 se rapporte au versement, en 1925, de 30 % de la valeur des 5,800 actions dont question ci-dessus.

Le crédit demandé pour 1926 se rapporte au versement des 30 % restants.

Art. 22. — Travaux et matériel.

Crédit demandé : 2,600,000 francs.

A. — Complètement des installations de l'aérodrome civil de Bruxelles :		
1° Achèvement du 2 ^e hangar en construction.	fr	250,000 »
2° Voies d'accès entre l'aérogare et les hangars d'avions		350,000 »
3° Parachèvement de l'aérogare comprenant l'installation du chauffage central, de l'électricité, travaux de peinture, trottoirs, évacuation des eaux, etc.		500,000 »
		<u>1,100,000 »</u>
B. — Acquisition d'un terrain, travaux et aménagement pour l'installation d'un aérodrome à Anvers.		
Le crédit est sollicité en vue de liquider le prix des dernières parcelles de terrains expropriés, les indemnités aux locataires, honoraires des experts, intérêts judiciaires, etc., pour les instances introduites devant les tribunaux et qui seront terminées en 1926		
		<u>1,500,000 »</u>
TOTAL fr.		<u>2,600,000 »</u>

(221) (Min. des Chem. de fer, Marine,
Postes et Télégr.)

Le montant total de la dépense pour l'aérodrome d'Anvers (§ B ci-dessus) s'élèvera à 4,700,000 francs environ.

Les crédits votés antérieurement à 1926 se répartissent comme suit :

1922.	fr.	3,700,000	»	
1923.		2,571,000	»	
1924.		655,000	»	
1925.		1,050,000	»	
TOTAL.		fr.	7,976,000	»

Les engagements de dépenses se sont élevés :

En 1922 à	fr.	1,105,505	14	
En 1923 à		863,260	86	
En 1924 à		166,805	51	
En 1925 (fin septembre) à		465,300	44	
TOTAL.		fr.	2,600,871	95

Les crédits demandés n'ont pu être entièrement engagés par suite d'instances judiciaires, non encore terminées.

(000)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET

DU

**MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, MARINE, POSTES
ET TÉLÉGRAPHES.**

TABLEAU VI

**RECETTES EXTRAORDINAIRES DE L'ADMINISTRATION
DES TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES POUR L'EXERCICE 1926.**

NOTE

à l'appui des évaluations de recettes.

TÉLEGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

ARTICLE PREMIER.

*Remboursement de la valeur de travaux de premier établissement
et de fournitures effectuées pour compte de tiers.*

Evaluation : 845,000 francs.

a) Remboursement de la valeur de commutateurs téléphoniques avec accessoires, par les abonnés acquéreurs de ces installations. fr.	552,000 »
b) Idem, d'installations d'appareils « Télétype »	243,000 »
c) Idem, de travaux divers	50,000 »
	845,000 »
TOTAL. fr.	845,000 »

Note à l'appui de l'article 9 du projet de loi.

La loi du 26 avril 1923 a autorisé le *Gouvernement* (et non pas le Ministère de la Défense Nationale) à participer à la formation de la Société anonyme belge pour l'exploitation de la navigation aérienne dans les conditions conformes aux statuts annexés à la dite loi. Comme cette participation gouvernementale comportait nécessairement engagement de crédits budgétaires, la loi en question a stipulé, en son article 2, que les crédits nécessaires figureraient aux Budgets de la Défense Nationale et des Colonies.

Cet article 2 doit s'entendre en ce sens que la somme nécessaire à la participation du *Gouvernement* serait inscrite au Budget de *l'Etat* pour une partie, l'autre partie étant portée au Budget du Congo.

Comme l'Arrêté royal du 21 septembre 1919 avait créé l'Administration de l'Aéronautique et rattaché *provisoirement* cette Administration à la Défense Nationale, il était tout naturel que le crédit budgétaire de participation figure là où sont inscrits tous les crédits de l'Administration de l'Aéronautique, savoir le Budget de la Défense Nationale.

L'Administration de l'Aéronautique étant aujourd'hui *définitivement* rattachée au Département des Chemins de Fer (Arrêté royal du 26 août 1925), c'est, de par l'esprit même de la loi, au Budget de ce département que figureront dès 1926 les crédits nécessaires à l'Aéronautique.

L'article 9 de la loi du Budget de 1926 a pour effet de modifier l'article 2 de la loi du 26 avril 1923.

Pour l'exercice 1925, un Arrêté royal a mis à la disposition du Ministre des Chemins de Fer, les disponibles, à la date du 1^{er} septembre 1925, des articles du Budget de la Défense Nationale relatifs à l'Administration de l'Aéronautique.

(225) (Min. des Chem. de fer, Marine,
Postes et Télégr.)

ANNEXE

AU

**BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, MARINE, POSTES
ET TÉLÉGRAPHES DE L'EXERCICE 1926.**

**Travaux et entreprises en cours,
pour lesquels des crédits sont sollicités en 1926,
avec indication du degré d'avancement
et du total probable de la dépense.**

Travaux et entreprises en cours pour lesquels

Articles du projet de Budget.	DESIGNATION DES TRAVAUX ET ENTREPRISES.	Crédits demandés pour 1926.	CREDITS VOTES	
			pour 1925.	antérieurement (depuis l'armistice).
	<i>Les indications en caractères gras au dessous de chaque poste du tableau renvoient au littéras, sous littéras et numéros du tableau des développements (pp. 200 à 206).</i>			
2	1. <i>Eupen Raeren et Herbetshtal-Eupen</i>	1,580,000 »	521,860 11	»
	A. fr. 1,000,000			
	D. a) 20,000			
	I. a) 560,000			
	2. <i>Raeren. — Raccordement des lignes de Montjoie et d'Eupen.</i>	25,000 »	3,025,318 46	»
	A.			
	3. <i>Heppen-Moll</i>	75,000 »	230 000 00	(1)
	A.			
	4. <i>Schaerbeck-voyageurs. — Ouvrages d'art et terrassements.</i>	1,200,000 »	1,259,814 16	2,154,097 12
	A.			
	5. <i>Tamines-Anhée</i>	125,000 »	5,542,479 95	»
	A.			
	6. <i>Bruxelles-Midi. — Bâtiments pour le Service de l'Exploitation.</i>	300 000 »	3,520 791 64	73,850 »
	B. a)			
	7. <i>Braine-le-Comte — Bâtiments pour le Service de la Traction et du Matériel.</i>	300,000 »	1,263,104 51	1,434,908 98
	B. b) fr. 130,000			
	I. b) 2° 170,000			
	8. <i>Hasselt. — Bâtiments pour le service de la Traction et du Matériel.</i>	236,500 »	1,125,000 »	1,946,644 99
	B. b)			
	9. <i>Libramont. — Bâtiments pour le Service de la Traction et du Matériel.</i>	400,000 »	»	92,857 92
	B. b)			
	10. <i>Louvain. — Bâtiments pour le Service de la Traction et du Matériel</i>	195,000 »	878,154 99	346,754 76
	B. b) fr. 60,000			
	I. b) 2° 135,000			
	11. <i>Ottignies. — Bâtiment pour le Service de la Traction et du Matériel.</i>	1,350,000 »	1,484,093 81	2,832,933 03
	B. b)			

(225) (Min. des Chem. de fer, Marine,
Postes et Télégr.)

ANNEXE

AU

**BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, MARINE, POSTES
ET TÉLÉGRAPHES DE L'EXERCICE 1926.**

**Travaux et entreprises en cours,
pour lesquels des crédits sont sollicités en 1926,
avec indication du degré d'avancement
et du total probable de la dépense.**

Travaux et entreprises en cours pour lesquels

Articles du projet de Budget.	DESIGNATION DES TRAVAUX ET ENTREPRISES.	Crédits demandés pour 1926.	CREDITS VOTES	
			pour 1925.	antérieurement (depuis l'armistice).
	<i>Les indications en caractères gras au dessous de chaque poste du tableau renvoient au littéras, sous littéras et numéros du tableau des développements (pp. 200 à 206).</i>			
2	1. <i>Eupen Raeren et Herbsthal-Eupen</i>	1,580,000 »	521,860 11	»
	A. fr. 1,000,000			
	D. a) 20,000			
	I. a) 560,000			
	2. <i>Raeren. — Raccordement des lignes de Montjoie et d'Eupen.</i>	25,000 »	3,025,318 46	»
	A.			
	3. <i>Heppen-Moll</i>	75,000 »	230 000 00	(¹)
	A.			
	4. <i>Schaerbeck-voyageurs. — Ouvrages d'art et terrassements.</i>	1,200,000 »	1,259,814 46	2,154,097 12
	A.			
	5. <i>Tamines-Anhée</i>	125,000 »	5,542,479 95	»
	A.			
	6. <i>Bruxelles-Midi. — Bâtiments pour le Service de l'Exploitation.</i>	300 000 »	3,520 791 61	73,850 »
	B. a)			
	7. <i>Braine-le-Comte — Bâtiments pour le Service de la Traction et du Matériel.</i>	300,000 »	1,263,104 51	1,434,908 98
	B. b) fr. 130,000			
	I. b) 2° 170,000			
	8. <i>Hasselt. — Bâtiments pour le service de la Traction et du Matériel.</i>	236,500 »	1,125,000 »	1,946,644 99
	B. b)			
	9. <i>Libramont. — Bâtiments pour le Service de la Traction et du Matériel.</i>	400,000 »	»	92,857 92
	B. b)			
	10. <i>Louvain. — Bâtiments pour le Service de la Traction et du Matériel</i>	195,000 »	878,154 99	346,754 76
	B. b) fr. 60,000			
	I. b) 2° 135,000			
	11. <i>Ottignies. — Bâtiment pour le Service de la Traction et du Matériel.</i>	1,350,000 »	1,484,093 84	2,832,933 03
	B. b)			

des crédits sont sollicités pour 1926.

Dépenses engagées au 1 ^{er} août 1925.	Degré d'avancement des travaux.	Montant total probable de la dépense.	Observations.
521,860 11	Travaux de mise à double voie en cours d'exécution.	2,200,000 »	
3,025,318 46	Travaux en cours (confondus avec ceux d'aménagement de Haeren).	3,100,000 »	
230,000 »	Travaux terminés pour ce qui concerne la mise à double voie. — Il reste des travaux de parachèvement à effectuer.	305,000 »	(¹) Avant 1925, ces travaux étaient compris dans le poste : « Chemins de fer de la Campine. »
3,413,911 28	Remblais et détournement des voies principales sont terminés, ainsi que le parachèvement de la nouvelle ligne vers Anvers, entre Schaerbeek et Haeren. Suppression du passage à niveau de la rue du Lion et remplacement par un viaduc supérieur : terminés.	4,700,000 »	
5,342,479 95	Travaux en cours. La majeure partie de la double voie est mise en service.	6,168,000 »	
3,594,644 61	Appropriation du bâtiment des recettes, place de la Constitution : sera terminée le 6 janvier 1926. Abris parapluies : fondations terminées ; vitrerie sera terminée le 15 décembre 1925. Construction du hall : sera adjugée sous peu. Hangar aux marchandises désaffecté : appropriation en cours.	4,000,000 »	
2,698,013 49	Remise aux locomotives : sera terminée le 31 décembre 1925.	3,400,000 »	
3,071,644 90	Travaux terminés, sauf l'atelier de réparation des wagons qui sera adjugé prochainement.	3,400,000 »	
92,857 92	Terminé, sauf le bâtiment devant servir de dortoir pour le personnel.	500,000 »	
1,224,909 75	Lavoirs et vestiaires à la remise aux locomotives : en cours. — Le délai expire le 17 novembre 1925 ; 223.471 francs. — Bureaux de la remise aux locomotives : en cours. — Locaux pour soudure autogène : l'adjudication aura lieu sous peu. — Bâtiments à usages divers : travaux en voie d'achèvement.	1,500,000 »	
4,317,026 84	La remise aux locomotives sera terminée le 31 mars 1926.	6,000,000 »	

Travaux et entreprises en cours pour lesquels

Articles du projet de Budget.	DESIGNATION DES TRAVAUX ET ENTREPRISES.	Crédits demandés pour 1926.	CRÉDITS VOTES	
			pour 1925.	antérieurement (depuis l'armistice).
12.	<i>Ronet.</i> — Bâtiment pour le Service de la Traction et du Matériel. B. b)	2,000,000 »	12,987,732 94	24,465 05
13.	<i>Salzinnes.</i> — Atelier central. Bâtiment pour le Service de la Traction et du Matériel. B. b) fr. 15,500 I. b) 2° 1,000,000	1,015,500 »	6,002,984 20	214,992 03
14.	<i>Bruxelles-Midi.</i> — Bâtiments pour signalisation. B. d)	150,000 »	40,009 11	»
15.	<i>Blaton.</i> — Aménagements pour le Service de l'Exploitation. C. a)	100,000 »	50,000 »	212,916 95
16.	<i>Braine-le-Comte.</i> — Aménagement pour le Service de l'Exploitation. C. a) fr. 70,000 D. b) 10,000	80,000 »	179,200 »	77,288 26
17.	<i>Bruxelles-Midi.</i> — Aménagement pour le Service de l'Exploitation. C. a)	700,000 »	1,345,210 48	128,692 32
18.	<i>Hautrages.</i> — Aménagement pour le Service de l'Exploitation. C. a) fr. 375,000 D. c) 9,000	384,000 »	204,824 48	»
19.	<i>La Louvière.</i> — Aménagement pour le Service de l'Exploitation. C. a)	500,000 »	249,292 19	54,275 05
20.	<i>Louvain.</i> — Aménagement pour le Service de l'Exploitation. C. a)	19,000 »	678,500 20	1,262,682 63
21.	<i>Marchienne-Secours.</i> — Aménagement pour le Service de l'Exploitation. C. a) fr. 1,000,000 D. b) 600,000	1,600,000 »	375,000 »	»
22.	<i>Montzen.</i> — Aménagement pour le Service de l'Exploitation. C. a)	587,700 »	4,978,222 48	858,860 38
23.	<i>Haeren.</i> — Aménagement pour le Service de l'Exploitation.¶ C. a)	370,000 »	3,025,318 46	130,012 65

des crédits sont sollicités pour 1926 (suite).

Dépenses engagées au 1 ^{er} août 1925.	Degré d'avancement des travaux.	Montant total probable de la dépense.	Observations.
13,012,197 99	Remise aux locomotives avec atelier : en cours. Fondations de l'atelier des wagons : terminées. Le bâtiment de l'atelier des wagons a été adjugé le 20 octobre 1925.	15,100,000 »	
6,217,976 23	Chaudronnerie : sera terminée en mai 1927.	7,300,000 »	
40,000 11	La construction de la cabine Saxby est terminée.	200,000 »	
202,916 95	Une plaque tournante pour locomotives a été installée. Des pères à charbon avec rails accessoires ont été construits. En 1926, on réalisera le détournement de la voie de Quevaucamp et l'aménagement côté nord.	375,000 »	
226,488 26	L'aménagement des voies de la cour à marchandises est terminé ou presque, de même que la pose de deux voies le long de la rue du Chemin de fer. Des extensions seront réalisées en 1926 pour mettre à fruit le prolongement du viaduc de l'Incluse.	350,000 »	
1,473,902 80	Les nouvelles voies à quai sont établies ainsi que la nouvelle voie d'arrivée de Cureghem.	2,200,000 »	
904,821 48	L'aménagement comprend 3 phases : La première est terminée ; La deuxième est en cours ; La troisième et dernière sera réalisée en 1926.	600,000 »	
303,567 24	On a établi un premier faisceau de voies en 1924. La pose d'un second faisceau est en voie d'achèvement. On continuera les travaux d'extension en 1926.	2,850,000 »	
1,941,262 83	Les travaux sont à peu près complètement terminés.	2,000,000 »	
375,000 »	On procède à l'acquisition des terrains.	10,800,000 »	Lié à la quadruple voie Luttre-Namur.
5,837,082 86	Les terrassements et la pose de voies pour les faisceaux destinés à assurer le trafic vers l'Allemagne sont en cours d'exécution.	11,500,000 »	
3,155,331 11	La plus grande partie des travaux est comprise dans l'entreprise en cours d'exécution.	5,500,000 »	

Travaux et entreprises en cours pour lesquels

Articles du projet de Budget.	DESIGNATION DES TRAVAUX ET ENTREPRISES.	Crédits demandés pour 1926.	CREDITS VOTÉS	
			pour 1925.	antérieurement (depuis l'armistice).
21. Ronet. — Aménagement pour le Service de l'Exploitation. C. a)		1,000,000 »	1,865,682,39	1,654,999 22
25. Schaarbeck-Formation. — Aménagement pour le Service de l'Exploitation. C. a)		1,340,000 »	4,024,000 »	6,962,298 92
26. Bressoux. — Aménagement pour le Service de la Traction et du Matériel. C. b)		165,800 »	617,696 26	»
27. Hasselt. — Aménagement pour le Service de la Traction et du Matériel. C. b) fr. 146,842 50 D. b) 77,207 50		224,050 »	»	638,812 45
28. Schaarbeck-Formation. — Aménagements pour le Service de la Traction et du Matériel. C. b)		175,000 »	»	485 039 74
29. Hasselt. — Alimentation d'eau. C. c)		100,000 »	42,151 76	7,323 32
30. Mariembourg a la frontière française D. a)		230,000 »	3,300,000 »	382,791 66
31. Schaffen-Heppen D. a)		200 000 »	405,000 »	(1)
32. Cronfestu. — Aménagement pour le Service de l'Exploitation. D. b) fr. 65,000 I. c) 1° 585,000		650,000 »	70,242 63	257,961 48
33. Chénée. — Bâtiment pour le Service de l'Exploitation. I. b) 1°		450 000 »	»	»
34. Knoeke. — Bâtiments pour le Service de l'Exploitation. I. b) 1°		200,000 »	140,000 »	»

des crédits sont sollicités pour 1926 (suite).

Dépenses engagées au 1 ^{er} août 1925.	Degré d'avancement des travaux.	Montant total probable de la dépense.	Observations.
3.520.681 61	Les nouveaux faisceaux de triage, est et ouest, sont en service. Il reste à établir le nouveau faisceau de réception du côté de Flawinne.	75.000.000 »	
10.986.208 92	Il reste à exécuter la plus grande partie des installations de l'Exploitation. Les terrassements sont en cours. Les travaux doivent se faire tout en maintenant la gare actuelle en service.	36.500.000 » (1)	(1) Evaluation globale pour les travaux de Schaerbeek. Formation (nos 25 et 28).
617.696 26	Les travaux d'installation du mélangeur de charbon et du pare de stockage sont en cours. En 1926, il faudra établir le faisceau de voies destiné à desservir cette installation.	800.000 »	
638.812 45	Ont été exécutés jusqu'à présent : le déplacement des voies principales vers Achel et Maeseyck, la courbe de raccordement de ces lignes vers la ligne de Diest, un faisceau d'attente et un faisceau de triage nouveau.	900.000 »	
485.039 74	Il existe dès maintenant 4 faisceaux provisoires pour le garage du matériel. Les faisceaux définitifs ne pourront être établis qu'après la construction des ateliers.	36.500.000 » (1)	(1) Evaluation globale pour les travaux de Schaerbeek. Formation (nos 25 et 28).
49.475 08	Il a été placé de nouvelles conduites et de nouvelles grues pour desservir les voies nouvelles.	200.000 »	
3.682.791 66	<i>Mariembourg-Nismes.</i> — Travaux terminés, sauf la pose des voies. <i>Nismes-Olloy.</i> — Les terrains sont acquis. <i>Olloy-Treignes.</i> — Etudes terminées, terrains non acquis. <i>Treignes-frontière.</i> — Etudes en cours.	12.000.000 »	
405.000 »	Terrassements et ouvrages d'art en cours : seront terminés fin 1925.	605.000 »	(1) Avant 1925 ces travaux étaient compris dans le poste « Chemin de fer de la Campine ».
328.204 11	Une partie de l'aménagement définitif a été réalisée. On continuera en 1926.	1.000.000 »	
	La proposition, pour le nouveau bâtiment, est à l'étude.	450.000 » (1)	(1) Lié à la quadruple voie Liège-Chênée.
140.000 »	La somme de 140.000 francs est celle prévue pour acquisitions de terrains. La proposition pour la construction du nouveau bâtiment de recettes est à l'étude.	740.000 »	

Travaux et entreprises en cours pour lesquels

Articles du projet de Budget.	DESIGNATION DES TRAVAUX ET ENTREPRISES.	Crédits demandés pour 1926.	CRÉDITS VOTÉS	
			pour 1925.	antérieurement (depuis l'armistice).
2 (suite).	35. <i>Montzen.</i> — Bâtiment pour le Service de l'Exploitation. I. b) 1°	80,000 »	»	1,667,986 »
	36. <i>Schaerbeck-formation.</i> — Bâtiment pour le Service de la Traction et du Matériel. I. b) 2°	4,950,000 »	4,163,000 »	2,294,861 28
	37. <i>Braquegnies-Bois du Luc.</i> — Aménagement pour le Service de l'Exploitation. I. c) 1°	950,000 »	300,000 »	760,597 67
	38. <i>Haine-Saint-Pierre.</i> — Aménagement pour le Service de l'Exploitation. I. c) 1°	1,000,000 »	168,226 80	101,186 63
	39. <i>Liège-Vivegnis.</i> — Ouvrages d'art et aménagements . . I. c) 1°	168,000 »	406,160 59	»
	40. <i>Manage.</i> — Aménagement pour le Service de l'Exploi- tation. I. c) 1°	70,000 »	185,000 »	132,503 »
	41. <i>Poperinghe.</i> — Aménagement pour le Service de l'Exploi- tation. I. c) 1°	14,900 »	10,000 »	61,198 55
	42. <i>Sterpenich.</i> — Aménagement pour le Service de l'Exploi- tation. I. c) 1°	573,165 »	569,992 10	22,956 10
	43. <i>Voroux-Goreux.</i> — Aménagement pour le Service de l'Exploitation. I. c) 1°	1,000,000 »	»	»
	44. <i>Ans (Ans « Est » et Liers).</i> — Alimentation d'eau . . I. c) 3°	2,515,000 »	22,200 »	434,684 21

des crédits sont sollicités pour 1926 (suite).

Dépenses engagées au 1 ^{er} août 1925.	Degré d'avancement des travaux.	Montant total probable de la dépense.	Observations.
1,667,986 »	Quai de transbordement : sera terminé le 19 décembre 1925.	1,800,000 »	
6,457,861 28	Magasin longeant la remise aux locomotives. — Fondations en cours d'exécution, adjudication du bâtiment aura lieu sous peu. Atelier provisoire de réparation des wagons. — Sera adjugé fin 1925. Atelier de réparation de voitures. — Adjudication a eu lieu le 11 août 1925, délai d'exécution expire le 4 mars 1927.	18,000,000 »	
1,000,397 67	Des terrassements suivis de pose d'un faisceau de voies ont été exécutés à Braquegnies — On poursuivra en 1926 l'aménagement de ces deux stations.	3,050,000 »	
269,413 43	Les voies des groupes M ¹ et M ² ont été prolongées jusqu'à l'entrée de La Louvière-Bouvy. On exécute l'aménagement des installations T. M. (pares de stockage). On réalisera, en 1926, une partie de l'aménagement définitif.	4,500,000 »	
406,160 39	Les travaux de construction du viaduc en vue de la suppression du passage à niveau de la rue Pied du Thier, sont en cours et seront terminés fin février 1926.	600,000 »	
317,503 »	Des travaux (terrassements et pose de voies) constituant une première étape de l'aménagement ont été exécutés. — On continuera en 1926.	900,000 »	
71,498 55	Les cours aux marchandises ont été agrandies et de nouvelles voies posées.	100,000 »	
592,948 20	Les travaux d'établissement d'un nouveau faisceau de triage et de formation sont en cours d'exécution.	1,200,000 »	
»	Les terrains ne sont pas encore acquis.	9,000,000 » (1)	(1) Lié à la ligne Fexhe-Kinkempois.
456,884 21	Les travaux d'établissement de la prise d'eau à la Meuse, et du bâtiment des pompes, qui avaient été entamés, sont interrompus par suite de défaillance de l'entrepreneur.	3,000,000 »	

Travaux et entreprises en cours pour lesquels

Articles du projet de Budget.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX ET ENTREPRISES.	Crédits demandés pour 1926.	CREDITS VOTES	
			pour 1925.	antérieurement (depuis l'armistice).
3	<i>Ligne de Schaerbeek-Hal y compris doublement des voies entre Bruxelles-Quartier-Léopold et Watermael.</i>	15,287,000 »	17,000,000 »	(1) 25,425,952 54
4	<i>Ligne de Fexhe-le-Haut-Clocher à Kinkempois</i>	5,000,000 »	14,000,000 »	(1) 15,233,442 82
5	<i>Lignes de la Campine</i>	15,455,000 »	16,490,000 »	(1) 18,905,580 94
6	<i>Mise à quadruple voie de la ligne de Luttre à Namur . . .</i>	12,533,000 »	6,600,000 »	4,000,000 »
7	<i>Mise à quadruple voie de la ligne Liège-Chênée.</i>	5,000,000 »	732,147 92	»

des crédits sont sollicités pour 1926 (suite).

Dépenses engagées au 1 ^{er} août 1925.	Degré d'avancement des travaux.	Montant total probable de la dépense.	Observations.
(2) 47.642.444 80	<i>Tunnel du Cinquantenaire.</i> — Sera terminé fin août 1926. <i>Passage supérieur de l'avenue de l'Armée.</i> — Sera terminé fin août 1926. <i>Sections de Watermael à la ligne de Luttre.</i> — Seront terminées fin 1926. <i>Section ligne de Luttre jusque Hal.</i> — Programme non encore présenté.	71.000.000 »	(1) Dont fr. 425.952.54 sont compris dans les articles globaux des budgets de 1919, 1920, 1921 et 1922. (2) Dont fr. 49.869.307.14 pour dépenses antérieures à 1919. Il n'est plus prévu de nouveaux engagements sur l'exercice en cours.
(2) 16.282.079 16	<i>Tunnel de Hollogne.</i> — Sera terminé en 1926. <i>Déplacement de l'aérodrome de Bierset.</i> Vient d'être entamé. Le programme des travaux prévoit la fin des autres sections en octobre 1929.	60.000.000 »	(1) Dont fr. 233.442.82 sont compris dans les articles globaux des budgets de 1919, 1920, 1921 et 1922. (2) Dont fr. 2.066.620.82 pour dépenses antérieures à 1919. Il est prévu que le total des engagements à fin 1925 sera de fr. 17.227.159.22.
(2) 28.030.125 94	<i>Ligne dorsale (Beerlingen-Asch-Esden).</i> Sera terminée en 1926. <i>Ligne Genck-Bilsen.</i> — Sera terminée en 1926. Le programme des autres lignes n'est pas encore présenté. Une cité-jardin de 30 habitations est en voie de construction à Winterslag.	160.000.000 »	(1) Dont fr. 6.305.580.24 sont compris dans les articles globaux des budgets de 1919, 1920, 1921, 1922 et 1923. (2) Dont fr. 292.709.85 pour dépenses antérieures à 1919. Il est prévu que le total des engagements à fin 1925 sera de fr. 31.973.236.85.
(1) 2.226.155 23	Le tronçon compris entre <i>Ronet</i> et <i>l'entrée de Namur</i> est préparé. Le tronçon de <i>Luttre à Courcelles-Motte</i> inclus est en voie d'exécution. Le tronçon de <i>Courcelles-Motte à Roux</i> sera adjudgé avant la fin de l'année. Le tronçon compris entre les deux ponts de <i>Franrière</i> et <i>Floreffe</i> sera adjudgé avant la fin de l'année.	92.000.000 »	(4) Il est prévu que les engagements fin 1925 s'élèveront à fr. 5.305.553.29.
732.147 92	La partie comprise entre Liège et la bifurcation du Val-Benoit est en cours. La partie comprise entre la bifurcation des Aguesses et Angleur est terminée. Pourront être mises en adjudication cette année : Les ponts sur la Vesdre et le canal, pour la ligne de Herve; L'allongement du Viaduc de la rue Lejeune; L'élargissement du viaduc d'Embourg; L'élargissement du viaduc des dix-huit arcades.	10.000.000 »	

Travaux et entreprises en cours pour lesquels

Articles du projet de Budget.	DESIGNATION DES TRAVAUX ET ENTREPRISES.	Crédits demandés pour 1926.	CREDITS VOTÉS	
			pour 1925.	antérieurement (depuis l'armistice).
8	<i>Relèvement de la ligne d'Anvers vers la Hollande</i>	6,000,000 »	1 045,691 75	302,677 25
9	<i>Quadrilatère de Moortsel et ligne des forts</i>	10,500,000 »	1 000,008 31	7 067,100 14
10	<i>Bruxelles-Midi-Denderleeuw</i>	9,000,000 »	»	8,250,000 »
11	<i>Gare d'Anvers-Nord (Wilmarndonck)</i>	10 000,000 »	702,814 69	18 730,490 52
12	<i>Bertrix : gare de relai</i>	6,500,000 »	5,000,000 »	»
13	<i>Stochem : gare de triage</i>	3 500,000 »	16,440,349 »	3,912,164 69
14	<i>Latour : gare de triage</i>	21,250,000 »	18 497,372 38	3,049,567 50

des crédits sont sollicités pour 1926 (suite).

Dépenses engagées au 1 ^{er} août 1925.	Degré d'avancement des travaux.	Montant total probable de la dépense.	Observations.
1.348.369 »	Les travaux préalables de détournement de voies sont en cours d'exécution. Les travaux de relèvement seront adjugés avant la fin 1925.	18.000.000 »	
8.067.101 45	Les dépenses faites ne se rapportent qu'à des travaux préalables (terrassements, pose de tabliers de ponts) (1).	130.000.000 »	(1) Une partie de ces travaux est mise à fruit.
(1) 12.740.000 »	La section de Banderlicew à Gand-Saint-Pierre a été mise en service en 1923.	77.000.000 »	(1) Dont 4.490.000 francs pour des dépenses antérieures à 1919.
(1) 18.733.306 11	L'établissement de la plate-forme est en cours d'exécution. Un faisceau provisoire de 30 voies est en service.	83.000.000 »	(1) Il est prévu que le total des engagements à fin 1925 sera de fr. 19.433.305.21.
(1) »	Les travaux de construction de la remise aux locomotives seront adjugés fin 1925.	15.000.000 »	(1) Il est prévu que l'on engagera avant fin 1925 une dépense de 5.000.000 de francs.
(1) 7.337.432 43	Les terrassements doivent être terminés cette année, d'après le contrat. Les terrassements pour l'établissement d'une voie en cul-de-sac et d'un passage supérieur seront mis en adjudication cette année. Un faisceau de 16 voies est en service. La remise aux locomotives sera adjugée fin 1925.	45.000.000 »	(1) Il est prévu que le total des engagements à fin 1925 sera de fr. 20.352.164.69.
(1) 21.314.808 45	Les terrassements doivent être terminés en février 1926, d'après le contrat. L'adjudication pour la suppression d'un passage à niveau à Ruelle est à l'étude. Deux faisceaux de 18 voies sont mis en service; une remise provisoire et des installations T. M. sont presque terminées. La remise définitive est en construction. 44 habitations pour le personnel sont en cours d'exécution.	45.000.000 »	(1) Il est prévu que le total des engagements à fin 1925 sera de fr. 21.546.939.88.